

Le 4 novembre 2016

TELUS annonce d'excellents résultats au troisième trimestre de 2016

Hausse des produits d'exploitation consolidés de 2,6 pour cent et du BAIIA de 5,8 pour cent

Volume élevé de mises en service dans tous les segments clés se traduisant par 115 000 nouveaux abonnés nets des services mobiles postpayés, Internet et TELUS TV

Meilleur taux de désabonnement mensuel des services mobiles postpayés de l'industrie (0,94 pour cent), croissance de 3,8 pour cent du PMAA et revenus à long terme par client les plus élevés (5 650 \$)

Hausse du dividende trimestriel, qui s'établit à 0,48 \$ par action, soit la douzième hausse du dividende depuis le début du programme pluriannuel de croissance du dividende de 10 pour cent par année en mai 2011

Vancouver (C.-B.) – Les produits d'exploitation consolidés de TELUS Corporation ont augmenté de 2,6 pour cent pour atteindre 3,2 milliards de dollars au troisième trimestre de 2016, par rapport à l'année précédente, ce qui reflète la hausse des produits tirés des services de données et la croissance du nombre d'abonnés dans les secteurs mobiles et filaires. Le bénéfice d'exploitation avant intérêts, impôts sur le revenu et amortissement (BAIIA)¹ a atteint 1,1 milliard de dollars, ce qui représente une augmentation de 5,8 pour cent. En excluant les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières au troisième trimestre de 2016, ainsi que les frais de restructuration et autres frais pour les deux périodes de déclaration, le BAIIA ajusté a affiché une hausse de 5,5 pour cent pour s'établir à 1,2 milliard de dollars. Cette croissance reflète la hausse des bénéfices tirés des services mobiles et filaires, ainsi que l'exécution continue des initiatives d'efficacité opérationnelle.

« Les résultats de TELUS au troisième trimestre rendent compte du rendement solide et discipliné de l'entreprise à la fois dans le secteur mobile et dans le secteur filaire, a déclaré Darren Entwistle, président et chef de la direction. Encore une fois, notre équipe affiche des résultats de premier plan au chapitre de la fidélisation de la clientèle des services mobiles, de la croissance des PMAA et des revenus à long terme, ainsi qu'une excellente croissance du BAIIA et des produits d'exploitation consolidés et segmentés. Fait important, ces résultats reposent sur la grande détermination de l'équipe TELUS à toujours fournir une expérience client exceptionnelle. »

« Cet excellent rendement souligne la capacité unique de TELUS à faire des remises en capital à ses investisseurs sous la forme de dividendes croissants tout en finançant d'importants investissements dans la croissance stratégique. TELUS a annoncé sa douzième hausse du dividende au cours des six dernières années dans le cadre de son programme pluriannuel de croissance du dividende de 10 pour cent par année, lancé en mai 2011. Étant donné sa capacité éprouvée de longue date à offrir les meilleures initiatives au profit des actionnaires de l'industrie, TELUS a distribué 13,6 milliards de dollars aux actionnaires, dont 8,4 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, représentant 23 \$ par action, de 2004 à octobre 2016. Cette feuille de route, combinée à nos excellents résultats d'exploitation, soutient également notre programme de remises en capital des trois prochaines années, prévu de 2017 à 2019 », a ajouté M. Entwistle.

Doug French, vice-président à la direction et chef des services financiers de TELUS, a quant à lui déclaré : « Les résultats du troisième trimestre de TELUS témoignent de la qualité des actifs de TELUS, car nous avons affiché une saine croissance des marges à la fois dans le secteur mobile et dans le secteur filaire, ainsi qu'une excellente croissance du nombre d'abonnés. Ces résultats reflètent aussi les avantages de nos

programmes continus d'efficacité, qui mettent en évidence notre engagement à effectuer des investissements intelligents qui favorisent l'amélioration continue de l'expérience client et à accélérer la génération des flux de trésorerie futurs. Reposant sur un solide bilan, nous continuons de mettre l'accent sur nos investissements générationnels dans les technologies à large bande afin de stimuler une croissance soutenue, d'assurer la pérennité de notre réseau et d'exécuter nos initiatives de remises aux actionnaires. »

Dans le secteur mobile, la hausse des produits tirés des services de données découle d'une proportion accrue de forfaits de deux ans à tarif plus élevé, d'une hausse de l'adoption des lots de données plus importants, de la croissance continue du nombre d'abonnés, d'une composition d'abonnés des services postpayés plus favorable et d'une hausse de l'utilisation des données provenant de l'adoption continue des téléphones intelligents haut de gamme et d'autres appareils mobiles de transmission de données, ainsi que de l'utilisation accrue des applications qui consomment beaucoup de données. La croissance des produits tirés des services de données dans le secteur filaire a été générée par la croissance des produits des services d'impartition des processus d'affaires et par une augmentation des produits des services Internet, de télévision et de données améliorées (du fait d'une hausse constante du nombre des abonnés des services Internet haute vitesse et de télévision et d'une augmentation des produits par client).

Durant le trimestre, TELUS a attiré 115 000 abonnés nets des services mobiles postpayés, des services Internet haute vitesse et des services de télévision, soit une hausse consécutive de 23 000 abonnés par rapport au deuxième trimestre de 2016. Au cours du trimestre, les ajouts nets se sont élevés à 87 000 clients des services mobiles postpayés, 14 000 abonnés du service Internet haute vitesse et 14 000 clients de TELUS TV. Ces gains ont été en partie limités par la perte continue des lignes téléphoniques traditionnelles et un déclin du nombre d'abonnés des services mobiles prépayés. Le nombre total d'abonnés des services mobiles de TELUS, qui se chiffre à plus de 8,5 millions, a crû de 1 pour cent par rapport à l'année dernière, ce qui reflète la hausse du nombre d'abonnés des services postpayés (7,5 millions). Le nombre de connexions Internet haute vitesse de TELUS a augmenté de 5,6 pour cent pour atteindre 1,6 million, et le nombre d'abonnés du service TELUS TV est en hausse de 6,4 pour cent pour franchir la barre de 1 million.

TELUS a mis un accent continu sur l'exécution de sa priorité absolue qui consiste à accorder la priorité aux clients, ce qui transparaît dans son taux de désabonnement mensuel des services mobiles postpayés de premier plan se situant à 0,94 pour cent. Il s'agit de la douzième fois au cours des 13 derniers trimestres que le taux de désabonnement des services postpayés de TELUS est inférieur à 1 pour cent. Le taux de désabonnement combiné de 1,18 pour cent au troisième trimestre de 2016 est parmi les plus faibles taux de désabonnement enregistrés par TELUS depuis que l'entreprise est devenue un fournisseur national il y a 16 ans.

FAITS SAILLANTS SUR LES RÉSULTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

En dollars canadiens et en millions, sauf les données par action (non audités)	Trimestre clos le 30 septembre		Variation en %
	2016	2015	
Produits d'exploitation	3 238	3 155	2,6
Dépenses d'exploitation avant amortissement	2 107	2 087	1,0
BAIIA ⁽¹⁾	1 131	1 068	5,8
BAIIA, frais de restructuration et autres frais exclus ⁽¹⁾⁽²⁾	1 191	1 119	6,4
BAIIA ajusté ⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾	1 181	1 119	5,5
Bénéfice net	355	365	(2,7)
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	348	365	(4,7)
Bénéfice net ajusté ⁽⁴⁾	383	398	(3,8)
Bénéfice par action (BPA)	0,59	0,61	(3,3)
BPA de base ajusté ⁽⁴⁾	0,65	0,66	(1,5)
Dépenses en immobilisations	787	623	26,3
Flux de trésorerie disponible ⁽⁵⁾	98	310	(68,4)
Connexions d'abonnés totales ⁽⁶⁾	12 577	12 436	1,1

(1) Le BAIIA n'est pas une mesure définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. TELUS donne des prévisions et fait état de son BAIIA parce qu'il s'agit d'un instrument clé de l'évaluation de la performance aux niveaux consolidé et segmenté. Pour plus de définitions et d'explications sur cette mesure, veuillez vous reporter à la section 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2016 ci-joint.

- (2) Pour le troisième trimestre de 2016 et de 2015, les frais de restructuration et autres frais semblables étaient respectivement de 60 millions de dollars et de 51 millions de dollars.
- (3) Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre de 2016 exclut : 1) les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières qui s'élèvent à 10 millions de dollars et 2) les frais de restructuration et autres frais de 60 millions de dollars.
- (4) Le bénéfice net ajusté et le BPA de base ajusté ne sont pas des mesures définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Ces termes sont définis dans le présent communiqué de presse comme excluant du bénéfice net attribuable aux actions ordinaires et du BPA de base (après impôts sur les bénéfices) : 1) les gains nets et la quote-part des bénéfices des coentreprises immobilières au troisième trimestre de 2016, 2) les frais de restructuration et autres frais au troisième trimestre de 2016 et de 2015 et 3) les redressements d'impôt favorables au troisième trimestre de 2016 et de 2015. Pour une analyse plus approfondie du bénéfice net ajusté et du BPA de base ajusté, veuillez vous reporter à la section 1.3 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2016 ci-joint.
- (5) Le flux de trésorerie disponible n'est pas une mesure définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée prescrite par l'IFRS-IASB. Pour une définition et une explication de cette mesure, veuillez vous reporter à la section 11.1 du rapport de gestion du troisième trimestre de 2016 ci-joint.
- (6) La somme des abonnés actifs des services mobiles, des lignes résidentielles, des abonnés des services Internet haute vitesse et des abonnés du service de télévision (Télé OPTIK^{MC} et TELUS TV Satellite^{MC}) mesurés à la fin des périodes respectives selon les renseignements provenant du système de facturation et d'autres systèmes. Le nombre d'abonnés comptabilisé au 1^{er} janvier 2015 a été ajusté rétrospectivement pour exclure 1 613 000 lignes d'affaires du fait de leur importance réduite comme indicateur de performance clé. Après un nouvel examen du nombre d'abonnés de TELUS, le nombre d'abonnés des services mobiles postpayés au début du T1 de 2016 a diminué de 45 000 abonnés et le nombre d'abonnés des services Internet haute vitesse au début du T1 de 2016 a augmenté de 21 000 abonnés.

Le bénéfice net de 355 millions de dollars et le bénéfice par action (BPA) de base de 0,59 \$ affichent une baisse de 2,7 et de 3,3 pour cent, respectivement, par rapport à la même période il y a un an, car la hausse du BAIIA a été compensée principalement par l'augmentation des charges d'amortissement, des coûts de financement et des charges d'impôts.

Le flux de trésorerie⁵ disponible de 98 millions de dollars au troisième trimestre est en baisse de 212 millions de dollars par rapport à l'année dernière, surtout en raison de la hausse des impôts payés et des dépenses en immobilisations, qui a été compensée partiellement par la croissance du BAIIA ajusté.

Au troisième trimestre de 2016, TELUS a distribué 293 millions de dollars à ses actionnaires, dont 274 millions de dollars en dividendes payés et 19 millions de dollars par l'achat d'actions lors de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016. Depuis le début de l'année jusqu'à la fin octobre, TELUS a distribué 1,2 milliard de dollars à ses actionnaires, dont 1,07 milliard de dollars en dividendes payés et environ 130 millions de dollars par l'achat de 3,35 millions d'actions.

Après le 30 septembre 2016, TELUS s'est engagée à payer des sommes forfaitaires totalisant environ 300 millions de dollars (ce qui inclut les sommes proposées dans un accord de principe non ratifié) se rapportant à des charges de transformation de la rémunération acquises immédiatement à l'intention de la majorité de ses effectifs syndiqués et non syndiqués au Canada. Une partie de la somme après impôt à l'intention de certains bénéficiaires sera payée en actions ordinaires achetées sur le marché. Si l'accord de principe est ratifié, un paiement unique sera acheminé aux membres syndiqués au quatrième trimestre de 2016. Ce paiement représente les hausses qui auraient été accordées les 1^{er} juillet 2016, 2017 et 2018 (période de 30 mois) et la rémunération, en tenant compte des concessions relatives à la convention collective qui servent de base aux futures améliorations de la productivité. Une approche semblable a été adoptée à l'égard des hausses de salaire des employés cadres. La plupart des employés cadres actuels de TELUS au Canada recevront un paiement unique au quatrième trimestre de 2016 au lieu des hausses salariales générales de 2017 et de 2018. Les prochaines hausses de salaire seront accordées en 2019.

Déclaration de dividende – Le dividende a augmenté de 48 cents par trimestre, en hausse de quatre cents par rapport à l'exercice passé

Le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 48 cents (0,48 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Ce dividende sera versé le 3 janvier 2017 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 décembre 2016.

Le dividende du quatrième trimestre représente une hausse de quatre cents par rapport au dividende trimestriel de 0,44 \$ versé le 4 janvier 2016.

Le présent communiqué contient des énoncés portant sur le rendement financier et le rendement d'exploitation de TELUS (la « Société ») et sur des événements futurs, dont les hausses futures du dividende et les offres publiques de rachat dans le cours normal des activités jusqu'en 2019 et les prévisions et objectifs annuels pour 2016, qui sont prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la Société qu'elle émette des hypothèses et des prévisions, et à ce titre, ils sont soumis à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque considérable que les énoncés prospectifs s'avèrent inexacts. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué font état de nos prévisions à la date du présent communiqué et, de ce fait, pourraient subir des modifications après cette date. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et le rendement futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont décrits dans les énoncés prospectifs. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à une limitation de responsabilité et est publié sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses qui sous-tendent les prévisions et les objectifs annuels pour 2016, les hausses semestrielles des dividendes jusqu'en 2019, la capacité de soutenir et de mener à terme les programmes de rachats d'actions sur plusieurs années jusqu'en 2019), des conditions et des facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion du troisième trimestre ci-joint, dans le rapport annuel de 2015 et dans d'autres documents divulgués au public par TELUS ou déposés auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (sur SEDAR à sedar.com) et aux États-Unis (sur EDGAR à sec.gov). Dans la mesure prévue par la loi, TELUS n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs et se réserve le droit de changer ses pratiques habituelles de mise à jour des objectifs et des orientations, à tout moment et à sa discrétion.

Faits saillants des activités du troisième trimestre de 2016

Services mobiles de TELUS

- Les produits tirés du réseau mobile ont atteint 1,7 milliard de dollars, soit une augmentation de 79 millions de dollars (ou 4,9 pour cent) d'une année à l'autre. Cette croissance a été stimulée par une hausse des produits tirés des services de données découlant d'une proportion accrue de forfaits de deux ans à tarif plus élevé, d'une hausse de l'adoption des lots de données plus importants, de la croissance du nombre d'abonnés, d'une composition d'abonnés des services postpayés plus favorable et d'une hausse de l'utilisation des données provenant de l'adoption continue des téléphones intelligents haut de gamme et d'autres appareils mobiles de transmission de données. Cette croissance a été partiellement compensée par le déclin constant des produits des services vocaux en raison de l'adoption accrue des forfaits d'appels nationaux illimités et de la tendance continue mais modérée au remplacement par les services de transmission de données.
- Le PMAA combiné a augmenté de 3,8 pour cent pour atteindre 66,67 \$. Il s'agit du vingt-quatrième trimestre consécutif de croissance d'une année à l'autre du PMAA combiné de TELUS. Cet élan a été stimulé par la croissance des produits tirés du réseau de transmission de données, telle qu'elle est décrite ci-dessus.
- Le taux de désabonnement mensuel des services postpayés a diminué de trois points de base d'une année à l'autre, pour se fixer à 0,94 pour cent. La baisse reflète notre détermination à accorder la priorité aux clients et nos programmes de rétention. Elle a été partiellement compensée par l'intensité de la concurrence et les effets du ralentissement économique, notamment en Alberta. Le taux de désabonnement mensuel combiné a augmenté de 10 points de base pour s'établir à 1,18 pour cent, ce qui reflète l'amélioration des taux de désabonnement des services postpayés et prépayés.
- Le nombre de nouveaux abonnés nets des services postpayés (87 000) était en hausse de 18 000 d'une année à l'autre en raison du nombre supérieur d'ajouts bruts de nouveaux abonnés, ce qui témoigne du succès des offres promotionnelles ciblées et des activités de marketing, ainsi que de la baisse du taux de désabonnement. Le nombre total de nouveaux abonnés nets des services mobiles (80 000) était en hausse de 11 000 par rapport à l'année dernière, car la hausse du nombre de nouveaux abonnés nets des services postpayés a été légèrement compensée par les pertes de 7 000 abonnés des services prépayés.
- Le BAIIA ajusté du secteur des services mobiles (BAIIA qui exclut les gains nets et la quote-part des bénéficiaires des coentreprises immobilières, ainsi que les frais de restructuration et autres frais) a augmenté de 44 millions de dollars ou 6,1 pour cent au cours de l'année dernière pour atteindre 773 millions de dollars. Cette croissance reflète la hausse des produits tirés du réseau, ainsi que les initiatives continues d'efficacité opérationnelle. Elle a été partiellement compensée par la hausse des dépenses d'acquisition et de rétention, qui reflète une augmentation du financement par appareil en raison du fait que les clients préfèrent les téléphones intelligents de plus grande valeur et en raison de l'intensité de la concurrence.
- Le BAIIA du secteur des services mobiles, dépenses en immobilisations exclues, a diminué de 42 millions de dollars d'une année à l'autre pour atteindre 464 millions de dollars, car la hausse du BAIIA a été compensée par la hausse des dépenses en immobilisations. Celles-ci ont augmenté par rapport à la même période l'an dernier en raison des investissements continus dans le réseau à fibre optique de TELUS pour soutenir sa stratégie de mise en œuvre de petites cellules, élargir sa couverture et préparer une évolution plus efficace et en temps opportun vers la technologie 5G. L'augmentation des dépenses en immobilisations découle aussi d'une hausse des investissements dans le déploiement des licences du spectre de 700 MHz et de 2 500 MHz.

Services filaires de TELUS

- Les produits externes tirés des services filaires ont augmenté de 32 millions de dollars (ou 2,3 pour cent) pour atteindre 1,4 milliard de dollars. Cette croissance a été principalement générée par des produits plus élevés des services de données et de l'équipement.
- Les produits tirés des services de données et de l'équipement ont crû de 75 millions de dollars (ou 7,9 pour cent) en raison de la croissance des services d'impartition des processus d'affaires, de l'augmentation des produits des services Internet et de données améliorées (du fait d'une hausse constante du nombre des abonnés des services Internet haute vitesse et d'une augmentation des produits par client) et d'une augmentation continue du nombre d'abonnés des services TELUS TV (du fait d'une hausse constante du nombre d'abonnés et d'une augmentation des produits par client).
- Les ajouts nets du service Internet haute vitesse de 14 000 abonnés ont reculé de 10 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète une intensification de la concurrence et les effets du ralentissement économique, qui ont entraîné une diminution des ajouts bruts et une augmentation du taux de désabonnement des clients. Le tout a été en partie atténué par l'expansion

continue du service haute vitesse à large bande de TELUS, dont la fibre jusqu'au domicile, et l'effet de levier du regroupement des services avec Télé OPTIK.

- Les ajouts nets totaux aux services de télévision de 14 000 abonnés ont reculé de 12 000 abonnés par rapport au même trimestre de l'exercice précédent, ce qui reflète un nombre inférieur d'ajouts bruts, une hausse du taux de désabonnement des clients et une baisse du nombre d'abonnés des services de télévision par satellite découlant des effets de l'intensification de la concurrence, y compris les services par contournement, du ralentissement de la croissance des abonnés des services de télévision payés, du ralentissement économique et d'une hausse du taux de pénétration des services de télévision sur le marché. Ces facteurs ont été partiellement compensés par l'expansion soutenue du service haute vitesse à large bande adressable de TELUS et la montée des vitesses à large bande.
- Pour le trimestre, le nombre total de lignes résidentielles a baissé de 25 000 lignes, un résultat semblable à la baisse enregistrée au même trimestre de l'exercice précédent. Les pertes de lignes résidentielles continuent de souligner la tendance bien ancrée consistant à remplacer ces lignes par les services mobiles et Internet. Ces pertes sont en partie atténuées par le succès des offres de services groupés de TELUS.
- Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires (BAIIA qui exclut les gains nets et la quote-part des bénéficiaires des coentreprises immobilières, ainsi que les frais de restructuration et autres frais) a augmenté de 18 millions de dollars (ou 4,2 pour cent) d'une année à l'autre pour atteindre 408 millions de dollars. Le BAIIA ajusté aurait été en hausse de 5,8 pour cent si certaines dispositions relatives aux acquisitions d'entreprises avaient été exclues. Cette amélioration reflète l'exécution des initiatives d'efficacité opérationnelle, ainsi que l'amélioration des marges des services de transmission de données, y compris les services Internet, les services d'impartition des processus d'affaires, les services TELUS TV et les services de TELUS Santé.
- Le BAIIA du secteur des services filaires, moins les dépenses en immobilisations, a baissé de 59 millions de dollars pour atteindre (120) millions de dollars. Le BAIIA a été plus que compensé par des dépenses en immobilisations plus élevées qui soutiennent la croissance à long terme de TELUS. Les dépenses en immobilisations ont augmenté par rapport à la même période l'an dernier en raison des investissements stratégiques continus dans l'infrastructure du réseau à bande large, notamment pour relier davantage de domiciles et d'entreprises directement au réseau à fibre optique de TELUS et accroître la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes.

Faits saillants de la Société

TELUS apporte une contribution et des investissements importants dans les collectivités où vivent et travaillent les membres de l'équipe, et dans l'économie canadienne, au nom des clients, des actionnaires et des membres de l'équipe, des manières suivantes :

- En payant, recueillant et versant un total d'environ 1,8 milliard de dollars en taxes et impôts pendant les neuf premiers mois de 2016 au profit des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada. Ce montant est constitué d'impôts sur le bénéfice des sociétés, de taxes de vente, d'impôts fonciers, de la part de l'employeur des cotisations sociales et de divers droits réglementaires. Depuis 2000, la Société a versé plus de 20 milliards de dollars en taxes et impôts.
- En déboursant 53 millions de dollars en frais de renouvellement du spectre au ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (anciennement Industrie Canada) au cours des neuf premiers mois de 2016. Depuis 2002, les remises visant les taxes et impôts et le spectre versées par TELUS aux gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux au Canada ont totalisé plus de 25 milliards de dollars.
- En investissant 2,2 milliards de dollars en dépenses en immobilisations principalement dans les collectivités partout au Canada au cours des neuf premiers mois de 2016, et plus de 30 milliards de dollars depuis 2000.
- En dépensant 5,6 milliards de dollars dans les activités d'exploitation au cours des neuf premiers mois de 2016, notamment par l'achat de biens et de services au coût de 3,9 milliards de dollars. Depuis 2000, TELUS a dépensé respectivement 97 milliards de dollars et 64 milliards de dollars dans ces secteurs.
- En versant aux membres de l'équipe des salaires totalisant 2,1 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, dont 118 millions de dollars en cotisations sociales. Depuis 2000, TELUS a versé un total de 39 milliards de dollars en salaires aux membres de l'équipe.
- En versant depuis le début de l'année 2016 jusqu'à la fin d'octobre, 1,07 milliard de dollars en dividendes aux actionnaires particuliers, aux détenteurs de fonds communs de placement, aux pensionnés et aux investisseurs institutionnels, et en rachetant environ 3,35 millions d'actions, pour un montant de

130 millions de dollars au nom des actionnaires dans le cadre du programme de rachat d'actions pluriannuel de TELUS.

- En distribuant 13,6 milliards de dollars aux actionnaires au moyen des dividendes et des programmes de rachat d'actions de TELUS de 2004 à la fin d'octobre 2016, dont 8,4 milliards de dollars en dividendes et 5,2 milliards de dollars en rachats d'actions, représentant 23 \$ par action.

À propos de TELUS

TELUS (TSX : T, NYSE : TU) est la société de télécommunication nationale connaissant la croissance la plus rapide au Canada, grâce à des produits d'exploitation annuels de 12,7 milliards de dollars et à plus de 12,6 millions de connexions clients, dont 8,5 millions d'abonnés des services sans fil, 1,4 million de lignes d'accès au réseau résidentiel, 1,6 million d'abonnés des services Internet haute vitesse et plus de 1 million d'abonnés des services TELUS TV. TELUS offre une gamme complète de produits et de services de communication, notamment des services mobiles, des services de transmission de données et de la voix, des services IP, des services de télévision, de vidéo et de divertissement en plus d'être le fournisseur informatique du domaine des soins de santé le plus important au Canada.

Fidèles à leur philosophie communautaire « Nous donnons où nous vivons », TELUS et les membres de son équipe, actuels et retraités, ont versé 440 millions de dollars à des organismes caritatifs et sans but lucratif, et offert plus de 6,8 millions d'heures de bénévolat au service des communautés locales depuis 2000. Créés en 2005 par Darren Entwistle, président et chef de la direction de TELUS, les douze comités d'investissement communautaire de TELUS au Canada et ses cinq comités à l'étranger dirigent les actions de soutien aux organismes de bienfaisance locaux. En 2015, ils ont remis au-delà de 54 millions de dollars en appui à plus de 4 900 projets locaux contribuant à enrichir la vie de plus de 2 millions d'enfants et de jeunes. D'ailleurs, TELUS a eu l'insigne honneur d'être désignée l'entreprise philanthropique la plus remarquable au monde en 2010 par l'Association of Fundraising Professionals, devenant ainsi la première entreprise canadienne à recevoir cette marque de reconnaissance internationale.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur TELUS, veuillez consulter le site telus.com.

Personne-ressource pour les relations avec les médias :

Shawn Hall
604-619-7913
shawn.hall@telus.com

Personne-ressource pour les relations avec les investisseurs :

Paul Carpino
647-837-8100
ir@telus.com

Accès à l'information sur les résultats trimestriels

Les investisseurs, les représentants des médias et toute autre personne intéressée peuvent consulter ce communiqué sur les résultats trimestriels, le rapport de gestion, les diapositives sur les résultats trimestriels, la version audio et la transcription de la webdiffusion à l'intention des investisseurs, ainsi que les renseignements financiers supplémentaires et la version intégrale de notre rapport annuel à telus.com/investisseurs.

La conférence téléphonique de TELUS sur les résultats du troisième trimestre de 2016 est fixée au **vendredi 4 novembre 2016 à 10 h HE (7 h HP)** et comprendra un exposé suivi d'une période de questions avec les analystes. Les parties intéressées peuvent accéder à la webdiffusion à telus.com/investisseurs. Un enregistrement sera accessible par téléphone du 4 novembre au 15 décembre 2016 en composant le 1-855-201-2300. Veuillez utiliser le numéro de réservation 1206674# et le code d'accès 77377#. La webdiffusion sera également archivée à telus.com/investisseurs, et la transcription sera affichée sur le site web après quelques jours ouvrables.

TELUS CORPORATION

Rapport de gestion

Troisième trimestre de 2016

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent document contient des énoncés prospectifs portant sur des événements prévus ainsi que sur la performance financière et le rendement opérationnel de TELUS Corporation. Les termes *TELUS*, la *société*, *nous*, *notre*, *nos*, *nôtre* et *nous-mêmes* se rapportent à TELUS Corporation et, dans les cas où le contexte de la description narrative le permet ou l'exige, à ses filiales. Les énoncés prospectifs incluent des énoncés concernant les objectifs et les perspectives pour l'exercice et les mises à jour qui y sont apportées, notre programme pluriannuel de croissance du dividende, notre programme pluriannuel de rachat d'actions et les tendances. Les mots *hypothèse*, *but*, *indication*, *objectif*, *perspective*, *stratégie*, *cible* et autres expressions semblables ou l'emploi, au futur ou au conditionnel, de verbes tels que *avoir pour but*, *s'attendre à*, *croire*, *pouvoir*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *viser à*, *chercher à*, *devoir* et *s'efforcer de* dénotent généralement des énoncés prospectifs. Par leur nature, les énoncés prospectifs ne renvoient pas à des faits historiques, ils peuvent faire l'objet de risques et ils exigent que nous émettions des hypothèses. Nos hypothèses sont présentées à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses »*, de notre rapport de gestion pour l'exercice 2015, et mises à jour à la *rubrique 9, « Mise à jour des hypothèses »*, du présent rapport de gestion. Il existe un risque considérable que les énoncés prospectifs se révèlent inexacts. En conséquence, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés. Sauf dans les cas exigés par la loi, nous n'avons pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs.

Les facteurs pouvant faire en sorte que le rendement réel diffère considérablement des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport et dans les autres documents déposés par TELUS incluent, sans toutefois s'y limiter :

- La concurrence, y compris l'intense rivalité continue touchant tous les services entre les entreprises de télécommunications offrant des services mobiles et filaires, les câblodistributeurs, d'autres entreprises de communications et des entreprises offrant des services par contournement qui, entre autres choses, crée des pressions sur les produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») et sur les taux de désabonnement liés à tous les services; les fusions et les acquisitions de concurrents au sein de l'industrie; notre capacité à continuer de fidéliser les clients en leur offrant une expérience client améliorée; les pressions sur les PMAA et le taux de désabonnement du secteur des services mobiles découlant des conditions du marché et des mesures prises par le gouvernement; les habitudes d'utilisation des clients; la tendance favorisant les tarifs fixes pour les services de transmission de la voix et de données, y compris les forfaits interurbains liés aux services de transmission de la voix et la disponibilité croissante des réseaux Wi-Fi permettant la transmission de données; les pressions sur les PMAA et les taux de désabonnement liés au service Internet haute vitesse et au service de télévision découlant des conditions du marché, des mesures prises par le gouvernement et des habitudes d'utilisation des clients; les pertes de lignes résidentielles et de lignes d'affaires d'accès au réseau; les ajouts d'abonnés et les volumes de fidélisation des abonnés aux services mobiles, aux services de télévision et au service Internet haute vitesse ainsi que les coûts connexes; notre capacité d'obtenir et d'offrir du contenu de données en temps opportun au moyen de divers appareils sur les plateformes mobiles et de télévision, à un coût raisonnable; la concurrence de sociétés internationales concernant les services d'itinérance mondiale.
- Le remplacement de la technologie, y compris l'utilisation réduite et la banalisation accrue des services filaires locaux et interurbains de transmission de la voix traditionnels découlant de l'incidence des applications de services par contournement et du remplacement des services mobiles, la plus faible croissance générale du marché en ce qui a trait aux services d'accès à Internet haute vitesse et la contraction générale du marché en ce qui concerne les services de télévision; l'accroissement du nombre de foyers qui utilisent uniquement des services téléphoniques mobiles ou par Internet; la baisse continue des PMAA tirés des services mobiles de transmission de la voix, en raison notamment du remplacement de la technologie en faveur de la messagerie textuelle et des applications de services par contournement; le remplacement des services mobiles par les services Wi-Fi, lesquels sont de plus en plus accessibles; ainsi que les technologies perturbatrices telles que les services par contournement IP (protocole Internet) qui pourraient supplanter nos services, y compris les services de télévision et de divertissement, et se répercuter sur les produits.
- La technologie, y compris la demande des abonnés visant les services de transmission de données qui pourrait mettre à l'épreuve la capacité des réseaux mobiles et la capacité spectrale dans l'avenir; notre recours à des systèmes existants et à la technologie de l'information; les options au chapitre de la technologie, les voies d'évolution des technologies et les plans de mise en œuvre des réseaux filaires et mobiles (y compris les initiatives liées aux réseaux à large bande, telles que le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné [« FTTP »] et le déploiement de petites cellules pour les services mobiles; la technologie mobile 5G et la disponibilité de ressources et notre aptitude à accroître de façon adéquate la capacité du réseau à large bande); notre recours à des ententes de partage de réseau mobile; le choix des fournisseurs et la capacité de ces derniers à maintenir leurs gammes de produits et à offrir des services à l'égard de ces produits; le taux de concentration et de pénétration sur le marché des fournisseurs d'équipement pour réseaux, de services TELUS TV^{MD} et d'appareils mobiles; le rendement de la technologie mobile; notre besoin prévu à long terme d'acquérir du spectre additionnel dans le cadre des futures enchères de spectre et auprès de tiers afin de composer avec la demande croissante visant les services de transmission de données; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux mobiles ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits, de nouveaux services et systèmes de soutien, y compris Internet des objets (« IoD ») en ce qui a trait aux appareils connectés à Internet; le déploiement et l'exploitation de nouveaux réseaux filaires à large bande à un coût raisonnable et d'une disponibilité raisonnable, ainsi que le succès remporté par les nouveaux produits et services lancés sur ces réseaux; la fiabilité du réseau et la gestion des changements; le moment auquel auront lieu les mises hors service de certains réseaux, systèmes et services filaires existants afin de réduire les coûts d'exploitation; la mise à niveau réussie et l'évolution de la technologie sur laquelle se fonde TELUS TV, qui dépendent de tiers fournisseurs.
- La capacité de mettre en œuvre avec succès les initiatives en matière de réduction des coûts et de réaliser les économies prévues, déduction faite des coûts de restructuration et autres coûts, tout en demeurant axés sur le service à la clientèle et en s'assurant que ces initiatives n'aient pas d'incidence négative sur les activités commerciales. Ces initiatives comprennent notre programme d'efficacité et d'efficacité opérationnelle visant à soutenir une amélioration du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »); l'intégration des activités; l'impartition des processus d'affaires, des activités de délocalisation et de réorganisation, y compris tous programmes de réduction du nombre d'employés ETP; les activités d'approvisionnement; ainsi que la rationalisation de biens immobiliers. Nous continuerons d'évaluer et de mettre en œuvre, le cas échéant, d'autres initiatives d'efficacité et d'efficacité au chapitre des produits et des coûts.
- La croissance et les fluctuations de l'économie, y compris la situation économique au Canada, qui pourrait être touchée par des faits nouveaux d'ordre économique et d'autres faits nouveaux à l'étranger; les taux d'intérêt futurs; l'inflation; les taux de chômage; l'incidence des faibles prix du pétrole; l'incidence des faibles dépenses des entreprises (notamment une réduction des investissements et de la structure de coûts); le rendement et la capitalisation des régimes de retraite de même que les taux d'actualisation; ainsi que les taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain.

- Le niveau des dépenses d'investissement et les décaissements possibles aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre ou auprès de tiers, en raison de nos initiatives liées aux services à large bande, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques; de notre déploiement continu de plus récentes technologies mobiles telles que la technologie 5G; de l'utilisation du nouveau spectre acquis; des investissements dans la résilience et la fiabilité du réseau; de la demande des abonnés visant les services de transmission de données; des systèmes et des processus d'affaires en pleine évolution; de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'efficacité; du soutien relatif aux contrats d'envergure et complexes; ainsi que des futures enchères de spectre pour les services sans fil que doit tenir le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »). Si nous n'atteignons pas nos objectifs au chapitre des résultats d'exploitation et des résultats financiers, cela pourrait influencer sur les niveaux de nos dépenses d'investissement.
- Les décisions réglementaires et les changements à la réglementation, y compris les interventions possibles du gouvernement afin d'accroître davantage la concurrence dans le secteur des services mobiles; l'examen du Code sur les services sans fil du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (le « CRTC »); l'examen des services mobiles de gros du CRTC, dans le cadre duquel il a été déterminé que le CRTC réglementera les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au Canada ainsi que l'établissement de ces tarifs; les futures enchères de spectre (y compris les limites visant les fournisseurs de services sans fil établis, le spectre réservé favorisant certaines entreprises de télécommunications et les autres avantages dont bénéficient les nouveaux participants et les participants étrangers ainsi que la quantité de spectre acquis et les coûts engagés pour acquérir ce spectre); les restrictions concernant l'acquisition, la vente et le transfert de licences de spectre; l'incidence à long terme indéterminée de l'examen des services filaires de gros effectué par le CRTC; l'incidence possible de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata lorsque les clients annulent les services; l'examen par le CRTC des pratiques de fixation de prix différenciés liées aux forfaits de données sur Internet; les modifications possibles de la portée et de la nature des obligations en matière de services de base, y compris la réglementation possible de la qualité, de la disponibilité et du caractère abordable des services Internet résidentiels et les exigences accrues en matière de financement liées à ces services; l'incidence de l'examen des politiques culturelles effectué par la ministre du Patrimoine canadien; l'intégration verticale de l'industrie de la radiodiffusion ayant fait en sorte que des concurrents sont propriétaires de services de contenu de radiodiffusion ainsi que la mise en application efficace et au moment opportun des balises réglementaires connexes; la surveillance continue des restrictions concernant la propriété d'actions ordinaires de TELUS par des non-Canadiens et la conformité à ces restrictions.
- La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende jusqu'en 2019 et la capacité de maintenir et d'exécuter notre programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2019. Ces programmes pourraient être touchés par des facteurs comme l'environnement concurrentiel, la performance économique au Canada, notre bénéfice et nos flux de trésorerie disponibles, le niveau de nos dépenses d'investissement et l'acquisition de licences de spectre, ainsi que les décisions et les faits nouveaux en matière de réglementation. Les décisions concernant les dividendes trimestriels sont assujetties à une évaluation et à une détermination effectuées par le conseil d'administration (le « conseil ») en fonction de la situation financière et des perspectives de la société. Le programme de rachat d'actions pourrait être touché par tout changement quant à notre intention de racheter des actions, par l'évaluation et la détermination effectuées de temps à autre par le conseil en fonction de la situation financière et des perspectives de la société, ainsi que par le cours des actions de TELUS sur le marché. En conséquence, il n'existe aucune certitude que ces programmes seront maintenus jusqu'en 2019.
- Les exigences en matière de financement et d'endettement, y compris notre capacité d'effectuer des financements et de maintenir des notations du crédit de première qualité se situant dans la fourchette BBB+, ou des notations équivalentes.
- Les risques liés aux processus, y compris notre dépendance à l'égard des systèmes en place et la capacité à offrir et à soutenir de nouveaux produits et services ainsi que les activités commerciales; notre capacité à assurer une gestion efficace des changements liés au remplacement et à la mise à niveau des systèmes, à la réingénierie des processus et à l'intégration des activités; la mise en œuvre d'ententes complexes avec de grandes entreprises qui pourraient être touchées de façon défavorable par les ressources disponibles, les limites des systèmes et le niveau de collaboration d'autres fournisseurs de services; notre capacité à gérer avec succès nos activités à l'étranger; les atteintes à la sécurité de l'information et à la vie privée, y compris la perte ou le vol de données; les menaces intentionnelles concernant notre infrastructure et nos activités, ainsi que les risques liés aux activités de réaménagement des coentreprises immobilières.
- Les litiges et les questions d'ordre juridique, y compris notre capacité à faire en sorte que notre défense dans le cadre des enquêtes, des instances réglementaires, des réclamations et des poursuites, y compris les réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et les recours collectifs dont nous faisons l'objet, ainsi que des poursuites, réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle et recours collectifs possibles fondés sur des réclamations faites par des consommateurs, des infractions aux données personnelles, à la vie privée et à la sécurité, ainsi que la responsabilité sur le marché secondaire, soit couronnée de succès, de même que le caractère complexe que revêt la conformité aux lois au pays et à l'étranger.
- Les questions touchant les ressources humaines, y compris l'embauche, la fidélisation et la formation appropriée du personnel dans un secteur hautement concurrentiel; l'issue du scrutin de ratification en cours (le résultat devrait être connu avant le 20 novembre 2016) concernant la convention de renouvellement entre TELUS et le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT ») et la section locale 1944 du Syndicat des Métallos; les négociations prévues relativement à l'arrivée à échéance de deux plus petites conventions dont l'une a été conclue avec le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS (« SAMT ») et arrivera à échéance en mars 2017, et l'autre a été conclue avec le Syndicat québécois des employés de TELUS (« SQET ») et arrivera à échéance en décembre 2017; le niveau de participation des employés.
- Les questions fiscales, y compris les lois fiscales complexes susceptibles de faire l'objet d'interprétations par les administrations fiscales qui pourraient différer de nos interprétations; les modifications apportées aux lois fiscales, y compris les taux d'imposition; le fait qu'il n'est plus possible de différer l'impôt sur le résultat au moyen de l'utilisation de fins d'année d'imposition différentes pour les sociétés de personnes en exploitation et les entreprises associées; ainsi que la complexité des lois fiscales internationales et la conformité à ces lois.
- Les événements touchant la poursuite des activités, y compris notre capacité à maintenir notre service à la clientèle et à exploiter nos réseaux en cas d'erreurs humaines ou de menaces liées aux interventions humaines, telles que les cyberattaques et les pannes d'équipement susceptibles d'entraîner diverses interruptions du réseau; les perturbations de la chaîne d'approvisionnement; les menaces de catastrophes naturelles; les épidémies; les pandémies; ainsi que l'exhaustivité et l'efficacité des plans et des mesures de continuité des activités et de reprise après sinistre.

- Les partenariats, les acquisitions ou les dessaisissements, y compris notre capacité à conclure la transaction avec BCE aux fins de l'acquisition d'une partie des clients des services mobiles et des magasins de dépositaire de MTS, y compris l'obtention des approbations réglementaires requises, et notre capacité à assurer la migration fructueuse de ces clients et de ces magasins et, de façon plus générale, à faire en sorte que l'intégration de ces acquisitions, les dessaisissements ou l'établissement de partenariats soient fructueux et effectués au moment opportun, et à concrétiser les avantages stratégiques prévus.
- Les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports et dans les documents d'information que nous publions, y compris notre rapport annuel et notre notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières ou d'autorités de réglementation semblables au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse sedar.com) et auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») aux États-Unis, y compris sur formulaire 40-F (sur le site EDGAR à l'adresse sec.gov). La *rubrique 10*, « *Risques et gestion des risques* », de notre rapport de gestion annuel 2015, des rapports de gestion des premier et deuxième trimestres de 2016 et du présent rapport de gestion, est intégrée par renvoi dans la présente mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Rapport de gestion

Le 4 novembre 2016

Table des matières

Rubrique	Description
1. Introduction	1.1 Préparation du rapport de gestion 1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités 1.3 Faits saillants – données consolidées
2. Activités principales et stratégie	
3. Priorités de la société pour 2016	
4. Capacités	4.1 Principaux marchés et concurrents 4.2 Ressources opérationnelles 4.3 Situation de trésorerie et sources de financement 4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière
5. Analyse des résultats d'exploitation	5.1 Généralités 5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et des tendances 5.3 Résultats d'exploitation consolidés 5.4 Secteur des services mobiles 5.5 Secteur des services filaires
6. Évolution de la situation financière	
7. Situation de trésorerie et sources de financement	7.1 Aperçu 7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation 7.3 Sorties liées aux activités d'investissement 7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement 7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement 7.6 Facilités de crédit 7.7 Vente de créances clients 7.8 Notations du crédit 7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels 7.10 Information sur les actions en circulation 7.11 Transactions entre parties liées
8. Questions comptables	8.1 Estimations comptables critiques 8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables
9. Mise à jour des hypothèses	
10. Risques et gestion des risques	10.1 Questions de réglementation
11. Définitions et rapprochements	11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières 11.2 Indicateurs opérationnels

1. Introduction

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

1.1 Préparation du rapport de gestion

Les rubriques qui suivent constituent une analyse de la situation financière et de la performance financière consolidées de TELUS pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, qui doit être lue conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de TELUS au 30 septembre 2016 (les « états financiers consolidés intermédiaires »). Les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») que nous utilisons sont les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nos états financiers consolidés intermédiaires sont conformes aux IFRS de l'IASB et aux PCGR du Canada, et ils ont été préparés selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*. L'utilisation du terme IFRS dans le présent rapport de gestion fait référence à ces normes. Dans notre analyse, nous utilisons également certaines mesures financières non définies par les PCGR, telles que le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA »), pour évaluer notre rendement, surveiller le respect des clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et gérer notre structure du capital. Ces mesures sont définies clairement et font l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables à la *rubrique 11.1*. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée en temps opportun à la haute direction, pour que les décisions appropriées concernant les informations à fournir au public puissent être prises. Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés intermédiaires ont été revus par le comité d'audit de TELUS, et notre conseil d'administration a autorisé leur publication le 4 novembre 2016.

Sauf indication contraire, les résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016 sont comparés aux résultats du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2015.

1.2 Environnement au sein duquel nous exerçons nos activités

Croissance de l'économie

Nous avons mis nos hypothèses à jour depuis notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2016. Nous estimons maintenant que la croissance de l'économie au Canada sera un peu plus lente et sera d'environ 1,2 % (auparavant, 1,3 %) en 2016 et se situera entre 1,8 % et 2,2 % en 2017, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons maintenant que la croissance de l'économie se chiffrera à environ 2,8 % (auparavant, 2,9 %) en Colombie-Britannique en 2016 et se situera entre 2,2 % et 2,8 % en 2017, et que la contraction de l'économie en Alberta sera d'environ (2,2) % [auparavant, (2,0) %] en 2016, en raison en partie des feux de forêt qui ont ravagé Fort McMurray et de la baisse des prix du pétrole en 2016. Nous prévoyons que la croissance en Alberta se situera dans une fourchette plus large de 1,4 % à 2,3 % en 2017 en Alberta. Dans son Rapport sur la politique monétaire d'octobre 2016, la Banque du Canada estime que la croissance de l'économie canadienne se chiffrera à 1,1 % en 2016 et à 2 % en 2017. Selon l'Enquête sur la population active publiée par Statistique Canada pour le mois de septembre 2016, le taux de chômage au pays s'est élevé à 7,0 % (7,1 % en décembre 2015 et en septembre 2015).

1.3 Faits saillants – données consolidées

Négociations collectives et changement visant le remaniement de la rémunération pour 2017 à 2019

En 2015, nous avons amorcé des négociations collectives avec le Syndicat des travailleurs(euses) en télécommunications (« STT ») et avec la section locale 1944 du Syndicat des Métallos, aux fins du renouvellement de la convention collective arrivée à échéance le 31 décembre 2015. Le contrat arrivé à échéance couvrait environ 40 % de notre effectif au Canada au 30 septembre 2016. Les négociations entre TELUS et le STT se sont poursuivies au cours du troisième trimestre. Le 3 octobre 2016, le STT et TELUS ont annoncé que les deux parties ont conclu une entente de principe visant une nouvelle convention de cinq ans, qui sera présentée aux membres du STT afin d'être ratifiée. Le scrutin de ratification devrait être mené à terme au plus tard le 20 novembre 2016.

Après le 30 septembre 2016, nous nous sommes engagés à verser des sommes forfaitaires totalisant environ 300 millions de dollars (compte tenu des montants proposés dans une entente de principe non ratifiée), au titre d'une charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis à la plupart des membres du personnel syndiqués et non syndiqués actuels situés au Canada; une portion du montant après impôt versé à certains employés qui toucheront une somme forfaitaire sera versée sous forme d'actions ordinaires acquises sur le marché. Si l'entente de principe est ratifiée, un paiement non récurrent sera fait à ces membres du personnel syndiqués au quatrième trimestre de 2016. Ce paiement remplace les hausses salariales qui auraient autrement été accordées les 1^{er} juillet 2016, 2017 et 2018 (sur une période de 30 mois), et il représente également la rémunération tenant compte des concessions relatives à la convention collective qui sous-tendent les futures améliorations de la productivité. Nous avons adopté une approche semblable relativement aux hausses salariales pour les gestionnaires. En ce qui concerne la plupart de nos gestionnaires actuels situés au Canada, un paiement non récurrent leur sera fait au quatrième trimestre de 2016, à la place des hausses salariales générales pour 2017 et 2018 (sur une période de 24 mois). Les prochaines hausses salariales seront accordées en 2019.

Émission de titres de créance à long terme

En septembre 2016, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, nous avons émis des billets de premier rang non garantis à 2,80 % d'un montant de 600 millions de dollars US, échéant le 16 février 2027. À la date du présent rapport de gestion, le produit a servi à rembourser une tranche de 453 millions de dollars US du papier commercial, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société. Nous avons entièrement couvert le montant en capital et les obligations au titre des intérêts contre les fluctuations du taux de change du dollar canadien pour toute la durée des billets. Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe effectif est de 2,95 % et le montant émis et en circulation effectif est de 792 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3205 \$). La durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. (« TI »)] a augmenté pour s'établir à environ 10,7 ans au 30 septembre 2016, par rapport à environ 10,6 ans au 30 septembre 2015. Par ailleurs, le coût moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TI) a diminué pour s'établir à 4,23 % au 30 septembre 2016, par rapport à 4,32 % au 30 juin 2016 et à 4,42 % au 30 septembre 2015.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 a débuté le 15 septembre 2015 et a pris fin le 14 septembre 2016. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, nous avons racheté et annulé 9 691 400 actions ordinaires de la société pour environ 379 millions de dollars, ce qui reflète un prix d'achat moyen par action de 39,14 \$.

En septembre 2016, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017, aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 8 millions d'actions ordinaires de TELUS pour une contrepartie maximale de 250 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 30 septembre 2016. À la place du rachat et de l'annulation d'actions, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, une fiducie régie par un régime d'avantages du personnel peut racheter jusqu'à 25 % du montant approuvé aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en faveur des employés non dirigeants, aux fins du paiement partiel de la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis.

Les rachats d'actions en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017 représentent une tranche supplémentaire maximale de 1,4 % des actions ordinaires de TELUS en circulation au 16 septembre 2016. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour de plus amples renseignements. Il n'existe aucune certitude que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017, car les décisions concernant le rachat d'actions se fondent sur l'évaluation et la détermination par notre conseil d'administration, de temps à autre, de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi que sur le cours des actions de TELUS sur le marché. (Se reporter à « *La capacité de maintenir et d'exécuter le programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2019* », à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs*.)

Faits saillants – données consolidées

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Comptes consolidés de résultat						
Produits d'exploitation	3 238	3 155	2,6 %	9 494	9 285	2,3 %
Bénéfice d'exploitation	616	597	3,1 %	1 946	1 893	2,8 %
Bénéfice avant impôt	487	491	(0,8) %	1 560	1 560	— %
Bénéfice net	355	365	(2,7) %	1 149	1 121	2,6 %
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	348	365	(4,7) %	1 142	1 121	1,9 %
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) :						
Bénéfice par action de base (BPA de base)	0,59	0,61	(3,3) %	1,93	1,85	4,3 %
BPA de base ajusté ¹	0,65	0,66	(1,5) %	2,05	2,03	1,0 %
Dilué	0,59	0,61	(3,3) %	1,93	1,85	4,3 %
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,46	0,42	9,5 %	1,36	1,24	9,7 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, de base (en millions)	592	601	(1,6) %	593	605	(2,0) %
Tableaux consolidés des flux de trésorerie						
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 032	1 025	0,7 %	2 487	2 686	(7,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(680)	(549)	(23,9) %	(2 075)	(3 852)	46,1 %
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) ²	(787)	(623)	(26,3) %	(2 174)	(1 922)	(13,1) %
Paiements au titre des licences de spectre pour les services sans fil	—	(12)	100,0 %	(145)	(2 002)	92,8 %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(370)	(412)	10,2 %	(225)	1 247	n.s.
Autres faits saillants						
Nombre de connexions d'abonnés ³ (en milliers)				12 577	12 436	1,1 %
BAIIA ¹	1 131	1 068	5,8 %	3 460	3 284	5,3 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹	1 191	1 119	6,4 %	3 591	3 411	5,3 %
BAIIA ajusté ^{1,4}	1 181	1 119	5,5 %	3 557	3 411	4,3 %
Marge du BAIIA ajusté ⁵	36,5	35,5	1,0 pt	37,5	36,7	0,8 pt
Flux de trésorerie disponibles ¹	98	310	(68,4) %	332	881	(62,3) %
Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)				2,62	2,64	(0,02)

Abréviations utilisées dans le rapport de gestion : n.s. – non significatif; pts – points de pourcentage

- Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières. (Se reporter à la *rubrique 11.1*.)
- Les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations, compte non tenu des licences de spectre, présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie.
- Le total du nombre d'appareils d'abonnés actifs aux services mobiles, de lignes résidentielles d'accès au réseau, d'abonnés à Internet haute vitesse et d'abonnés au service TELUS TV (abonnés au service Télé OPTIK^{MC} et abonnés au service TELUS TV Satellite^{MD}) à la fin des périodes respectives, calculé à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés présenté au 1^{er} janvier 2015 a été ajusté sur une base rétrospective de manière à exclure 1 613 000 lignes d'affaires d'accès au réseau en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires en tant qu'indicateur de rendement clé. De plus, par suite d'un examen du nombre d'abonnés effectué au premier trimestre de 2016, nous avons réduit de 45 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés aux services mobiles postpayés pour 2016, et nous avons augmenté de 21 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse pour 2016.
- Le BAIIA ajusté pour toutes les périodes exclut les coûts de restructuration et autres coûts (se reporter à la *rubrique 11.1* pour des renseignements concernant les coûts de restructuration et autres coûts). Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre de 2016 exclut des profits nets et un bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières de 10 millions de dollars. Le BAIIA ajusté pour les neuf premiers mois de 2016 exclut i) un profit de 15 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2016, qui découle de l'échange de licences de spectre pour les services sans fil; ii) des profits nets et un bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières de 19 millions de dollars (9 millions de dollars au deuxième trimestre et 10 millions de dollars au troisième trimestre).
- La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Le calcul des produits d'exploitation exclut les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, ainsi que le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil.

Faits saillants de l'exploitation

- Les **produits d'exploitation consolidés** ont augmenté de 83 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 209 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

Les produits tirés des services se sont accrus de 111 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 274 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données et des services de réseau mobile, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie et du maintien de pressions concurrentielles. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »* et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*.)

Les produits tirés de l'équipement ont diminué de 27 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison de la hausse des coûts de financement par appareil du secteur des services mobiles, de la réduction des volumes de fidélisation et de la diminution des activités de vente d'équipement filaire dans le marché des affaires, laquelle s'explique en partie par le ralentissement économique. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*.)

Les autres produits d'exploitation ont diminué légèrement au troisième trimestre de 2016 et ont augmenté de 16 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation depuis le début de l'exercice tient compte d'un profit comptabilisé au deuxième trimestre de 2016, lequel est lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, ainsi que des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières comptabilisés en 2016, facteurs neutralisés en partie par des provisions au titre de l'acquisition de certaines entreprises et par la réduction des montants comptabilisés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*.)

- Au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2016, le total du **nombre de connexions d'abonnés** a augmenté de 141 000. Ce résultat reflète une hausse sur 12 mois de 2,4 % du nombre d'abonnés aux services mobiles postpayés, une croissance de 6,4 % du nombre d'abonnés au service TELUS TV et une croissance de 5,6 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse, résultats neutralisés en partie par la réduction de 7,7 % du nombre d'abonnés aux services mobiles prépayés et par la baisse de 6,4 % des lignes résidentielles d'accès au réseau.

Les ajouts nets d'abonnés aux services mobiles postpayés se sont établis à 87 000 au troisième trimestre de 2016 et à 156 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, en hausse de 18 000 pour le trimestre et en baisse de 26 000 au cours des neuf premiers mois. L'augmentation au troisième trimestre reflète la hausse des ajouts bruts découlant du succès remporté par les promotions ciblées, ainsi que la réduction du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. La diminution pour la période de neuf mois reflète le maintien des ajouts bruts imputable au ralentissement économique, particulièrement en Alberta, l'intensification de la concurrence et l'incidence de la hausse des prix des appareils (y compris l'incidence de la hausse des coûts des fournisseurs en raison de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux dernières années) sur la demande des clients, ainsi que la hausse du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,94 % au troisième trimestre de 2016 et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à 0,97 % au troisième trimestre de 2015 et à 0,91 % au cours des neuf premiers mois de 2015. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, pour de plus amples renseignements.)

Les ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse se sont établis à 14 000 au troisième trimestre de 2016 et à 44 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, en baisse de 10 000 pour le trimestre et de 25 000 pour la période de neuf mois. Ces diminutions sont imputables à l'incidence de l'intensification de la concurrence ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique ayant entraîné une réduction des ajouts bruts et une hausse du taux de désabonnement, facteurs neutralisés en partie par l'élargissement continu de notre couverture à large bande haute vitesse, y compris le déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné (« FTTP »), ainsi que par l'incidence favorable de l'adoption continue des services Télé OPTIK. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV se sont établis à 14 000 au troisième trimestre de 2016 et à 38 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète une baisse de 12 000 pour le trimestre et de 26 000 pour la période de neuf mois. Les diminutions reflètent la baisse des ajouts bruts, l'accroissement du taux de désabonnement et les pertes d'abonnés aux services de télévision par satellite, ainsi que l'incidence de l'intensification de la concurrence, y compris celle liée aux services par contournement, la plus faible croissance du marché pour les services de télévision, le ralentissement économique et le taux de pénétration

du marché élevé lié aux services de télévision. Ces pressions ont été neutralisées en partie par l'élargissement continu de l'accessibilité de nos services Télé OPTIK et par l'augmentation des vitesses à large bande qui rehaussent le caractère attrayant de nos services groupés. (Se reporter à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice d'exploitation** a augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 53 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent la croissance du **BAIIA**, laquelle a été neutralisée en partie par la hausse du total de la dotation aux amortissements découlant de l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs et de la hausse des charges liées aux immobilisations.

Le **BAIIA** comprend les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement de coentreprises immobilières comptabilisés aux deuxième et troisième trimestres de 2016, de même qu'un profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil comptabilisé au deuxième trimestre de 2016. Le BAIIA s'est accru de 63 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 176 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données et des services de réseau mobile; l'amélioration des marges liées aux services Internet, aux services d'impartition des processus d'affaires, aux services TELUS TV et à TELUS Santé; la croissance des autres produits d'exploitation dont il est fait mention ci-dessus; ainsi que la mise en œuvre de nos initiatives d'efficience et d'efficacité opérationnelle. Cette croissance a été neutralisée en partie par l'augmentation des frais d'acquisition et de fidélisation des abonnés des services mobiles, par la hausse des coûts de restructuration, par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix existants, par des provisions au titre de l'acquisition de certaines entreprises et, pour la période de neuf mois, par une incidence d'environ 5 millions de dollars sur les coûts et sur les produits, laquelle touche principalement le secteur des services filaires et est liée aux graves feux de forêt qui ont ravagé le nord de l'Alberta.

Le **BAIIA ajusté**, qui exclut les coûts de restructuration et autres coûts de même que les profits nets et le bénéfice lié à la participation dont il est fait mention ci-dessus, s'est accru de 62 millions de dollars au troisième trimestre et de 146 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. (Se reporter à la *rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles »*, et à la *rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »*, pour de plus amples renseignements.)

- Le **bénéfice avant impôt** a diminué de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et est demeuré inchangé au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison du fait que la hausse du bénéfice d'exploitation a été neutralisée par l'accroissement des coûts de financement. L'accroissement des coûts de financement découle de l'augmentation du solde moyen de la dette à long terme (qui découle en grande partie de l'acquisition de licences de spectre en 2015), de l'augmentation des pertes de change et de la diminution des produits d'intérêts au cours de la période de neuf mois, qui découle essentiellement de la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, de produits d'intérêts de 20 millions de dollars en raison du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution du coût moyen pondéré de la dette à long terme et, pour la période de neuf mois, par la hausse des intérêts sur la dette à long terme capitalisés ayant trait aux licences de spectre visant le spectre qui n'a pas encore pu être déployé.
- L'**impôt sur le résultat** a augmenté de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et a diminué de 28 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation pour le trimestre reflète en grande partie la hausse des charges non déductibles en 2016, ainsi que les ajustements comptabilisés en 2015 au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. La diminution pour la période de neuf mois reflète un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars comptabilisé au deuxième trimestre de 2015 au titre de la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de l'augmentation du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, facteur neutralisé en partie par la comptabilisation, en 2015, d'un recouvrement de 23 millions de dollars au titre du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. (Se reporter à la *rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés »*).
- Le **bénéfice net attribuable aux actions ordinaires** a diminué de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et a augmenté de 21 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Pour le trimestre, la hausse du bénéfice d'exploitation a été largement neutralisée par la hausse des coûts de financement et de l'impôt sur le résultat. Pour la période de neuf mois, la hausse du bénéfice d'exploitation et la diminution de l'impôt sur le résultat ont été neutralisées en partie par l'augmentation des coûts de financement. En excluant les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières en 2016, les coûts de restructuration et autres coûts, les ajustements liés à l'impôt et, pour la

période de neuf mois, l'incidence du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil en 2016 et la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography en 2015, le bénéfice net a diminué de 15 millions de dollars, ou 3,8 %, au troisième trimestre de 2016, et de 18 millions de dollars, ou 1,5 %, au cours des neuf premiers mois de 2016.

Analyse du bénéfice net

(en dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	348	365	(17)	1 142	1 121	21
Ajouter (déduire) :						
Profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat	—	—	—	(13)	—	(13)
Profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	(6)	—	(6)	(11)	—	(11)
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt sur le résultat	44	38	6	96	93	3
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat	(3)	(5)	2	(2)	10	(12)
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat	—	—	—	—	6	(6)
Bénéfice net ajusté	383	398	(15)	1 212	1 230	(18)

- Le **bénéfice par action (BPA de base)** a diminué de 0,02 \$ au troisième trimestre de 2016 et a augmenté de 0,08 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016. La réduction du nombre d'actions en circulation découlant de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, déduction faite des options sur actions exercées, a eu une incidence positive d'environ 0,01 \$ et 0,04 \$, respectivement, sur le BPA de base du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016. En excluant les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières en 2016, les coûts de restructuration et autres coûts, les ajustements liés à l'impôt sur le résultat et, pour la période de neuf mois, l'incidence du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil en 2016 ainsi que la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography en 2015, le BPA de base a diminué de 0,01 \$ au troisième trimestre de 2016 et a augmenté de 0,02 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016.

Analyse du BPA de base

(en dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BPA de base	0,59	0,61	(0,02)	1,93	1,85	0,08
Ajouter (déduire) :						
Profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat, par action	—	—	—	(0,02)	—	(0,02)
Profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat, par action	(0,01)	—	(0,01)	(0,02)	—	(0,02)
Coûts de restructuration et autres coûts, après impôt sur le résultat, par action	0,08	0,06	0,02	0,16	0,15	0,01
Ajustements défavorables (favorables) liés à l'impôt sur le résultat, par action	(0,01)	(0,01)	—	—	0,02	(0,02)
Mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins Black's, après impôt sur le résultat, par action	—	—	—	—	0,01	(0,01)
BPA de base ajusté	0,65	0,66	(0,01)	2,05	2,03	0,02

- Les **dividendes déclarés par action ordinaire** ont totalisé 0,46 \$ au troisième trimestre de 2016 et 1,36 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016, en hausse de 9,5 % par rapport au troisième trimestre de 2015 et de 9,7 % par rapport aux neuf premiers mois de 2015, ce qui est conforme à l'annonce selon laquelle nous comptons effectuer des hausses de dividendes continues, la hausse annuelle devant se situer aux alentours de 10 % jusqu'en 2016. Le 3 novembre 2016, le conseil a déclaré un dividende pour le quatrième trimestre de 0,48 \$ par action sur les actions ordinaires émises et en circulation, payable le 3 janvier 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2016. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 9,1 %, par rapport au dividende par action de 0,44 \$ déclaré à l'exercice précédent.

Faits saillants – situation de trésorerie et sources de financement

- Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** au 30 septembre 2016 était de 2,62 fois, en baisse par rapport à 2,64 fois au 30 septembre 2015, l'augmentation de la dette nette ayant été neutralisée par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la *rubrique 4.3*, « *Situation de trésorerie et sources de financement* », et à la *rubrique 7.5*, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)
- Les **entrées liées aux activités d'exploitation** ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et ont diminué de 199 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation pour le trimestre découle essentiellement de la hausse du BAIIA et des variations du fonds de roulement, déduction faite de la hausse des paiements d'impôt sur le résultat et des intérêts payés. La diminution pour la période de neuf mois est imputable à la hausse des paiements d'impôt sur le résultat, des intérêts payés et des décaissements au titre de la restructuration, facteur neutralisé en partie par la croissance du BAIIA et par la réduction des paiements au titre de la rémunération fondée sur des actions. (Se reporter à la *rubrique 7.2*, « *Entrées liées aux activités d'exploitation* ».)
- Les **sorties liées aux activités d'investissement** ont augmenté de plus de 131 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et ont diminué de près de 1,8 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation pour le trimestre reflète en grande partie la hausse des dépenses d'investissement excluant les licences de spectre. La diminution pour la période de neuf mois reflète principalement les paiements en trésorerie de 2 milliards de dollars effectués en 2015 au titre des licences de spectre. Les **dépenses d'investissement excluant les licences de spectre** ont augmenté de 164 millions de dollars au troisième trimestre et de 252 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, en raison principalement de l'accroissement des dépenses d'investissement générationnelles liées à l'infrastructure à large bande pour les services filaires et mobiles, y compris le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques et le déploiement des licences de spectre pour les services sans fil. (Se reporter à la *rubrique 7.3*, « *Sorties liées aux activités d'investissement* ».)
- Au troisième trimestre de 2016, les **sorties liées aux activités de financement** ont diminué de 42 millions de dollars, en raison essentiellement du rachat d'un moins grand nombre d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités, facteur neutralisé par les remboursements nets de titres de créance à long terme au troisième trimestre de 2016, par rapport aux émissions nettes de titres de créance à long terme au cours de la période correspondante de 2015. Pour la période de neuf mois, les sorties nettes liées aux activités de financement ont augmenté de près de 1,5 milliard de dollars, principalement en raison de la diminution des émissions nettes de titres de créance à long terme en 2016. (Se reporter à la *rubrique 7.4*, « *Entrées (sorties) liées aux activités de financement* ».)
- Les **flux de trésorerie disponibles** ont diminué de 212 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 549 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète la hausse des paiements d'impôt sur le résultat et des dépenses d'investissement excluant les licences de spectre, ainsi que l'augmentation des intérêts payés, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA ajusté. De plus, pour la période de neuf mois, la diminution reflète l'augmentation des décaissements au titre de la restructuration, facteur neutralisé en partie par la diminution des paiements au titre de la rémunération fondée sur des actions. (Se reporter à la *rubrique 11.1*.)

2. Activités principales et stratégie

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Nos activités principales sont décrites dans notre rapport de gestion annuel 2015. Nous présentons ci-après une mise à jour de nos activités en fonction des impératifs stratégiques pertinents.

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et mobile

Les produits tirés des services mobiles externes et des services filaires de transmission de données ont totalisé 8,3 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, soit une hausse de 340 millions de dollars, ou 4,3 %. Les produits tirés des services filaires de transmission de la voix et autres produits ainsi que les autres produits d'exploitation du secteur des services filaires ont totalisé 1,2 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, soit une baisse de 131 millions de dollars, ou 9,8 %. Les produits tirés des services mobiles et des services filaires de transmission de données représentent au total 87 % des produits consolidés de TELUS pour les neuf premiers mois de 2016, par rapport à 86 % pour la période correspondante de 2015.

Offrir des solutions intégrées qui démarquent TELUS de ses concurrents

TELUS a lancé son forfait Internet évolué de 150 Mbps, qui offre en exclusivité des vitesses de téléchargement et de téléversement symétriques pouvant atteindre 150 Mbps à ses clients résidentiels et d'affaires sur le réseau à fibres optiques TELUS PureFibre^{MC}. La vitesse de téléchargement symétrique de 150 Mbps n'est actuellement pas offerte par les câblodistributeurs concurrents. TELUS estime que les vitesses de téléchargement symétriques sont nécessaires aux fins des services de surveillance résidentielle, de l'IdO et des services infonuagiques centrés sur les usagers.

Se doter de moyens nationaux pour les services de données, IP, de voix et mobile

Au cours de 2016 et conformément à notre stratégie visant à optimiser le réseau, nous avons, en vertu d'un accord de transfert d'actifs conclu avec Bell Mobility Inc. (« Bell »), échangé certains pylônes de télécommunications mobiles. L'échange prévoyait la cession des contrats de location existants pour chaque pylône, ainsi que le transfert de tous les droits, titres et intérêts liés à la construction de pylônes sur les emplacements loués, y compris la structure des pylônes, les antennes et les câbles. L'échange est avantageux pour les deux parties, car les pylônes sont positionnés d'une manière telle qu'ils peuvent être utilisés au sein du réseau 4G LTE de chaque partie. On s'attend à ce que d'autres transferts d'actifs en tranches multiples aient lieu au cours de 2016 et des exercices ultérieurs.

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie et concentrer nos ressources sur nos activités de base

En juin 2016, nous avons présenté une demande d'avis et de décision préalable au Bureau de la concurrence, relativement à l'entente conclue avec BCE Inc. annoncée précédemment, en vertu de laquelle nous comptons faire l'acquisition d'environ un tiers des abonnés des services mobiles postpayés de Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») et nous nous verrons attribuer un tiers des magasins de MTS au Manitoba, sous réserve de la conclusion de l'acquisition de MTS par BCE Inc. Le prix total de la transaction conclue avec BCE Inc. variera selon le nombre réel d'abonnés des services mobiles postpayés admissibles acquis. Le 23 juin 2016, Manitoba Telecom Services Inc. (« MTS ») a annoncé qu'une importante majorité de ses actionnaires avait approuvé l'entente annoncée précédemment, en vertu de laquelle BCE Inc. acquerra la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Le 29 juin 2016, la Cour du Banc de la Reine du Manitoba a approuvé la transaction. Cette transaction demeure assujettie aux approbations requises auprès des organismes de réglementation et aux autres conditions de clôture habituelles, et devrait être conclue à la fin de 2016 ou au début de 2017.

En septembre 2016, TELUS a acquis les activités de la division canadienne de Nightingale Informatix Corp., y compris ses logiciels propriétaires de dossiers médicaux électroniques (« DME ») et sa clientèle. L'acquisition complète nos secteurs d'activité actuels et est conforme à notre priorité visant à consolider la position de chef de file de TELUS en matière de gestion de l'information en soins de santé.

Nous avons conclu un partenariat avec Huawei Canada aux fins des essais de la technologie mobile 5G, dont le déploiement devrait débuter en 2020. Ces essais ont été couronnés de succès et ont produit des vitesses de transmission mobile de 29,3 Gbps. De plus, nous avons mis à niveau plusieurs sites mobiles, les faisant passer de la technologie 4G LTE à la technologie LTE évoluée Pro, et nous avons effectué des essais concluants ayant produit des vitesses de téléchargement approchant 1 Gbps, soit environ 10 fois les vitesses actuelles de nos réseaux LTE évolués. Nous croyons que des appareils pouvant exploiter ces technologies pourraient être disponibles dès 2017. Les progrès que nous avons réalisés relativement à la technologie 5G mettent à profit nos investissements dans la fibre optique et nous rapprochent encore davantage de réseaux convergents plus efficaces.

Pénétrer le marché comme une seule et même équipe, sous une seule marque et en mettant en œuvre une stratégie unique

Dans le cadre de notre stratégie visant à nous doter de moyens nationaux, nous avons mis en place le TELUS Manitoba Community Board, que nous lancerons au début de 2017 et qui fournira des fonds aux organismes de bienfaisance enregistrés locaux offrant des services de soutien aux jeunes et aux familles et dont les activités portent sur au moins un des domaines clés suivants : la santé, l'éducation et l'environnement.

Investir dans les ressources internes en vue de créer une culture valorisant un rendement élevé et de garantir une efficacité opérationnelle

En raison de nos changements visant le remaniement de la rémunération pour 2017 à 2019, nous prévoyons réaliser des économies en 2017, en 2018 et au cours des prochains exercices, en évitant l'incidence cumulative des hausses salariales sur une période de deux ans, ainsi que l'incidence de ces hausses salariales sur les primes et sur les avantages du personnel. Se reporter à la section « *Négociations collectives et changement visant le remaniement de la rémunération pour 2017 à 2019* », à la rubrique 1.3.

3. Priorités de la société pour 2016

Les priorités de la société pour 2016 sont présentées dans notre rapport de gestion annuel 2015.

4. Capacités

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

4.1 Principaux marchés et concurrents

Pour une analyse de nos principaux marchés, de même qu'un aperçu de la concurrence, se reporter à la *rubrique 4.1* de notre rapport de gestion annuel 2015 et aux mises à jour présentées dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016 ainsi que dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2016.

4.2 Ressources opérationnelles

Pour une analyse de nos ressources opérationnelles, se reporter à la *rubrique 4.2* de notre rapport de gestion annuel 2015 et aux mises à jour présentées dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016 ainsi que dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2016.

Secteur des services mobiles

Au troisième trimestre de 2016, nous avons continué d'occuper une place dominante au chapitre des taux de désabonnement combinés à l'échelle nationale. Le taux de désabonnement mensuel des abonnés des services postpayés s'est établi à 0,94 % au troisième trimestre de 2016, ce qui constitue le 12^e des 13 derniers trimestres au cours desquels notre taux de désabonnement des abonnés des services postpayés est en deçà de 1 %, malgré les pressions d'ordre économique ayant fait en sorte que les clients ont acheté un moins grand nombre de téléphones. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,18 % au troisième trimestre de 2016, soit un taux de désabonnement trimestriel parmi les plus faibles depuis que nous sommes devenus une entreprise de télécommunications nationale il y a 16 ans. Cela constitue un autre exemple du succès attribuable à la culture qui nous démarque et qui vise à accorder la priorité aux clients ainsi qu'à l'attention que nous continuons de porter à la prestation d'une expérience client exceptionnelle, conjuguées aux nouveaux produits et services attrayants que nous offrons et à nos programmes de fidélisation.

Au cours des neuf premiers mois de 2016, nous avons poursuivi le déploiement du spectre pour les services sans fil dans les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 MHz acquises dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »), et nous avons commencé à exploiter ce spectre de manière à ce que nos abonnés puissent en bénéficier. Depuis le milieu de 2013, nous avons investi plus de 3,6 milliards de dollars pour acquérir des licences de spectre pour les services sans fil dans le cadre des enchères tenues et d'autres transactions, et nous avons ainsi plus que doublé le spectre que nous détenons à l'échelle nationale afin de soutenir notre objectif visant à accorder la priorité aux clients. La consommation de données mobiles augmente rapidement, et nous avons en conséquence effectué des investissements afin d'accroître la capacité de notre réseau pour prendre en charge la plus importante consommation de données et la croissance du nombre d'abonnés aux services mobiles.

Au 30 septembre 2016, notre réseau 4G LTE couvrait près de 97 % de la population canadienne, soit une augmentation par rapport à 95 % au 30 septembre 2015. De plus, nous continuons d'investir dans le lancement de notre réseau fondé sur les technologies LTE évoluées, qui couvrait plus de 61 % de la population canadienne au 30 septembre 2016. À l'extérieur des zones de couverture du réseau LTE et du réseau LTE évolué, et en ce qui concerne les services de transmission de la voix, les appareils fondés sur la technologie LTE que nous offrons fonctionnent également sur notre réseau HSPA+, qui couvrait 99 % de la population canadienne au 30 septembre 2016.

Secteur des services filaires

Nous continuons d'investir dans les collectivités urbaines et rurales et nous nous engageons à fournir des capacités en matière de réseau à large bande au plus grand nombre possible de Canadiens. Nous avons accru le déploiement de la fibre optique en branchant directement plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques. Au cours de 2015 et en 2016, nous avons annoncé des investissements aux fins du déploiement de notre réseau à fibres optiques dans diverses villes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de l'est du Québec. En outre, nous avons accru les vitesses du service Internet à large bande, nous avons élargi notre bibliothèque de vidéos sur demande offertes dans le cadre des services TV ainsi que le contenu haute définition, et avons notamment lancé le service TV 4K, et nous avons amélioré la commercialisation des produits et services groupés de transmission de données.

Au 30 septembre 2016, notre réseau à large bande haute vitesse couvrait plus de 2,9 millions de foyers et d'entreprises en Colombie-Britannique, en Alberta et dans l'est du Québec, y compris environ 0,95 million de foyers et d'entreprises couverts par nos installations à fibres optiques, en hausse par rapport à 0,83 million au deuxième trimestre de 2016, qui fournissent à ceux-ci un accès immédiat à notre réseau gigabit à fibres optiques.

4.3 Situation de trésorerie et sources de financement

Politiques financières liées à la structure du capital

Nous gérons le capital dans le but de maintenir une structure du capital souple qui optimise le coût et la disponibilité du capital en fonction d'un risque acceptable.

Dans notre définition du capital et aux fins de la gestion du capital, nous incluons les actions ordinaires (excluant le cumul des autres éléments du résultat global), la dette à long terme (y compris les facilités de crédit à long terme, le papier commercial adossé aux facilités de crédit à long terme et tous les actifs ou passifs de couverture connexes, déduction faite des montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global), la trésorerie et les placements temporaires, ainsi que les créances clients titrisées.

Nous gérons notre structure du capital et ajustons celle-ci en fonction des variations de la conjoncture et des risques liés à notre infrastructure de télécommunications. Afin de maintenir ou d'ajuster notre structure du capital, nous pouvons ajuster le montant des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires, pouvons racheter des actions à des fins d'annulation dans le cadre de nos offres de rachat dans le cours normal des activités, pouvons émettre de nouvelles actions, pouvons émettre de nouveaux titres de créance, pouvons émettre de nouveaux titres de créance afin de remplacer une dette existante dotée de caractéristiques différentes, ou pouvons accroître ou réduire le montant des créances clients vendues à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance.

Nous surveillons le capital au moyen de diverses mesures, notamment le ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, ainsi que les ratios de distribution. (Se reporter aux définitions, à la rubrique 11.1.)

Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Payer des dividendes aux détenteurs d'actions ordinaires en vertu de notre programme pluriannuel de croissance du dividende

- En mai 2016, nous avons annoncé que nous comptons effectuer des hausses de dividendes semestrielles continues, la hausse annuelle s'élevant de 7 % à 10 % entre 2017 et la fin de 2019, prolongeant par le fait même la politique annoncée en mai 2011. Nonobstant cet objectif, les décisions touchant les dividendes continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil ainsi qu'à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives sur une base trimestrielle. Notre indication concernant le ratio de distribution à long terme est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective. Il n'existe aucune certitude que nous maintiendrons un programme de croissance du dividende jusqu'en 2019. (Se reporter à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs – La capacité de maintenir notre programme de croissance du dividende par année jusqu'en 2019.*)
- Le 3 novembre 2016, un dividende pour le quatrième trimestre de 0,48 \$ par action a été déclaré sur les actions ordinaires émises et en circulation; ce dividende est payable le 3 janvier 2017 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 décembre 2016. Le dividende déclaré pour le quatrième trimestre de 2016 reflète une hausse cumulative de 0,04 \$ par action, ou 9,1 %, par rapport au dividende de 0,44 \$ par action versé en janvier 2016.

Racheter des actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de nos programmes pluriannuels de rachat d'actions

- Le 5 mai 2016, nous avons annoncé que nous avons l'intention de renouveler notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités chaque année pour les trois prochaines années, de manière à permettre le rachat d'actions pour un montant maximal de 250 millions de dollars au cours de chacune de ces années civiles. En septembre 2016, nous avons reçu l'approbation de la Bourse de Toronto (la « TSX ») visant la nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017, aux fins du rachat et de l'annulation d'un nombre maximal de 8 millions d'actions ordinaires de TELUS pour une contrepartie maximale de 250 millions de dollars, sur une période de 12 mois débutant le 30 septembre 2016. À la place du rachat et de l'annulation d'actions, sous réserve des approbations réglementaires, une fiducie régie par un régime d'avantages du personnel peut racheter jusqu'à 25 % du montant approuvé aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, en faveur des employés non dirigeants, aux fins du paiement partiel de la charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis.
- Les rachats d'actions dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017 représentent une tranche maximale de 1,4 % des actions ordinaires de TELUS en circulation au 16 septembre 2016. Ces rachats peuvent être effectués par l'intermédiaire de la TSX, de la New York Stock Exchange (la « NYSE ») ou d'autres types de plateformes de négociation, ou autrement, dans la mesure permise par les lois et règlements sur les valeurs mobilières applicables. Les actions seront rachetées seulement au moment souhaité et si nous le jugeons souhaitable. Il n'existe aucune certitude que nous exécuterons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017 ni que nous renouvelerons notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des deux prochaines années, car les décisions concernant le rachat d'actions se fondent sur l'évaluation et la détermination par notre conseil d'administration, de temps à autre, de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi que sur le cours des actions de TELUS sur le marché. (Se reporter à « *La capacité de maintenir et d'exécuter le programme pluriannuel de rachat d'actions jusqu'en 2019* », à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.*)
- En vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, qui a débuté le 15 septembre 2015 et a pris fin le 14 septembre 2016, nous avons racheté et annulé 9 691 400 actions ordinaires de la société pour environ 379 millions de dollars, ce qui reflète un prix d'achat moyen par action de 39,14 \$. Les actions rachetées et annulées représentent 1,6 % des actions en circulation avant le début de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016.
- Nous avons également mis en place un programme de rachat d'actions automatique avec un courtier, qui nous permet de racheter nos actions ordinaires en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments auxquels nous ne serions pas autorisés à négocier nos actions pendant les périodes internes d'interdiction de transiger, y compris les périodes trimestrielles prévues à cet effet. Les rachats seront déterminés par le courtier à sa seule discrétion, selon les paramètres que nous avons établis avant toute période d'interdiction de transiger, conformément aux règles de la TSX et aux lois sur les valeurs mobilières applicables. Le programme de rachat d'actions automatique a été approuvé par la TSX, et il pourrait être exécuté de temps à autre dans l'avenir.

Utiliser le produit des créances clients titrisées (emprunts à court terme), les facilités bancaires, le papier commercial et la trésorerie conservée au moyen du réinvestissement des dividendes, au besoin, pour compléter les flux de trésorerie disponibles et combler les autres besoins de trésorerie

- Le papier commercial émis et en cours s'élevait à 137 millions de dollars au 30 septembre 2016 et était intégralement libellé en dollars américains (104 millions de dollars US), par rapport à 256 millions de dollars (185 millions de dollars US) au 31 décembre 2015 et à 787 millions de dollars (589 millions de dollars US) au 30 septembre 2015.
- Le produit des créances clients titrisées s'élevait à 100 millions de dollars au 30 septembre 2016, au 30 septembre 2015 et au 31 décembre 2015.

Compte rendu – Plan financier et plan de gestion de la structure du capital

Maintenir la conformité aux objectifs financiers

- Maintenir des notations du crédit de première qualité de BBB+ ou des notations équivalentes – Au 4 novembre 2016, les notations du crédit de première qualité attribuées par les quatre agences de notation qui couvrent TELUS se situaient dans la fourchette visée. (Se reporter à la *rubrique 7.8, « Notations du crédit »*.)
- Ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts de 2,00 à 2,50 fois – Au 30 septembre 2016, ce ratio, qui était de 2,62 fois, sortait de la fourchette en raison principalement du financement des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique en 2014 et en 2015. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. (Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Ratio de distribution de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action sur une base prospective – Le ratio de distribution présenté constitue une mesure historique fondée sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres, et est présenté à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée. Nous estimons que le ratio de distribution est conforme à l'indication cible, sur une base prospective. Au 30 septembre 2016, le ratio historique était de 76 % et dépassait la fourchette visée. (Se reporter à la *rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement »*.)
- Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars – Au 30 septembre 2016, les liquidités inutilisées s'élevaient à plus de 1 milliard de dollars. (Se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.)

4.4 Changements au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucun changement au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

5. Analyse des résultats d'exploitation

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

5.1 Généralités

Nos secteurs opérationnels constituant des secteurs à présenter sont les services mobiles et les services filaires. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels consolidés et des tendances

Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014
Produits d'exploitation	3 238	3 148	3 108	3 217	3 155	3 102	3 028	3 128
Charges d'exploitation								
Achat de biens et services ¹	1 426	1 331	1 300	1 482	1 394	1 372	1 284	1 476
Charge au titre des avantages du personnel ¹	681	628	668	757	693	649	609	651
Dotations aux amortissements	515	499	500	518	471	464	456	468
Total des charges d'exploitation	2 622	2 458	2 468	2 757	2 558	2 485	2 349	2 595
Bénéfice d'exploitation	616	690	640	460	597	617	679	533
Coûts de financement	129	134	123	114	106	110	117	115
Bénéfice avant impôt	487	556	517	346	491	507	562	418
Charge d'impôt sur le résultat	132	140	139	85	126	166	147	106
Bénéfice net	355	416	378	261	365	341	415	312
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	348	416	378	261	365	341	415	312
Bénéfice net par action ordinaire :								
Bénéfice par action de base (BPA de base)	0,59	0,70	0,64	0,44	0,61	0,56	0,68	0,51
BPA de base ajusté ²	0,65	0,70	0,70	0,54	0,66	0,66	0,70	0,53
Dilué	0,59	0,70	0,64	0,44	0,61	0,56	0,68	0,51
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,46	0,46	0,44	0,44	0,42	0,42	0,40	0,40
Information supplémentaire :								
BAIIA ²	1 131	1 189	1 140	978	1 068	1 081	1 135	1 001
Coûts de restructuration et autres coûts ²	60	23	48	99	51	59	17	26
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ²	1 191	1 212	1 188	1 077	1 119	1 140	1 152	1 027
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 032	892	563	863	1 018	943	718	917
Flux de trésorerie disponibles ²	98	126	108	197	310	300	271	337

1. L'achat de biens et services et la charge au titre des avantages du personnel comprennent les coûts de restructuration et autres coûts.
2. Se reporter à la *rubrique 11.1*, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Tendances

La tendance observée au chapitre des produits consolidés reflète l'augmentation i) des produits tirés des services filaires de transmission de données stimulés par l'impartition des processus d'affaires, par le service Internet, par les services de transmission de données améliorés, et par les services TELUS TV; ii) des produits tirés du réseau mobile, en raison de la croissance des produits mensuels moyens par appareil d'abonné (les « PMAA ») et du nombre d'abonnés. Cette croissance a été neutralisée en partie par i) la diminution continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix tenant au remplacement de la technologie et à l'utilisation accrue de forfaits interurbains, ainsi qu'à la réduction des volumes des services de gros; ii) la diminution des produits tirés de l'équipement mobile, qui reflète la réduction des volumes de fidélisation, facteur neutralisé en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. Les volumes de fidélisation ont diminué en raison i) de l'incidence du renouvellement de contrats concernant des appareils dont le prix est plus élevé (y compris l'incidence de la hausse des coûts des fournisseurs tenant à la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux dernières années), ainsi que du plus grand nombre de clients ayant opté pour des services offerts sur une base mensuelle; ii) des pressions d'ordre économique ayant fait en sorte que les clients ont acheté un moins grand nombre de téléphones.

La tendance à la hausse au chapitre des produits tirés des services filaires de transmission de données démontre la croissance du service Internet haute vitesse et des services de transmission de données améliorés reflétant l'accroissement du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse (en hausse de 5,6 % au cours de

la période de 12 mois close le 30 septembre 2016), l'élargissement continu de notre couverture à large bande, y compris nos installations à fibres optiques, et les hausses de tarifs; la croissance des services d'impartition des processus d'affaires; l'augmentation continue, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés à TELUS TV (en hausse de 6,4 % au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2016) et les hausses de tarifs. La tendance à la baisse générale des produits tirés des services filaires de transmission de la voix découle de la concurrence exercée par des fournisseurs offrant des services VoIP (y compris des câblodistributeurs concurrents) et des revendeurs, ainsi que du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services et applications IP, de l'intensification continue de la concurrence sur le marché des petites et moyennes entreprises, ainsi que de l'incidence du ralentissement économique.

La tendance au chapitre de la croissance du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse a affiché une baisse au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de l'incidence du ralentissement économique et de l'intensification de la concurrence; nous nous attendons toutefois à une amélioration graduelle de la croissance du nombre d'abonnés, en raison de la reprise de l'économie et de nos investissements continus dans l'élargissement de notre réseau à fibres optiques. La croissance du nombre d'abonnés au service TELUS TV est à la baisse en raison de l'incidence de la plus faible croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés, du ralentissement économique, du taux de pénétration élevé du marché et de l'intensification de la concurrence, y compris en ce qui concerne les services par contournement. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter le ralentissement économique, ainsi que la tendance continue au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet dont il est fait mention ci-dessus.

La tendance au chapitre de la croissance du nombre d'abonnés des services mobiles est à la baisse, en raison de l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta, de l'intensification de la concurrence et de l'incidence de la hausse du prix des appareils, facteurs neutralisés en partie par nos initiatives accordant la priorité aux clients et par nos programmes de fidélisation. La croissance des PMAA du secteur des services mobiles a affiché une légère tendance à la hausse au cours des trois derniers trimestres, en raison du plus grand nombre de forfaits Fusion et du plus grand nombre de forfaits assortis de tarifs plus élevés, y compris les nouveaux forfaits Extra Plus, qui ont subi les pressions concurrentielles entraînant l'affectation de quantités de données plus importantes aux forfaits, y compris le partage de données et les caractéristiques et forfaits concernant les services de transmission de données en itinérance internationale, la réponse des consommateurs à l'égard de la fréquence accrue des avis d'utilisation de données aux clients, ainsi que le délestage du trafic de données vers les points d'accès Wi-Fi qui sont de plus en plus disponibles. Les PMAA devraient continuer d'augmenter légèrement au fil du temps, en raison de la croissance continue de l'utilisation des données, et de la variation continue de la composition de notre clientèle en faveur d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée, comme ce fut le cas au troisième trimestre de 2016. Toutefois, le niveau des PMAA dépend fortement de la concurrence, de la conjoncture économique, du comportement des consommateurs, du contexte réglementaire, ainsi que du choix des appareils et d'autres facteurs. En conséquence, il n'existe aucune certitude que la croissance des PMAA se poursuivra.

Les frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau ont augmenté, passant de 12,8 % au cours des neuf premiers mois de 2015 à 13,7 % au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la plus grande proportion de téléphones intelligents dont les coûts de financement sont plus élevés. De plus, en raison des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans qui ont commencé à arriver à échéance simultanément le 3 juin 2015, un plus grand nombre de clients renouvellent leurs contrats à divers moments, ce qui s'est répercuté sur les tendances au chapitre de l'acquisition et de la fidélisation des abonnés. Nous avons de manière générale enregistré un volume de renouvellements de contrats plus élevé qu'il ne l'était avant 2015. Nous nous attendons au maintien de cette tendance. Nous nous attendons également à ce que des pressions continuent de s'exercer sur le taux de désabonnement aux services postpayés si l'intensification de la concurrence se poursuit, en raison en partie du plus grand nombre de clients dont le contrat est arrivé à échéance, ainsi que du nombre de clients qui possèdent déjà un appareil et ne signent pas de contrats d'une durée donnée. En conséquence, les résultats d'exploitation du secteur des services mobiles dans le passé et les tendances précédant l'arrivée à échéance simultanée des contrats d'une durée de deux ans et de trois ans pourraient ne pas refléter les résultats et les tendances des périodes futures.

Les ajouts plus élevés d'abonnés des services mobiles, l'augmentation des frais d'acquisition connexes et des ventes d'équipement, de même que la hausse des frais de fidélisation découlant du renouvellement de contrats au cours des troisième et quatrième trimestres ont, dans le passé, revêtu un caractère saisonnier important au cours de ces deux trimestres. Ces facteurs peuvent avoir une plus grande incidence lorsque surviennent le lancement d'appareils populaires et d'autres événements saisonniers tels que la rentrée scolaire, le Vendredi fou et Noël. Les coûts liés à l'accroissement des volumes de mises en service, dont le caractère est saisonnier, donnent habituellement lieu à une baisse séquentielle du BAIIA du secteur des services mobiles du deuxième trimestre au

quatrième trimestre, laquelle est habituellement suivie par une augmentation séquentielle du BAIIA du secteur des services mobiles du quatrième trimestre au deuxième trimestre. Les ajouts d'abonnés sont généralement à leur plus faible niveau au premier trimestre. Dans le passé, les PMAA tirés des services mobiles ont enregistré des hausses séquentielles aux deuxième et troisième trimestres, en raison de l'utilisation accrue de ces services et du recours aux services d'itinérance au printemps et en été, et des baisses séquentielles saisonnières aux quatrième et premier trimestres. Cette incidence saisonnière sur les PMAA devrait diminuer dans l'avenir, au fur et à mesure que les forfaits voix illimitée au pays deviendront plus prépondérants, et que l'utilisation des services de transmission de la voix et de données facturables et que les pics d'utilisation des services interurbains deviendront moins prononcés.

La tendance au chapitre des charges liées à l'achat de biens et services reflète de façon générale l'augmentation des charges au titre de l'équipement mobile liées aux téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus et la hausse des coûts des appareils (comme il est décrit ci-dessus), l'augmentation des charges du secteur des services mobiles liées au service à la clientèle, aux frais d'administration, à la main-d'œuvre externe et aux canaux de distribution, afin de prendre en charge la croissance, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés, l'augmentation du coût des ventes lié aux services filaires de télévision, et l'accroissement en 2015 des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre tenant essentiellement à la rationalisation des biens immobiliers. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la diminution des frais de transit et de résiliation ainsi que par la réduction des coûts liés à l'équipement mobile.

La tendance au chapitre de la charge au titre des avantages du personnel reflète la modération des salaires tenant au fait que l'augmentation du nombre d'employés de TELUS International afin de prendre en charge la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires, les hausses de la rémunération liées à l'inflation et l'accroissement des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité ont été neutralisés par la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et au titre de la rémunération fondée sur des actions, ainsi que par la réduction du nombre de postes (équivalents temps plein) au pays. Nous nous attendons à comptabiliser d'importantes charges de rémunération remaniée au quatrième trimestre de 2016. Se reporter à la section « *Négociations collectives et changement visant le remaniement de la rémunération pour 2017 à 2019* », à la rubrique 1.3, « *Faits saillants – données consolidées* ».

La tendance générale au chapitre de la dotation aux amortissements reflète une augmentation en raison de l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs, ainsi que de la croissance des immobilisations afin de prendre en charge l'élargissement de notre infrastructure à large bande et l'élargissement de la couverture du réseau LTE. Les investissements dans notre réseau à fibres optiques nous permettent également de prendre en charge notre stratégie fondée sur la technologie des petites cellules afin d'améliorer la couverture et de nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G.

La tendance générale au chapitre des coûts de financement reflète l'augmentation de l'encours de la dette à long terme, qui est liée principalement aux investissements importants relatifs aux licences de spectre acquises dans le cadre des enchères de licences de spectre pour les services sans fil tenues en 2014 et en 2015, ainsi qu'aux investissements générationnels dans la fibre optique jusqu'au domicile. Les coûts de financement comprennent également le montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel qui a diminué en 2016, en raison principalement de la réduction du déficit au titre de ces régimes au 31 décembre 2015, par rapport à l'exercice précédent, facteur qui a été neutralisé en partie par l'augmentation du taux d'actualisation. Par ailleurs, les coûts de financement sont comptabilisés déduction faite des intérêts capitalisés au titre des licences de spectre acquises dans le cadre des enchères visant les licences de spectre pour les services sans fil, ce spectre devant être déployé au sein de notre réseau existant au cours des périodes ultérieures (les intérêts sur la dette à long terme capitalisés s'établissent à 40 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 27 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015 et à 45 millions de dollars au cours de l'exercice 2015). La capitalisation des intérêts sur la dette à long terme diminuera, au moment où les sites cellulaires pourront servir à utiliser les fréquences du spectre. Les coûts de financement pour les huit périodes présentées comprennent divers profits ou pertes de change et des montants variables de produits d'intérêts, y compris des produits d'intérêts de 20 millions de dollars comptabilisés au deuxième trimestre de 2015 découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que les ajustements hors trésorerie liés aux variations de l'impôt sur le résultat, et les ajustements comptabilisés dans la période considérée au titre de l'impôt sur le résultat de périodes antérieures, y compris les intérêts connexes après impôt sur les redressements. Les rachats d'actions en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont une incidence sur la tendance au chapitre du BPA de base.

La tendance au chapitre des entrées liées aux activités d'exploitation reflète de façon générale l'augmentation des paiements d'impôt sur le résultat et la hausse des intérêts payés, ainsi que la hausse des décaissements liés aux coûts de restructuration et autres coûts, facteurs neutralisés en partie par la croissance du BAIIA consolidé. La tendance au chapitre des flux de trésorerie disponibles reflète les facteurs ayant une incidence sur les entrées liées aux activités d'exploitation ainsi que l'accroissement des dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre).

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

L'analyse qui suit porte sur notre performance financière consolidée. L'information sectorielle présentée à la *note 5* des états financiers consolidés intermédiaires est régulièrement communiquée à notre chef de la direction (le principal décideur opérationnel). Une analyse du rendement de nos secteurs opérationnels est présentée à la *rubrique 5.4*, « *Secteur des services mobiles* » et à la *rubrique 5.5*, « *Secteur des services filaires* », et une analyse des dépenses d'investissement est présentée à la *rubrique 7.3*, « *Sorties liées aux activités d'investissement* ».

Produits d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Services	3 045	2 934	3,8 %	8 921	8 647	3,2 %
Équipement	180	207	(13,0) %	516	597	(13,6) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 225	3 141	2,7 %	9 437	9 244	2,1 %
Autres produits d'exploitation	13	14	(7,1) %	57	41	39,0 %
	3 238	3 155	2,6 %	9 494	9 285	2,3 %

- Les **produits tirés des services** ont augmenté de 111 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 274 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Les augmentations reflètent principalement la croissance des produits tirés des services filaires de transmission de données et des produits tirés du réseau mobile, facteur neutralisé en partie par la baisse continue des produits tirés des services filaires de transmission de la voix, ainsi que par l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta. Les produits tirés du réseau mobile reflètent la croissance des PMAA combinés et du nombre d'abonnés aux services mobiles. Les produits tirés des services filaires de transmission de données reflètent l'accroissement des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires du secteur des services filaires, l'accroissement des produits tirés des services Internet, des services de transmission de données améliorés et des services TELUS TV du secteur des services filaires en raison de la croissance du nombre d'abonnés et de la hausse des produits d'exploitation par client, ainsi que l'augmentation continue, quoique plus modérée, du nombre d'abonnés.
- Les **produits tirés de l'équipement** ont diminué de 27 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 81 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. La diminution reflète une baisse des produits tirés de l'équipement mobile de 25 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 60 millions de dollars pour les neuf premiers mois, découlant de la hausse des coûts de financement par appareil, de la réduction des volumes de fidélisation, ainsi que de la cessation de la comptabilisation des produits tirés des magasins Black's Photography en raison de la fermeture de ces magasins en août 2015, facteurs neutralisés en partie par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus. La diminution reflète par ailleurs une baisse des produits tirés de l'équipement filaire de 2 millions de dollars au troisième trimestre et de 21 millions de dollars au cours des neuf premiers mois, en raison essentiellement de la baisse des activités de vente dans le marché des affaires, qui tient en partie au ralentissement économique et à l'importance que nous accordons à la prestation de services gérés, plutôt qu'aux ventes d'équipement uniquement.
- Les **autres produits d'exploitation** ont diminué légèrement au troisième trimestre de 2016 et ont augmenté de 16 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois, les profits comptabilisés en 2016 relativement à la vente d'immobilisations corporelles, et les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières en 2016 ont été neutralisés en partie par des provisions au titre de l'acquisition de certaines entreprises, ainsi que par une diminution des montants comptabilisés relativement au compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées. L'augmentation depuis le début de l'exercice reflète également la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2016, d'un profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil.

Charges d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services	1 426	1 394	2,3 %	4 057	4 050	0,2 %
Charge au titre des avantages du personnel	681	693	(1,7) %	1 977	1 951	1,3 %
Amortissement des immobilisations corporelles	388	361	7,5 %	1 158	1 069	8,3 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	127	110	15,5 %	356	322	10,6 %
	2 622	2 558	2,5 %	7 548	7 392	2,1 %

- L'**achat de biens et services** a augmenté de 32 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 7 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Les augmentations sont attribuables à l'accroissement des frais d'acquisition et de fidélisation du secteur des services mobiles (y compris l'incidence de la hausse du coût des appareils des fournisseurs découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux dernières années), à l'augmentation des charges d'exploitation et des frais d'administration liés au réseau filaire afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, ainsi qu'à la hausse des frais de publicité et de promotion afin de prendre en charge l'offre de services filaires groupés et en réponse à l'intensification de la concurrence, de même qu'à la hausse du coût des ventes lié aux services de télévision, facteurs neutralisés en partie par la réduction des frais de transit et de résiliation, par les initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues, ainsi que par la réduction des coûts liés à l'équipement filaire tenant à la diminution des produits tirés de l'équipement.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a diminué de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en raison principalement de la réduction des salaires tenant à la diminution de la rémunération de l'effectif découlant de nos initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues, de la diminution des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et de la baisse de la rémunération fondée sur des actions. Ces diminutions ont été neutralisées en partie par une hausse des salaires découlant de la croissance du nombre d'employés de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires ainsi que les hausses de la rémunération liées à l'inflation.

Pour la période de neuf mois, la charge au titre des avantages du personnel a augmenté de 26 millions de dollars, en raison essentiellement de la hausse des salaires tenant à l'accroissement de la rémunération de l'effectif afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires, ainsi que de la hausse des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par la réduction des salaires tenant à la diminution du nombre d'employés (équivalents temps plein) au pays dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que par la réduction des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies et au titre de la rémunération fondée sur des actions.

- L'**amortissement des immobilisations corporelles** a augmenté de 27 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 89 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison de l'incidence de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs et de l'accroissement des dépenses liées aux immobilisations (telles que les actifs liés au réseau à large bande et au réseau LTE mobile), facteurs neutralisés en partie par la comptabilisation en 2015 d'un montant de 9 millions de dollars au titre de la mise hors service d'immobilisations découlant de la fermeture des magasins de détail Black's Photography.
- L'**amortissement des immobilisations incorporelles** a augmenté de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 34 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent la croissance des dépenses liées aux immobilisations incorporelles, facteur neutralisé en partie par les ajustements relatifs à la durée d'utilité des logiciels effectués dans le cadre de notre programme continu d'analyse de la durée d'utilité des actifs.

Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAlIA du secteur des services mobiles (se reporter à la <i>rubrique</i> 5.4)	759	715	6,2 %	2 308	2 178	6,0 %
BAlIA du secteur des services filaires (se reporter à la <i>rubrique</i> 5.5)	372	353	5,1 %	1 152	1 106	4,1 %
Dotation aux amortissements (se reporter à l'analyse ci-dessus)	(515)	(471)	(9,3) %	(1 514)	(1 391)	(8,8) %
	616	597	3,1 %	1 946	1 893	2,8 %

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 53 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui tiennent au fait que la croissance du BAlIA a été neutralisée en partie par la hausse de la dotation aux amortissements.

Coûts de financement

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Montant brut des charges d'intérêts	137	133	3,0 %	412	382	7,9 %
Intérêts capitalisés sur la dette à long terme	(12)	(18)	33,3 %	(40)	(27)	(48,1) %
Montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel	1	7	(85,7) %	3	20	(85,0) %
Charges (produits) d'intérêts	—	—	— %	(1)	(21)	95,2 %
Pertes (profits) de change	3	(16)	n.s.	12	(21)	n.s.
	129	106	21,7 %	386	333	15,9 %

- Le **montant brut des charges d'intérêts**, avant la capitalisation des intérêts sur la dette à long terme, a augmenté de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Ces augmentations tiennent principalement à l'accroissement du solde moyen de la dette à long terme découlant en grande partie de l'acquisition de licences de spectre, facteur neutralisé en partie par la réduction du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur la dette à long terme [excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc.] s'élevait à 4,23 % au 30 septembre 2016, par rapport à 4,42 % à l'exercice précédent. (Se reporter à « *Émission et remboursement de titres de créance à long terme* », à la *rubrique* 7.4.)
- Les **intérêts sur la dette à long terme capitalisés** ont trait à la dette contractée aux fins de l'acquisition de licences de spectre dans le cadre des enchères de spectre tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (« ISDE »), ce spectre devant être déployé au sein de notre réseau existant au cours des périodes ultérieures. Nous continuerons de capitaliser les intérêts sur la dette à long terme tant que la quasi-totalité des activités nécessaires au déploiement de ce spectre aux fins prévues n'auront pas été menées à terme, c'est-à-dire jusqu'au moment où les sites cellulaires pouvant utiliser le spectre seront prêts à être mis en service.
- Le **montant net des charges d'intérêts au titre des régimes à prestations définies du personnel** a diminué de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 17 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la réduction du déficit au titre des régimes à prestations définies au 31 décembre 2015, qui se chiffrait à 53 millions de dollars comparativement à 598 millions de dollars à l'exercice précédent, facteur neutralisé en partie par la hausse du taux d'actualisation.
- Les **produits d'intérêts** au cours des neuf premiers mois de 2015 tenaient principalement aux produits d'intérêts de 20 millions de dollars découlant du règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs.
- Les **pertes (profits) de change** fluctuent d'une période à l'autre, en raison du plus grand recours à la comptabilité de couverture.

Impôt sur le résultat

(en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Impôts de base combinés aux taux d'imposition prévus par la loi moyens pondérés	129	130	(0,8) %	414	412	0,5 %
Réévaluation du passif d'impôt différé pour tenir compte des taux d'imposition prévus par la loi futurs	—	—	— %	1	48	(97,9) %
Ajustements comptabilisés dans la période considérée pour l'impôt sur le résultat de périodes antérieures	(3)	(4)	25,0 %	(3)	(23)	87,0 %
Autres	6	—	n.s.	(1)	2	n.s.
Impôt sur le résultat	132	126	4,8 %	411	439	(6,4) %
Impôt sur le résultat calculé selon les taux prévus par la loi applicables (en %)	26,6	26,5	0,1 pt	26,5	26,4	0,1 pt
Taux d'imposition effectif (en %)	27,1	25,7	1,4 pt	26,3	28,1	(1,8) pt

Le total de la charge d'impôt sur le résultat a augmenté de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et a diminué de 28 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation pour le trimestre découle principalement de la hausse des charges non déductibles en 2016, ainsi que des ajustements comptabilisés en 2015 relativement au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs. La diminution pour la période de neuf mois découle essentiellement de la comptabilisation, au deuxième trimestre de 2015, d'un ajustement hors trésorerie de 48 millions de dollars lié à la réévaluation des passifs d'impôt différé découlant de la hausse du taux d'imposition provincial des sociétés en Alberta, ainsi que de la comptabilisation, en 2015, d'une économie de 23 millions de dollars liée au règlement de questions fiscales touchant des exercices antérieurs (compte non tenu des produits d'intérêts connexes).

Bénéfice global

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Bénéfice net	355	365	(2,7) %	1 149	1 121	2,5 %
Autres éléments du résultat global (déduction faite de l'impôt sur le résultat) :						
Éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat	—	14	(100,0) %	(10)	14	n.s.
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat – Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel	150	(156)	n.s.	167	(41)	n.s.
Bénéfice global	505	223	126,5 %	1 306	1 094	19,4 %

Le bénéfice global a augmenté de 282 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 212 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de l'augmentation des montants des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel tenant au rendement de l'actif des régimes. Les éléments qui peuvent ultérieurement être reclassés en résultat comprennent les variations de la juste valeur latente des dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie, les écarts de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, ainsi que les variations de la juste valeur latente de placements disponibles à la vente.

5.4 Secteur des services mobiles

Indicateurs opérationnels – secteur des services mobiles

Aux 30 septembre	2016			2015			Variation
Abonnés (en milliers) :							
Postpayés ¹	7 463	7 290		7 290			2,4 %
Prépayés	1 044	1 131		1 131			(7,7) %
Total	8 507	8 421		8 421			1,0 %
Proportion du nombre d'abonnés qui sont des abonnés des services postpayés (en %)	87,7	86,6		86,6			1,1 pt
Population couverte par le réseau HSPA+ ² (en millions)	35,7	35,7		35,7			— %
Population couverte par le réseau LTE ² (en millions)	35,1	34,3		34,3			2,3 %
	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre			
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation	
Ajouts bruts d'abonnés (en milliers) :							
Postpayés	283	269	5,2 %	742	741		0,1 %
Prépayés	96	121	(20,7) %	259	331		(21,8) %
Total	379	390	(2,8) %	1 001	1 072		(6,6) %
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés (en milliers) :							
Postpayés	87	69	26,1 %	156	182		(14,3) %
Prépayés	(7)	—	n.s.	(61)	(42)		(45,2) %
Total	80	69	15,9 %	95	140		(32,1) %
PMAA combinés, par mois ³ (en dollars)	66,67	64,22	3,8 %	64,72	63,35		2,2 %
Taux de désabonnement, par mois³ (en %)							
Combinés	1,18	1,28	(0,10) pt	1,20	1,24		(0,04) pt
Services postpayés	0,94	0,97	(0,03) pt	0,93	0,91		0,02 pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ³ (en dollars)	435	400	8,8 %	437	399		9,5 %
Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau ³ (en %)	14,6	14,3	0,3 pt	13,7	12,8		0,9 pt

1. Par suite de l'examen du nombre de clients au premier trimestre de 2016, nous avons réduit de 45 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés aux services postpayés pour 2016.
2. Y compris les ententes de partage de réseau conclues avec d'autres entreprises de télécommunications canadiennes.
3. Ces mesures ne sont pas définies par les IFRS de l'IASB. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une société de services mobiles. (Se reporter à la rubrique 11.2, « Indicateurs opérationnels ».)

Produits d'exploitation – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les ratios)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Produits tirés des services de réseau	1 679	1 600	4,9 %	4 860	4 703	3,3 %
Équipement et autres produits	135	165	(18,2) %	382	456	(16,2) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 814	1 765	2,8 %	5 242	5 159	1,6 %
Autres produits d'exploitation	4	2	100,0 %	32	2	n.s.
Produits d'exploitation externes	1 818	1 767	2,9 %	5 274	5 161	2,2 %
Produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles	15	16	(6,3) %	43	44	(2,3) %
Total des produits d'exploitation	1 833	1 783	2,8 %	5 317	5 205	2,2 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 50 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, et de 112 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

Les produits tirés des services de réseau provenant de clients externes se sont accrus de 79 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 157 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté de 10,6 % au troisième trimestre de 2016 et de 8,8 % au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent i) la proportion accrue des forfaits de deux ans assortis de tarifs plus élevés dans la composition des produits; ii) l'utilisation accrue de plus importants lots de données; iii) la croissance du nombre d'abonnés; iv) la plus grande proportion d'abonnés des services postpayés; v) la hausse de l'utilisation des données découlant de l'adoption d'appareils utilisant de grands volumes de données. Les produits tirés des services de transmission de la voix ont diminué de 2,4 % au troisième trimestre de 2016 et de 3,3 % au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison de l'adoption accrue de forfaits voix illimitée au pays, ainsi que de l'adoption continue, quoique plus modérée, des services de transmission de données, facteurs neutralisés en partie par la croissance du nombre d'abonnés.

- Les **PMAA combinés mensuels** se sont établis à 66,67 \$ au troisième trimestre et à 64,72 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète une hausse de 2,45 \$, ou 3,8 %, pour le trimestre et de 1,37 \$, ou 2,2 %, pour la période de neuf mois. Les augmentations sont principalement attribuables à l'incidence de la hausse des produits tirés des services de transmission de données (dont il est fait mention ci-dessus), facteur neutralisé en partie par la diminution continue des produits tirés des services de transmission de la voix.
- Les **ajouts bruts d'abonnés** ont diminué de 11 000 au troisième trimestre de 2016 et de 71 000 au cours des neuf premiers mois de 2016. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 14 000 au troisième trimestre de 2016 et de 1 000 au cours des neuf premiers mois de 2016. Les augmentations des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés découlent du succès remporté par les promotions ciblées et de nos efforts en matière de commercialisation visant les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence et par l'incidence du ralentissement économique, particulièrement en Alberta. Les ajouts bruts d'abonnés des services prépayés ont diminué de 25 000 au troisième trimestre de 2016 et de 72 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète essentiellement l'intensification de la concurrence et nos efforts en matière de commercialisation visant les mises en service d'abonnés aux services postpayés à valeur plus élevée.
- Le **taux de désabonnement mensuel moyen des abonnés des services postpayés** s'est établi à 0,94 % au troisième trimestre de 2016 et à 0,93 % au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 0,97 % et à 0,91 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Le maintien d'un faible taux de désabonnement des abonnés des services postpayés au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016 reflète l'attention que nous prêtons à nos initiatives accordant la priorité aux clients, ainsi que nos programmes de fidélisation, facteurs neutralisés en partie par l'intensification de la concurrence ainsi que par l'incidence du ralentissement économique, principalement en Alberta, et pour la période de neuf mois, par les contrats d'une durée de deux ans et de trois ans ayant commencé à arriver à échéance simultanément à compter de juin 2015. Le taux de désabonnement mensuel combiné s'est établi à 1,18 % au troisième trimestre de 2016 et à 1,20 % au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 1,28 % et à 1,24 %, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. L'amélioration du taux de désabonnement combiné pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois 2016 reflète les variations du taux de désabonnement des abonnés des services postpayés dont il est fait mention ci-dessus, ainsi que l'amélioration du taux de désabonnement des abonnés des services prépayés et le plus grand nombre d'abonnés des services postpayés.
- Les **ajouts nets d'abonnés** ont augmenté de 11 000 au troisième trimestre de 2016, en raison de l'amélioration du taux de désabonnement mensuel combiné. Au cours des neuf premiers mois de 2016, les ajouts nets d'abonnés ont diminué de 45 000, en raison de la réduction des ajouts bruts, facteur neutralisé en partie par l'amélioration du taux de désabonnement mensuel combiné. Les ajouts nets d'abonnés des services postpayés ont augmenté de 18 000 au troisième trimestre de 2016 et ont diminué de 26 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison des facteurs décrits ci-dessus ayant influé sur les ajouts bruts d'abonnés et sur le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés. Le nombre d'abonnés des services prépayés a diminué de 7 000 au troisième trimestre de 2016 et de 61 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à un résultat inchangé et à une baisse de 42 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Les pertes d'abonnés des services prépayés reflètent les conversions aux services postpayés (en raison de nos efforts en matière de commercialisation visant les mises en service d'abonnés des services postpayés à valeur plus élevée) et l'intensification de la concurrence en ce qui a trait aux services prépayés.

Les **produits tirés de l'équipement et autres services** ont diminué de 30 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 74 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison de la hausse des coûts de financement par appareil, de la diminution des volumes de fidélisation, de l'intensification de la concurrence, ainsi que de la cessation de la comptabilisation des produits tirés de Black's Photography découlant de la fermeture de ces magasins en août 2015, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés et par la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus.

Les **autres produits d'exploitation** se sont accrus de 2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 30 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des profits liés à la vente d'immobilisations corporelles, ainsi que du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil au deuxième trimestre de 2016.

Les **produits tirés des services de réseau liés aux activités intersectorielles** représentent les services de réseau fournis au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services mobiles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services :						
Charges liées aux ventes d'équipement	437	425	2,8 %	1 171	1 143	2,4 %
Charges d'exploitation des services de réseau	200	197	1,5 %	573	569	0,7 %
Frais de marketing	101	113	(10,6) %	289	307	(5,9) %
Autres ¹	170	151	12,6 %	486	487	(0,2) %
Charge au titre des avantages du personnel ¹	166	182	(8,8) %	490	521	(6,0) %
Total des charges d'exploitation	1 074	1 068	0,6 %	3 009	3 027	(0,6) %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

Le total des charges d'exploitation du secteur des services mobiles a augmenté de 6 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, et a diminué de 18 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

Les **charges liées aux ventes d'équipement** ont augmenté de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 28 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète la plus grande proportion de téléphones intelligents ayant une plus grande valeur vendus et la hausse des coûts des appareils (y compris l'incidence de la hausse des coûts des fournisseurs découlant de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain au cours des deux derniers exercices), de même que l'augmentation des ajouts bruts d'abonnés des services postpayés au cours du trimestre, facteurs neutralisés en partie par la diminution des volumes de fidélisation, par la réduction des ajouts bruts d'abonnés des services prépayés, ainsi que par la réduction du coût des ventes découlant de la fermeture des magasins Black's Photography en août 2015.

- Les **frais de fidélisation exprimés en pourcentage des produits tirés des services de réseau** se sont établis à 14,6 % au troisième trimestre de 2016 et à 13,7 % au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 14,3 % et à 12,8 %, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015. Les augmentations s'expliquent par la hausse des coûts de financement par appareil reflétant les facteurs influant sur les charges liées aux ventes d'équipement dont il est fait mention ci-dessus, facteur neutralisé en partie par la diminution des volumes de fidélisation.
- Les **frais d'acquisition par ajout brut d'abonné** se sont élevés à 435 \$ au troisième trimestre de 2016 et à 437 \$ au cours des neuf premiers mois de 2016, en hausse de 35 \$ et de 38 \$, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015. Ces augmentations reflètent les facteurs influant sur les charges liées aux ventes d'équipement dont il est fait mention ci-dessus, lesquelles ont été neutralisées en partie par la réduction des frais de publicité et de promotion.

Les **charges d'exploitation des services de réseau** ont augmenté de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 4 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la hausse des coûts liés aux services d'itinérance tenant à l'accroissement des volumes liés à ces services, facteur neutralisé en partie par la baisse des coûts d'entretien.

Les **frais de marketing** ont diminué de 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 18 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la réduction des frais de publicité et de promotion et de la baisse des charges au titre des commissions en raison de la diminution des ajouts bruts et des volumes de fidélisation.

Les autres charges au titre de l'achat de biens et services ont augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en raison principalement de l'accroissement des coûts liés à la main-d'œuvre externe, des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre, ainsi que de la hausse de la provision pour créances douteuses afin de prendre en charge le plus grand nombre d'abonnés. Au cours des neuf premiers mois de 2016, les autres charges au titre de l'achat de biens et services sont demeurées relativement inchangées, en raison du fait que la réduction des coûts de restructuration et autres coûts non liés à la main-d'œuvre tenant à la comptabilisation, au troisième trimestre de 2015, de provisions relatives à la fermeture des magasins de détail Black's Photography, a été neutralisée par la hausse des coûts liés à la main-d'œuvre externe et d'autres frais d'administration, ainsi que par l'augmentation de la provision pour créances douteuses.

La charge au titre des avantages du personnel a diminué de 16 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 31 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, ce qui reflète la réduction des salaires en raison de la réduction du nombre d'employés équivalents temps plein découlant de nos initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues, de la baisse des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions, et de la réduction des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre, facteurs neutralisés en partie par les hausses de rémunération liées à l'inflation.

BAIIA – secteur des services mobiles

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAIIA	759	715	6,2 %	2 308	2 178	6,0 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	18	14	28,6 %	36	56	(35,7) %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	777	729	6,6 %	2 344	2 234	4,9 %
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	—	—	n.s.	(15)	—	n.s.
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(4)	—	n.s.	(8)	—	n.s.
BAIIA ajusté	773	729	6,1 %	2 321	2 234	3,9 %
Marge du BAIIA (en %)	41,4	40,1	1,3 pt	43,4	41,8	1,6 pt
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	42,3	40,9	1,4 pt	43,8	42,9	0,9 pt

1. Aux fins du calcul de la marge du BAIIA ajusté, les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières et le profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil sont exclus du BAIIA et des produits d'exploitation, et les coûts de restructuration et autres coûts sont exclus du BAIIA.

Le BAIIA du secteur des services mobiles a augmenté de 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 130 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, compte tenu des profits présentés dans le tableau ci-dessus. Le BAIIA ajusté du secteur des services mobiles a augmenté de 44 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 87 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent la croissance des produits tirés des services de réseau en raison de l'augmentation des PMAA et de l'accroissement du nombre d'abonnés, ainsi que les initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues, facteurs neutralisés en partie par l'augmentation des frais d'acquisition et de fidélisation.

5.5 Secteur des services filaires

Indicateurs opérationnels – secteur des services filaires

Aux 30 septembre (en milliers)	2016			2015			Variation
Nombre d'abonnés :							
Abonnés à Internet haute vitesse ¹	1 631			1 544			5,6 %
Abonnés à TELUS TV	1 043			980			6,4 %
Lignes résidentielles d'accès au réseau	1 396			1 491			(6,4) %
Nombre total d'abonnés aux services filaires¹	4 070			4 015			1,4 %
	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les			
	30 septembre			30 septembre			
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation	
Ajouts nets (pertes nettes) d'abonnés :							
Abonnés à Internet haute vitesse	14	24	(41,7) %	44	69	(36,2) %	
Abonnés à TELUS TV	14	26	(46,2) %	38	64	(40,6) %	
Lignes résidentielles d'accès au réseau	(25)	(25)	— %	(71)	(65)	(9,2) %	
Ajouts nets au (pertes nettes du) nombre total d'abonnés aux services filaires	3	25	(88,0) %	11	68	(83,8) %	

1. Avec prise d'effet le 31 décembre 2015, le nombre d'abonnés présenté ne tient plus compte du nombre de lignes d'affaires d'accès au réseau, en raison de la pertinence réduite de cette mesure en tant qu'indicateur de rendement clé. En conséquence, le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés au 1^{er} janvier 2015 présenté a été ajusté sur une base rétrospective de manière à exclure 1 613 000 lignes d'affaires d'accès au réseau. De plus, par suite de l'examen du nombre d'abonnés effectué au premier trimestre de 2016, nous avons augmenté de 21 000 le solde d'ouverture relatif au nombre d'abonnés à Internet haute vitesse pour 2016.

Produits d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Services et équipement de transmission de données	1 025	950	7,9 %	3 008	2 781	8,2 %
Services de transmission de la voix	335	373	(10,2) %	1 023	1 138	(10,1) %
Autres services et équipement	51	53	(3,8) %	164	166	(1,2) %
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	1 411	1 376	2,5 %	4 195	4 085	2,7 %
Autres produits d'exploitation	9	12	(25,0) %	25	39	(35,9) %
Produits d'exploitation externes	1 420	1 388	2,3 %	4 220	4 124	2,3 %
Produits tirés d'activités intersectorielles	48	44	9,1 %	143	130	10,0 %
Total des produits d'exploitation	1 468	1 432	2,5 %	4 363	4 254	2,6 %

Le total des produits d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 36 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 109 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

- Les **produits tirés des services et de l'équipement de transmission de données** ont augmenté de 75 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 227 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats principalement attribuables i) à la croissance des produits tirés de l'impartition des processus d'affaires; ii) à l'accroissement des produits tirés des services Internet et des services de transmission de données améliorés reflétant la croissance de 5,6 % du nombre d'abonnés au service Internet haute vitesse sur 12 mois, l'augmentation des produits d'exploitation par client découlant des mises à niveau pour des vitesses Internet plus élevées et des forfaits permettant une plus grande utilisation des services de transmission de données, les abonnements auxquels les offres promotionnelles ne s'appliquent plus, la mise en œuvre graduelle de la facturation fondée sur l'utilisation en 2015 de même que certaines hausses de tarifs; iii) à l'augmentation des produits tirés de TELUS TV découlant de la croissance de 6,4 % du nombre d'abonnés sur 12 mois et de la hausse des produits d'exploitation par client de même que de certaines hausses de tarifs, ainsi que des offres promotionnelles. Cette croissance a été neutralisée en partie par la baisse des produits tirés de l'équipement de transmission de données dans le marché des affaires, laquelle est liée au ralentissement économique, particulièrement en Alberta.
- Les **produits tirés des services de transmission de la voix** ont reculé de 38 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 115 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Les diminutions reflètent la réduction continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants découlant du remplacement de la technologie, le ralentissement économique, l'intensification de la concurrence, l'utilisation accrue de forfaits interurbains et la baisse du nombre de minutes d'utilisation des services interurbains de

même que la réduction des volumes liés aux services de gros, facteurs neutralisés en partie par certaines hausses de tarifs. Nous avons enregistré une réduction de 5,9 % des lignes résidentielles d'accès au réseau au cours de la période de 12 mois close le 30 septembre 2016.

- Les **ajouts nets du nombre d'abonnés aux services filaires** se sont établis à 3 000 au troisième trimestre de 2016 et à 11 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui reflètent une diminution de 22 000 et de 57 000, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015.

Les **ajouts nets** d'abonnés à Internet haute vitesse ont diminué de 10 000 au troisième trimestre de 2016 et de 25 000 au cours des neuf premiers mois de 2016. Les diminutions sont attribuables à l'incidence de l'intensification de la concurrence ainsi qu'à l'incidence du ralentissement économique ayant entraîné une baisse des ajouts bruts et une hausse du taux de désabonnement, facteurs neutralisés en partie par l'élargissement continu de notre couverture à large bande haute vitesse, y compris de déploiement de la fibre optique jusqu'aux locaux de l'abonné, ainsi que par l'incidence favorable de l'adoption continue des services Télé OPTIK. Les ajouts nets d'abonnés à TELUS TV ont diminué de 12 000 au troisième trimestre de 2016 et de 26 000 au cours des neuf premiers mois de 2016. Les diminutions reflètent la réduction des ajouts bruts, la hausse du taux de désabonnement et la diminution du nombre d'abonnés aux services de télévision par satellite découlant de l'incidence de l'intensification de la concurrence, y compris celle liée aux services par contournement, la plus lente croissance du nombre d'abonnés aux services de télévision payés, le ralentissement économique et le taux élevé de pénétration du marché pour les services de télévision. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'élargissement continu de l'accessibilité de notre couverture à large bande haute vitesse et par l'accroissement des vitesses liées aux services à large bande. La priorité que nous continuons d'accorder à l'élargissement de l'accessibilité de nos services Internet haute vitesse et Télé OPTIK, au branchement direct de plus de foyers et d'entreprises aux installations à fibres optiques et au groupement de ces services s'est traduite par une croissance du nombre combiné d'abonnés aux services Internet et de télévision de 150 000, ou 5,9 %, au cours des 12 derniers mois.

Les **pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau** se sont chiffrées à 25 000 au troisième trimestre de 2016 et à 71 000 au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 25 000 et à 65 000, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Les pertes de lignes résidentielles d'accès au réseau continuent de refléter le ralentissement économique, la tendance continue au chapitre du remplacement de la technologie en faveur des services mobiles et des services Internet, ainsi que l'intensification de la concurrence, facteurs atténués en partie par le succès remporté par l'offre de services groupés et par les initiatives visant à accorder la priorité aux clients.

- Les **produits tirés des autres services et de l'équipement** ont diminué de 2 millions de dollars au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de la réduction des ventes d'équipement de transmission de la voix.

Les **autres produits d'exploitation** ont diminué de 3 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 14 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, résultats qui s'expliquent principalement par la réduction des montants comptabilisés au titre du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix aux fins de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées admissibles, ainsi que par des provisions au titre de l'acquisition de certaines entreprises. Cette diminution a été neutralisée en partie par les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières.

Les **produits tirés des activités intersectorielles** représentent les services fournis au secteur des services mobiles. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services mobiles.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les		
	30 septembre			30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Achat de biens et services ¹	581	568	2,3 %	1 724	1 718	0,3 %
Charges au titre des avantages du personnel ¹	515	511	0,8 %	1 487	1 430	4,0 %
Total des charges d'exploitation	1 096	1 079	1,6 %	3 211	3 148	2,0 %

1. Comprend les coûts de restructuration et autres coûts. (Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».)

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires a augmenté de 17 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 63 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

- Les **charges au titre de l'achat de biens et services** ont augmenté de 13 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 6 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison de l'augmentation des coûts d'exploitation liés au réseau et des frais d'administration afin de prendre en charge la croissance du nombre d'abonnés, de l'accroissement des frais de publicité et de promotion afin de prendre en charge l'offre de services groupés, ainsi qu'en réponse à l'intensification de la concurrence et à la hausse du coût des ventes des services TELUS TV, facteurs qui ont été neutralisés en partie par la baisse des frais de transit et de résiliation et par la réduction des coûts liés à l'équipement tenant à la diminution des produits tirés de l'équipement.
- La **charge au titre des avantages du personnel** a subi une légère hausse de 4 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et a augmenté de 57 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison essentiellement de la hausse des salaires tenant en grande partie à l'accroissement de l'effectif de TELUS International afin de prendre en charge l'augmentation des produits tirés des services d'impartition des processus d'affaires, ainsi que des hausses de la rémunération liées à l'inflation et de l'augmentation des coûts de restructuration liés à la main-d'œuvre découlant des initiatives d'efficacité et d'efficacité opérationnelle continues. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la réduction des charges au titre des régimes de retraite à prestations définies du personnel et au titre de la rémunération fondée sur des actions, ainsi que par la diminution des coûts liés au programme de rémunération et d'avantages du personnel attribuable à la réduction du nombre de postes (équivalents temps plein) au pays.

BAIIA – secteur des services filaires

(en millions de dollars, sauf les marges)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
BAIIA	372	353	5,1 %	1 152	1 106	4,1 %
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	42	37	13,5 %	95	71	33,8 %
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	414	390	6,2 %	1 247	1 177	5,9 %
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(6)	—	n.s.	(11)	—	n.s.
BAIIA ajusté	408	390	4,2 %	1 236	1 177	5,0 %
Marge du BAIIA (en %)	25,3	24,7	0,6 pt	26,4	26,0	0,4 pt
Marge du BAIIA ajusté ¹ (en %)	27,8	27,3	0,5 pt	28,3	27,7	0,6 pt

1. Aux fins du calcul de la marge du BAIIA ajusté, les profits nets et le bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sont exclus du BAIIA et des produits d'exploitation, et les coûts de restructuration et autres coûts sont exclus du BAIIA.

Le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en raison principalement de la croissance de la marge liée aux services de transmission de données, ainsi que de l'incidence nette des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sur les produits, facteurs neutralisés en partie par la baisse continue des produits tirés des services de transmission de la voix existants, par la hausse des coûts de restructuration et autres coûts ainsi que par l'incidence du ralentissement économique sur le marché des affaires, particulièrement en Alberta. Au cours des neuf premiers mois de 2016, le BAIIA du secteur des services filaires a augmenté de 46 millions de dollars, en raison de facteurs analogues à ceux ayant influé sur les résultats du troisième trimestre dont il est fait mention ci-dessus, et il a été touché de façon défavorable par une incidence, pour le cumul depuis le début de l'exercice, de 3 millions de dollars sur les coûts et les produits découlant des graves feux de forêt qui ont ravagé le nord de l'Alberta. Le BAIIA ajusté du secteur des services filaires a augmenté de 4,2 % et de 5,0 %, respectivement, pour le troisième trimestre et la période de neuf mois, et les produits d'exploitation se sont accrus de 2,1 % et de 2,3 %, respectivement, compte non tenu de l'incidence nette des activités d'aménagement des coentreprises immobilières sur les produits. Ces résultats reflètent la mise en œuvre de nos programmes d'optimisation des coûts, ainsi que l'amélioration des marges liées aux services de transmission de données, y compris les services Internet, les services d'impartition des processus d'affaires, et les services TELUS TV et TELUS Santé.

6. Évolution de la situation financière

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2016	Au 31 déc. 2015	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs courants					
Trésorerie et placements temporaires, montant net	410	223	187	84 %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	1 422	1 428	(6)	— %	n.s.
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	85	1	84	n.s.	Augmentation tenant au moment de la comptabilisation de l'excédent des acomptes provisionnels sur la charge d'impôt exigible.
Stocks	262	360	(98)	(27) %	Diminution des stocks d'appareils mobiles en raison du plus faible volume d'appareils en stock à la fin du troisième trimestre.
Charges payées d'avance	307	213	94	44 %	Augmentation des charges payées d'avance en raison du paiement anticipé annuel des avantages du personnel prévus par la loi, des contrats d'entretien, des taxes foncières et des droits de licence de spectre annuels pour les services mobiles, déduction faite de l'amortissement.
Avances aux coentreprises immobilières	—	66	(66)	(100) %	Remboursement de la facilité de crédit aux fins des travaux de construction simultanément au début de la conclusion des ventes d'appartements de l'immeuble en copropriété.
Actifs dérivés courants	11	40	(29)	(73) %	Diminution des éléments de couverture du dollar américain.
Passifs courants					
Emprunts à court terme	100	100	—	— %	Se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients ».
Créditeurs et charges à payer	2 181	1 990	191	10 %	Augmentation des créditeurs liée à la hausse des dépenses d'investissement, neutralisée en partie par la réduction des charges salariales et des obligations liées au personnel.
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	37	108	(71)	(66) %	Diminution tenant principalement au paiement d'impôt final pour l'année d'imposition 2015 effectué au premier trimestre de 2016.
Dividendes à payer	272	263	9	3 %	n.s.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	747	760	(13)	(2) %	Diminution de la facturation par anticipation découlant de la baisse du nombre d'appareils mobiles expédiés aux canaux de distribution externes, et réduction du compte de report lié à la réglementation sur le plafonnement des prix découlant des montants comptabilisés au titre de la prestation de services Internet à large bande dans les collectivités rurales et éloignées.
Provisions	170	197	(27)	(14) %	Les montants versés au titre des initiatives de restructuration ont excédé les nouvelles provisions au titre de la restructuration.
Tranche à court terme de la dette à long terme	850	856	(6)	(1) %	Diminution de l'encours du papier commercial de 119 millions de dollars, et montants reclassés du poste « Dette à long terme », imputable à l'arrivée à échéance en mars 2017 de billets de série CD à 4,95 % d'un montant de 700 millions de dollars, neutralisés par l'arrivée à échéance de billets de série CI à 3,65 % d'un montant de 600 millions de dollars en mai 2016.
Passifs dérivés courants	12	2	10	n.s.	Augmentation des éléments de couverture du dollar américain.
Fonds de roulement (actifs courants moins les passifs courants)	(1 872)	(1 945)	73	4 %	Les actifs courants ont augmenté de 166 millions de dollars, et les passifs courants se sont accrus de 93 millions de dollars. Dans le passé, TELUS a comptabilisé un fonds de roulement négatif. Se reporter à la section « Politiques financières liées à la structure du capital », à la rubrique 4.3 du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la section « Risque de liquidité », à la rubrique 7.9 de notre rapport de gestion annuel de 2015.

Situation financière : (en millions de dollars)	Au 30 sept. 2016	Au 31 déc. 2015	Variation		Les variations survenues comprennent ce qui suit :
Actifs non courants					
Immobilisations corporelles, montant net	10 297	9 736	561	6 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations corporelles</i> à la rubrique 5.3.
Immobilisations corporelles, montant net	10 292	9 985	307	3 %	Se reporter à <i>Dépenses d'investissement</i> à la rubrique 7.3, « <i>Sorties liées aux activités d'investissement</i> » ainsi qu'à <i>Amortissement des immobilisations incorporelles</i> à la rubrique 5.3.
Goodwill, montant net	3 776	3 761	15	— %	Augmentation découlant d'acquisitions secondaires.
Autres actifs à long terme	830	593	237	40 %	Augmentation de l'actif au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs au départ à la retraite découlant du rendement positif des actifs des régimes.
Passifs non courants					
Provisions	432	433	(1)	— %	n.s.
Dette à long terme	11 604	11 182	422	4 %	Se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> ».
Autres passifs à long terme	731	688	43	6 %	Principalement une hausse de la charge à payer au titre de la rémunération fondée sur des actions.
Impôt sur le résultat différé	2 263	2 155	108	5 %	A principalement trait au rendement de l'actif des régimes, ainsi qu'à la charge d'impôt différé.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 281	7 672	609	8 %	Comprend le bénéfice net de 1 142 millions de dollars, les autres éléments du résultat global de 156 millions de dollars, l'incidence du surplus d'apport découlant de l'émission d'actions par une filiale d'un montant de 236 millions de dollars au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle, déduction faite des dividendes de 807 millions de dollars déclarés et du rachat d'actions pour un montant de 118 millions de dollars en vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités (se reporter à la rubrique 7.4, « <i>Entrées (sorties) liées aux activités de financement</i> »).
Participation ne donnant pas le contrôle	12	—	12	n.s.	Incidence découlant de la participation ne donnant pas le contrôle de 35 % dans TELUS International (Cda) Inc.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

7.1 Aperçu

Les politiques financières liées à notre structure du capital et notre compte rendu du plan financier et du plan de gestion de la structure du capital sont décrits à la *rubrique 4.3*.

Flux de trésorerie

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 032	1 025	0,7 %	2 487	2 686	(7,4) %
Sorties liées aux activités d'investissement	(680)	(549)	(23,9) %	(2 075)	(3 852)	46,1 %
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(370)	(412)	10,2 %	(225)	1 247	n.s.
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(18)	64	n.s.	187	81	130,9 %
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	428	77	n.s.	223	60	n.s.
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	410	141	n.s.	410	141	n.s.

7.2 Entrées liées aux activités d'exploitation

Les entrées liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 7 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et ont diminué de 199 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

Analyse des variations des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisième trimestre	Période de neuf mois
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015	1 025	2 686
Variations :		
Augmentation du BAIIA (se reporter à la rubrique 5.4, « Secteur des services mobiles », et à la rubrique 5.5, « Secteur des services filaires »)	63	176
(Augmentation) diminution des décaissements au titre de la rémunération fondée sur des actions, déduction faite des charges	(11)	25
Diminution des cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies, déduction faite des charges	2	1
Diminution (augmentation) des décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des coûts de restructuration	6	(68)
Augmentation des intérêts payés, déduction faite des intérêts reçus	(17)	(60)
Augmentation des paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues	(77)	(322)
Autres variations du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	41	49
Entrées liées aux activités d'exploitation pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016	1 032	2 487

- Les décaissements au titre de la restructuration, déduction faite des charges, ont augmenté au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison des diverses initiatives d'efficience et d'efficacité opérationnelle mises en œuvre en 2015 et en 2016, y compris la réduction du nombre de postes (équivalents temps plein) annoncée en novembre 2015.
- Les paiements d'impôt sur le résultat, déduction faite des économies reçues, ont augmenté au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016. L'augmentation pour le trimestre reflète la hausse des acomptes provisionnels requis ainsi que l'augmentation des remboursements reçus à la période correspondante de 2015. L'augmentation pour la période de neuf mois tient également compte du paiement d'impôt final plus élevé versé au premier trimestre de 2016 pour l'année d'imposition 2015 que celui qui avait été requis au premier trimestre de 2015 pour l'année d'imposition 2014, en raison principalement de l'utilisation des pertes de Public Mobile en 2014.

7.3 Sorties liées aux activités d'investissement

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 131 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et ont diminué de près de 1,8 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Les variations tiennent notamment à ce qui suit :

- L'augmentation des paiements en trésorerie au titre des immobilisations (excluant les licences de spectre) de 95 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 68 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Ces augmentations se composent de ce qui suit :
 - l'augmentation des dépenses d'investissement de 164 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 252 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016 (se reporter au tableau « Mesures des dépenses d'investissement » et à l'analyse ci-dessous);
 - la diminution des paiements relatifs aux dépenses d'investissement tenant au moment auquel les paiements ont été effectués, les crédettes et charges à payer connexes ayant augmenté de 69 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 184 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.
- Les paiements en trésorerie au titre des licences de spectre, qui se sont établis à néant au troisième trimestre de 2016 et à 145 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. En comparaison, nous avons versé 12 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et 2 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015 relativement aux licences de spectre pour les SSFE-3 et aux licences de spectre dans la bande de fréquence de 2 500 MHz acquises dans le cadre des enchères de spectre pour les services sans fil tenues par le ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »).
- Les paiements en trésorerie au titre des acquisitions qui complètent nos secteurs d'activité existants, lesquels se sont établis à 14 millions de dollars au troisième trimestre et à 16 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016.

- Des sommes reçues des coentreprises immobilières, déduction faite des avances et des apports, d'un montant de 45 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 63 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, qui reflètent principalement le remboursement d'un financement aux fins des travaux de construction lié à la coentreprise immobilière Jardin TELUS. Aux périodes correspondantes de 2015, les sommes reçues des coentreprises immobilières, déduction faite des avances et des apports, se sont élevées à 81 millions de dollars et à 59 millions de dollars, respectivement, et ces montants reflètent principalement le remboursement d'une tranche de 95 millions de dollars du financement aux fins des travaux de construction lié à la coentreprise immobilière Jardin TELUS aux termes de l'émission d'obligations visant la tour de bureaux effectuée en juillet 2015.

Mesures des dépenses d'investissement

(en millions de dollars, sauf l'intensité du capital)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre			Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2016	2015	Variation	2016	2015	Variation
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)¹						
Secteur des services mobiles	295	209	41,1 %	733	684	7,2 %
Secteur des services filaires	492	414	18,8 %	1 441	1 238	16,4 %
Données consolidées	787	623	26,3 %	2 174	1 922	13,1 %
Intensité du capital du secteur des services mobiles (en %)	16	12	4 pts	14	13	1 pt
Intensité du capital du secteur des services filaires (en %)	34	29	5 pts	33	29	4 pts
Intensité du capital consolidé ² (en %)	24	20	4 pts	23	21	2 pts

- Les dépenses d'investissement comprennent les actifs acquis relativement auxquels aucun paiement n'a encore été effectué; par conséquent, ces dépenses diffèrent des paiements en trésorerie au titre des immobilisations présentés dans les tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.
- Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».

Les **dépenses d'investissement du secteur des services mobiles** ont augmenté de 86 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 49 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Les augmentations découlent principalement des investissements continus dans notre réseau à fibres optiques afin de prendre en charge la technologie des petites cellules et ainsi améliorer la couverture et nous préparer à une évolution plus efficace et rapide vers la technologie 5G, ainsi que de l'accroissement des dépenses aux fins du déploiement des licences de spectre dans les bandes de fréquence de 700 MHz et de 2 500 MHz. Nous avons également effectué des investissements continus dans les initiatives visant la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes afin de soutenir nos activités accordant la priorité aux clients, ainsi que dans la préparation du réseau et des systèmes pour la mise hors service future d'actifs existants.

Les **dépenses d'investissement du secteur des services filaires** ont augmenté de 78 millions de dollars au troisième trimestre de 2016 et de 203 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Les augmentations sont principalement imputables aux investissements continus dans notre infrastructure à large bande, incluant le branchement direct de plus de foyers et d'entreprises à notre réseau à fibres optiques. Cet investissement soutient la croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et aux services Télé OPTIK, ainsi que la demande de nos clients concernant des vitesses des services Internet plus élevées, et accroît le champ d'application et la fonctionnalité de nos solutions d'affaires et de nos solutions en santé. Nous avons également poursuivi nos investissements dans les initiatives visant à assurer la résilience et la fiabilité du réseau et des systèmes.

7.4 Entrées (sorties) liées aux activités de financement

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 370 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, par rapport à 412 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont établies à 225 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à des entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement de 1,25 milliard de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015. Les activités de financement ont trait à ce qui suit.

Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

Les dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires ont totalisé 274 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, en hausse de 21 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2015. Les dividendes versés au cours des neuf premiers mois de 2016 se sont élevés à 798 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars par rapport aux neuf premiers mois de 2015. Les augmentations reflètent la hausse des taux de dividende en vertu de notre programme de croissance du dividende (se reporter à la rubrique 4.3), facteur neutralisé en partie par la diminution du nombre d'actions en circulation découlant du rachat et de l'annulation d'actions dans le cadre de nos

offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. Après le 30 septembre 2016, soit en octobre 2016, nous avons versé des dividendes de 272 millions de dollars aux détenteurs d'actions ordinaires. Les dividendes versés à nos actionnaires en 2016 totalisent 1 070 millions de dollars.

Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation

En vertu de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016, nous avons racheté 441 700 actions pour un montant de 19 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, et environ 3 millions d'actions pour un montant de 130 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016. Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016 a pris fin le 14 septembre 2016. Notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2017 a débuté le 30 septembre 2016. Se reporter à la *rubrique 4.3* pour une analyse détaillée des rachats prévus en vertu de notre programme de rachat d'actions pluriannuel.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2016

Période	Actions ordinaires rachetées et annulées (en millions)	Prix d'achat moyen par action (en dollars)	Coûts d'achat (en millions de dollars)	Augmentation (diminution) des crédettes (en millions de dollars)	Décaissements (en millions de dollars)
Premier trimestre	1	37,77	50	(10)	60
Deuxième trimestre	2	38,43	61	—	61
Troisième trimestre	—	42,92	19	—	19
Total	3	38,76	130	(10)	140

Emprunts à court terme

Les emprunts à court terme comprennent principalement les sommes qui nous sont avancées par une fiducie de titrisation sans lien de dépendance à la suite du transfert des opérations de titrisation de créances (se reporter à la *rubrique 7.7*, « *Vente de créances clients* »). Ce produit s'établissait à 100 millions de dollars au 30 septembre 2016, soit un résultat inchangé par rapport au 30 septembre 2015. Au cours des périodes correspondantes, ce produit a augmenté, passant de 100 millions de dollars au 31 mars 2015 à 500 millions de dollars au 30 juin 2015, et il a subséquemment été réduit à 100 millions de dollars au 30 septembre 2015.

Émission et remboursement de titres de créance à long terme

Les remboursements de titres de créance à long terme, déduction faite des émissions, qui se sont chiffrés à 67 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, se composent principalement de ce qui suit :

- Une diminution du papier commercial, le solde étant abaissé à 137 millions de dollars (104 millions de dollars US) au 30 septembre 2016, comparativement à 975 millions de dollars (755 millions de dollars US) au 30 juin 2016.
- En septembre 2016, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, nous avons émis des billets de premier rang non garantis à 2,80 % d'un montant de 600 millions de dollars US, échéant le 16 février 2027. À la date du présent rapport de gestion, le produit a servi à rembourser une tranche de 453 millions de dollars US du papier commercial, et la tranche résiduelle devant être utilisée aux fins générales de la société. Nous avons eu recours à un dérivé de change (un swap de devises) qui a effectivement servi à convertir les paiements en capital et les obligations au titre des intérêts en obligations libellées en dollars canadiens relativement auxquelles le taux d'intérêt fixe effectif est de 2,95 % et le montant émis et en circulation effectif est de 792 millions de dollars (reflétant un taux de change fixe de 1,3205 \$). Pour de plus amples renseignements sur ces billets, se reporter à la *note 21 b*) des états financiers consolidés intermédiaires.

Les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 437 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 2016, en raison principalement de l'émission de titres de créance en septembre, de la diminution nette de 119 millions de dollars (81 millions de dollars US) du papier commercial, qui s'élevait à 256 millions de dollars (185 millions de dollars US) au 31 décembre 2015, ainsi que du montant net de 361 millions de dollars prélevé sur la facilité de crédit de TELUS International (Cda) Inc. (« TI ») au 30 septembre 2016, déduction faite du remboursement de billets de série CI d'un montant de 600 millions de dollars en mai 2016.

En comparaison, les émissions de titres de créance à long terme, déduction faite des remboursements, se sont établies à 380 millions de dollars au troisième trimestre de 2015 et à 2,4 milliards de dollars au cours des neuf premiers mois de 2015, et se composent principalement de ce qui suit :

- Le 24 mars 2015, dans le cadre d'un appel public à l'épargne, nous avons émis des billets de premier rang non garantis d'un montant de 1,75 milliard de dollars, en trois séries, soit des billets à 1,50 % d'un montant de 250 millions de dollars échéant le 27 mars 2018, des billets à 2,35 % d'un montant de 1,0 milliard de dollars

échéant le 28 mars 2022, et des billets à 4,40 % d'un montant de 500 millions de dollars échéant le 29 janvier 2046. Le produit net a servi à financer une portion du prix d'achat de 1,5 milliard de dollars des licences de spectre pour les SSFE-3, et la tranche résiduelle a été utilisée aux fins générales de la société.

- Une augmentation du papier commercial au troisième trimestre de 2015, qui est passé de néant au 30 juin 2015 à 787 millions de dollars au 30 septembre 2015; ce montant était intégralement libellé en dollars américains (589 millions de dollars US). L'augmentation nette du papier commercial au cours des neuf premiers mois de 2015 s'est établie à 657 millions de dollars.
- Une diminution nette des montants prélevés sur notre facilité de crédit renouvelable de cinq ans au troisième trimestre de 2015, qui sont passés de 400 millions de dollars au 30 juin 2015 à néant au 30 septembre 2015 (néant au 31 décembre 2014).

La durée moyenne à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TI) a augmenté pour s'établir à environ 10,7 ans au 30 septembre 2016, par rapport à environ 10,6 ans au 30 septembre 2015. De plus, le coût moyen pondéré de la dette à long terme (excluant le papier commercial et la composante renouvelable de la facilité de crédit de TI) était de 4,23 % au 30 septembre 2016, par rapport à 4,32 % au 30 juin 2016 et à 4,42 % au 30 septembre 2015.

Émission d'actions par une filiale au titre d'une participation ne donnant pas le contrôle

En juin 2016, une filiale a émis des actions à Baring Private Equity Asia aux fins de l'acquisition par cette dernière d'une participation ne donnant pas le contrôle de 35 % dans TI. Le produit en trésorerie, déduction faite des coûts d'émission payés, s'est établi à 291 millions de dollars au 30 septembre 2016.

7.5 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

La **dette nette** au 30 septembre 2016 s'est établie à 12,2 milliards de dollars, soit une hausse de 0,5 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, découlant principalement de l'émission de billets d'un montant de 600 millions de dollars US en septembre 2016.

La **dette à taux fixe en proportion du total de la dette** s'est établie à 95 % au 30 septembre 2016, soit une hausse par rapport à 92 % à l'exercice précédent, qui est attribuable principalement à l'émission de billets libellés en dollars américains et à la diminution du papier commercial, qui imite la dette à taux variable, facteurs neutralisés en partie par les montants prélevés sur la facilité de crédit de TI.

Le **ratio de la dette nette par rapport au BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 2,62 fois au 30 septembre 2016, en baisse légèrement par rapport à l'exercice précédent. Notre objectif à long terme relatif à cette mesure se situe dans une fourchette de 2,00 à 2,50 fois, ce qui est selon nous conforme au maintien de notations du crédit de première qualité de BBB+, ou de notations équivalentes, et nous donne un accès raisonnable à des capitaux. Au 30 septembre 2016, ce ratio sortait toujours de la fourchette cible à long terme en raison de l'émission antérieure de titres de créance supplémentaires, principalement aux fins de l'acquisition en 2014 et en 2015 de licences de spectre pour un montant d'environ 3,6 milliards de dollars effectuée dans le cadre du nombre inhabituellement élevé d'enchères de spectre pour les services sans fil tenues au cours de ces exercices, laquelle a été neutralisée par la croissance du BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. En raison des licences acquises, nous avons plus que doublé notre spectre à l'échelle nationale, et ces licences représentent un investissement qui nous permettra d'accroître la capacité de notre réseau afin de continuer à soutenir la croissance de la consommation de données, ainsi que la croissance des abonnés aux services mobiles. Nous nous efforcerons de faire en sorte que ce ratio revienne dans la fourchette cible à moyen terme, car nous sommes d'avis que cette fourchette s'aligne sur notre stratégie à long terme. Bien que le ratio sorte de notre fourchette cible à long terme, nous respectons le ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, en vertu desquelles nous devons nous assurer que notre ratio de la dette nette sur les flux de trésorerie d'exploitation n'est pas supérieur à 4,00:1,00 (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*).

Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Aux 30 septembre et pour les périodes de 12 mois closes à ces dates	2016	2015	Variation
Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹ (en millions de dollars)			
Dette nette	12 217	11 713	504
BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	4 668	4 438	230
Charges d'intérêts, montant net	548	454	94
Ratios d'endettement			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	95	92	3 pts
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette à long terme (excluant le papier commercial) (en années)	10,7	10,6	0,1
Dette nette/BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts ¹ (fois)	2,62	2,64	(0,02)
Ratios de couverture¹ (fois)			
Couverture par le bénéfice	4,6	5,1	(0,5)
Couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	8,5	9,8	(1,3)
Autres mesures¹ (en %)			
Ratio de distribution du bénéfice net ajusté	77	69	8 pts
Ratio de distribution	76	69	7 pts
1. Se reporter à la rubrique 11.1, « Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières ».			

Le **ratio de couverture par le bénéfice** s'est établi à 4,6 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2016, soit une baisse comparativement à 5,1 fois à l'exercice précédent. L'augmentation des coûts d'emprunt s'est traduite par une baisse de 0,4 du ratio, et la diminution du bénéfice avant les coûts d'emprunt et l'impôt sur le résultat a donné lieu à une baisse de 0,1 du ratio.

Le **ratio de couverture des intérêts par le BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** s'est établi à 8,5 fois pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2016, en baisse par rapport à 9,8 fois à l'exercice précédent. Ce résultat découle de la hausse du montant net des charges d'intérêts, facteur neutralisé en partie par la croissance du BAlIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts.

Ratios de distribution : Les décisions touchant les distributions réelles continueront d'être assujetties à l'évaluation du conseil et à la détermination de notre situation financière et de nos perspectives, ainsi qu'à notre indication concernant le ratio de distribution à long terme qui est de 65 % à 75 % des bénéfices nets par action, sur une base prospective. Les ratios de distribution de base et ajustés présentés constituent des mesures historiques fondées sur les dividendes déclarés et le bénéfice par action des quatre derniers trimestres. Nous estimons que le ratio de distribution est conforme à l'indication cible, sur une base prospective. Ces mesures historiques pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2016 sont présentées à titre indicatif dans le cadre de l'évaluation de notre indication visée, et elles sortaient de la fourchette visée pour les deux périodes.

7.6 Facilités de crédit

Au 30 septembre 2016, nous avons des liquidités disponibles de plus de 2,1 milliards de dollars en vertu des facilités de crédit inutilisées, y compris un montant d'environ 72 millions de dollars en vertu de la facilité de crédit de TI, et nous disposons d'un montant de 133 millions de dollars en vertu des facilités non consenties sous forme de lettres de crédit, ainsi que d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la rubrique 7.7, « Vente de créances clients »), ce qui est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1,0 milliard de dollars.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS

Nous disposons d'une facilité de crédit renouvelable de 2,25 milliards de dollars (ou l'équivalent en dollars américains) conclue avec un consortium se composant de 15 institutions financières. Cette facilité de crédit a été renouvelée au deuxième trimestre de 2016 et arrivera à échéance le 31 mai 2021. La facilité de crédit renouvelable est utilisée aux fins générales de la société, notamment à titre de sûreté pour le papier commercial, le cas échéant.

Facilité de crédit renouvelable de TELUS au 30 septembre 2016

(en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées	Sûreté pour le programme de papier commercial	Liquidités disponibles
Facilité renouvelable de cinq ans ¹	31 mai 2021	2 250	—	—	137	2 113

1. Dollars canadiens ou équivalent des dollars américains.

Notre facilité de crédit renouvelable comporte les clauses restrictives habituelles. Celles-ci nous interdisent notamment de laisser notre ratio de levier financier consolidé dépasser 4,00:1,00 et de laisser notre ratio de couverture consolidé être inférieur à 2,00:1,00 à la fin d'un trimestre financier. Au 30 septembre 2016, notre ratio de levier financier consolidé s'établissait à environ 2,62:1,00 et notre ratio de couverture consolidé à environ 8,52:1,00. On s'attend à ce que ces ratios se maintiennent bien au-dessus des clauses restrictives. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la facilité de crédit renouvelable et le calcul de la dette nette sur le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation, le cas échéant, des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives. L'accès continu à nos facilités de crédit n'est pas assujéti au maintien d'une notation en particulier.

Papier commercial

TELUS Corporation a un programme de papier commercial non garanti adossé à notre facilité de crédit renouvelable, qui nous permet d'émettre du papier commercial d'un montant maximal de 1,4 milliard de dollars au 30 septembre 2016, y compris un programme de papier commercial libellé en dollars américains pouvant aller jusqu'à 1,0 milliard de dollars US. Le programme de papier commercial doit être utilisé aux fins générales de la société, y compris, sans s'y limiter, pour les dépenses d'investissement et les placements. Notre capacité à avoir un accès raisonnable au marché du papier commercial au Canada et aux États-Unis dépend de nos notations du crédit (se reporter à la rubrique 7.8, « Notations du crédit »).

Facilités de crédit de TELUS International (Cda) Inc.

Au 30 septembre 2016, TI avait une facilité de crédit bancaire de 330 millions de dollars US garantie par ses actifs et venant à échéance le 31 mai 2021, avec un consortium d'institutions financières. La facilité de crédit comprend une composante renouvelable de 115 millions de dollars US et une composante prêt à terme de 215 millions de dollars US. La facilité de crédit est sans recours pour TELUS Corporation. Au 30 septembre 2016, le solde de la facilité de crédit s'élevait à 361 millions de dollars (352 millions de dollars, déduction faite des coûts d'émission non amortis); la facilité de crédit est intégralement libellée en dollars américains (275 millions de dollars US), et le taux d'intérêt moyen pondéré est de 2,66 %.

Autres facilités sous forme de lettres de crédit

Au 30 septembre 2016, nous disposons de lettres de crédit en cours de 208 millions de dollars (202 millions de dollars au 31 décembre 2015), lesquelles ont été émises en vertu de diverses facilités non engagées; ces facilités de lettres de crédit s'ajoutent à notre capacité de fournir des lettres de crédit conformément à notre facilité de crédit bancaire consentie. Au 30 septembre 2016, nous disposons de liquidités disponibles d'un montant de 133 millions de dollars aux termes de diverses facilités non consenties sous forme de lettres de crédit.

7.7 Vente de créances clients

TELUS Communications Inc., filiale en propriété exclusive de TELUS, est partie à une convention conclue avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance liée à une grande banque canadienne de l'annexe I, aux termes de laquelle elle est en mesure de vendre une participation dans certaines créances, jusqu'à concurrence d'un montant maximal de 500 millions de dollars. La convention demeurera en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018, et le montant des liquidités disponibles s'élevait à 400 millions de dollars au 30 septembre 2016. (Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés intermédiaires.) Les cessions de créances clients effectuées dans le cadre de transactions de titrisation sont comptabilisées à titre d'emprunts à court terme garantis et, par conséquent, ne se traduisent pas par une décomptabilisation des créances clients cédées.

TELUS Communications Inc. doit maintenir une notation de DBRS Ltd. d'au moins BB, sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger la dissolution du programme de vente avant la fin de la durée. Au 4 novembre 2016, la notation était plus élevée que la notation devant être maintenue.

7.8 Notations du crédit

Aucun changement n'a été apporté à nos notations du crédit de première qualité au 4 novembre 2016.

7.9 Instruments financiers, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers

Nos instruments financiers ainsi que la nature de certains risques auxquels ils pourraient être assujéti sont décrits à la rubrique 7.9 de notre rapport de gestion annuel 2015.

Risque de liquidité

Dans le cadre des politiques financières liées à notre structure du capital, pour lesquelles une analyse est présentée à la *rubrique 4.3, « Situation de trésorerie et sources de financement »*, nous gérons notre risque de liquidité et, par conséquent, notre capacité à satisfaire à nos besoins en fonds de roulement actuels et futurs, en assurant le maintien d'un processus d'équilibrage de trésorerie quotidien qui nous permet de gérer nos liquidités disponibles et nos besoins en liquidités selon nos besoins réels; le maintien de facilités bancaires bilatérales et d'une facilité de crédit syndiqué; le maintien d'une convention pour la vente de créances clients à une fiducie de titrisation sans lien de dépendance; le maintien d'un programme de papier commercial; le maintien d'un prospectus préalable de base en vigueur; la surveillance continue des flux de trésorerie prévisionnels et réels; et la gestion des échéances des actifs financiers et des passifs financiers.

À la date du présent rapport de gestion, nous pouvions émettre un montant maximal de 2,2 milliards de dollars de titres de créance à long terme ou de titres de participation en vertu d'un prospectus préalable de base qui demeurera en vigueur jusqu'en avril 2018.

Au 30 septembre 2016, nous disposions de liquidités d'un montant de plus de 1,2 milliard de dollars aux termes des facilités de crédit inutilisées et d'un montant de 133 millions de dollars aux termes des facilités non consenties sous forme de lettres de crédit (se reporter à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*), ainsi que d'un montant de 400 millions de dollars aux termes de notre programme de titrisation de créances clients (se reporter à la *rubrique 7.7, « Vente de créances clients »*). De plus, la trésorerie et les placements temporaires s'élevaient à 410 millions de dollars au 30 septembre 2016. Cela est conforme à notre objectif visant à faire en sorte que les liquidités disponibles s'élèvent généralement à au moins 1 milliard de dollars. Nous estimons que nos notations du crédit de première qualité contribuent à nous donner un accès raisonnable aux marchés financiers.

Risque de change

Notre gestion du risque de change consiste à recourir à des contrats de change à terme et des options sur devises pour fixer les taux de change sur les transactions, les engagements et le papier commercial en dollars américains à court terme. Nous sommes aussi exposés au risque de change puisque la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs de nos billets libellés en dollars américains peuvent fluctuer en raison des variations des taux de change. Une relation de couverture du risque de change a été établie pour les paiements d'intérêts semestriels connexes et le paiement du capital à l'échéance.

Engagements et passifs éventuels*Obligations d'achat*

Au 30 septembre 2016, nos engagements contractuels liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles s'élevaient à 507 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2018, comparativement à des engagements de 326 millions de dollars jusqu'au 31 décembre 2017 présentés dans notre rapport annuel 2015, ce qui s'explique principalement par l'augmentation des engagements liés à l'élargissement de notre réseau à large bande.

Obligations en matière d'indemnisation

Au 30 septembre 2016, nous n'avions constaté aucun passif en ce qui a trait à nos engagements d'indemnisation.

Réclamations et poursuites

Diverses réclamations et poursuites (incluant des recours collectifs et des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) visant des dommages-intérêts et d'autres compensations ont été déposées contre nous et, dans certains cas, contre plusieurs autres entreprises de services mobiles et fournisseurs de services de télécommunications. Aussi, nous avons reçu des avis de réclamation ou sommes au courant de certaines réclamations éventuelles (incluant des réclamations en matière de violation de la propriété intellectuelle) contre nous.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons prévoir l'issue de ces réclamations, réclamations éventuelles et poursuites en raison de divers facteurs, y compris ce qui suit : la nature préliminaire de certaines réclamations; la nature incertaine des théories et réclamations en matière de dommages; un dossier factuel incomplet; la nature incertaine des théories juridiques, des procédures judiciaires et de leur résolution par les tribunaux, tant dans le cadre du procès que de l'appel; la nature imprévisible des parties adverses et de leurs revendications. Cependant, lorsqu'il est déterminé qu'il est probable que des paiements doivent être versés à des demandeurs relativement à une réclamation donnée, nous comptabilisons un montant estimé du passif.

Cependant, sous réserve des restrictions précédentes, la direction est d'avis, en vertu des évaluations juridiques et selon l'information dont elle dispose actuellement, qu'il est improbable qu'un passif non couvert par les assurances ou autrement ait une incidence significative sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation, y compris sur nos flux de trésorerie, sauf en ce qui concerne les éléments décrits à la *note 23 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

7.10 Information sur les actions en circulation

Actions en circulation (en millions)	30 septembre 2016	31 octobre 2016
Actions ordinaires	591	591
Options d'achat d'actions ordinaires pouvant être exercées	2	1

7.11 Transactions entre parties liées

Placements dans des entités contrôlées importantes

Au 30 septembre 2016, TELUS Corporation contrôlait 100 % des participations dans TELUS Communications Inc., laquelle contrôlait pour sa part 100 % des participations dans Société TELUS Communications et dans SOCIÉTÉ TÉLÉ-MOBILE, soit un pourcentage inchangé par rapport au 31 décembre 2015.

Transactions avec les principaux dirigeants

Nos principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité liées à la surveillance, à la planification, à la direction et au contrôle de nos activités. Il s'agit des membres de notre conseil d'administration et de notre équipe de la haute direction. Le total de la rémunération versée aux principaux dirigeants s'établit à 15 millions de dollars et à 40 millions de dollars, respectivement, au troisième trimestre et au cours des neuf premiers mois de 2016, par rapport à 32 millions de dollars et à 56 millions de dollars, respectivement, aux périodes correspondantes de 2015. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 24 a)* des états financiers consolidés intermédiaires.

Transactions avec des régimes de retraite à prestations définies

Nous avons fourni des services de gestion et d'administration relativement à nos régimes de retraite à prestations définies. Les charges liées à ces services ont été comptabilisées selon la méthode du recouvrement des coûts et elles sont non significatives.

Transactions avec des coentreprises immobilières

Au cours des neuf premiers mois de 2016, nous avons effectué des transactions avec des coentreprises immobilières, qui sont des parties liées, comme il est décrit à la *note 18* des états financiers consolidés intermédiaires. Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière Jardin TELUS comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2017 au titre des travaux de construction (environ 9 millions de dollars au 30 septembre 2016). La coentreprise immobilière Jardin TELUS a conclu un accord de crédit avec deux institutions financières canadiennes (en leur qualité de coprêteur à 50 %) et avec TELUS Corporation (en sa qualité de coprêteur à 50 %), relativement à un financement aux fins des travaux de construction du projet résidentiel de 136 millions de dollars au 31 décembre 2015; au 30 septembre 2016, tous les soldes impayés avaient été remboursés. Au 30 septembre 2016, environ 98 % des locaux de la tour de bureaux Jardin TELUS étaient loués. La vente des appartements de l'immeuble en copropriété Jardin TELUS s'est poursuivie au troisième trimestre de 2016, et la vente des appartements restants devrait être en grande partie menée à terme d'ici la fin de 2016.

Les engagements et les passifs éventuels liés à la coentreprise immobilière TELUS Sky^{MC} comprennent des engagements contractuels jusqu'en 2018 au titre des travaux de construction (environ 136 millions de dollars au 30 septembre 2016), et des facilités de crédit aux fins des travaux de construction (financement de 342 millions de dollars conclu avec trois institutions financières canadiennes en leur qualité de coprêteur à 66⅔ % et avec TELUS en sa qualité de coprêteur à 33⅓ %).

8. Questions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Nos principales méthodes comptables sont décrites à la *note 1* des états financiers consolidés datés du 31 décembre 2015. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants sont décrits à la *rubrique 8.1* de notre rapport de gestion annuel 2015, qui est intégré par renvoi dans les présentes. La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que nous ayons recours à des estimations, à des hypothèses et à des jugements qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs. Nos estimations comptables critiques et nos jugements importants font généralement l'objet de discussions entre les membres du comité d'audit chaque trimestre.

8.2 Faits nouveaux concernant les méthodes comptables

Une analyse des faits nouveaux concernant les méthodes comptables est présentée à la *rubrique 8.2, « Faits nouveaux concernant les méthodes comptables »*, de notre rapport de gestion annuel 2015, et des mises à jour sont présentées à la *rubrique 8.2* de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016; ces documents sont intégrés par renvoi dans les présentes. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la *note 2* des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Mise à jour des hypothèses

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion.

Les hypothèses relatives à nos perspectives pour 2016 sont décrites à la *rubrique 9, « Tendances générales, perspectives et hypothèses »*, de notre rapport de gestion annuel 2015. Les hypothèses ont été mises à jour à la *rubrique 9, « Mise à jour des hypothèses »*, de notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016 et de notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2016. Ces documents sont intégrés par renvoi dans les présentes. Ces hypothèses demeurent inchangées, sauf en ce qui trait à ce qui suit.

- Nous estimons maintenant que la croissance de l'économie au Canada sera un peu plus lente et se situera à environ 1,2 % (auparavant, 1,3 %) en 2016, selon une combinaison d'estimations formulées par des banques canadiennes et d'autres sources. En ce qui concerne les provinces de l'Ouest canadien où nous sommes une entreprise de services locaux titulaire (« ESLT »), nous estimons maintenant que la croissance de l'économie se situera à environ 2,8 % (auparavant, 2,9 %) en Colombie-Britannique en 2016, et que la contraction de l'économie en Alberta sera d'environ (2,2) % [auparavant, (2,0) %] en 2016.

10. Risques et gestion des risques

L'analyse fournie dans la présente rubrique est assujettie dans sa totalité à la *Mise en garde concernant les énoncés prospectifs* figurant au début du présent rapport de gestion. Nos risques principaux et nos incertitudes susceptibles d'influer sur nos résultats dans l'avenir, ainsi que nos activités connexes visant à atténuer les risques, sont décrits dans notre rapport de gestion annuel 2015 et ont été mis à jour dans notre rapport de gestion du premier trimestre de 2016 et dans notre rapport de gestion du deuxième trimestre de 2016; chacun de ces documents est intégré par renvoi dans les présentes. Certaines autres mises à jour sont présentées ci-après.

10.1 Questions de réglementation

Nos services de télécommunications, de diffusion et de radiocommunication sont réglementés par les lois fédérales par le truchement de diverses autorités, y compris le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique du Canada (« ISDE »), et la ministre du Patrimoine canadien. Ces lois et les règlements connexes concernent notamment les tarifs, les modalités visant la prestation de services de télécommunications, la concession de licences pour les services de diffusion, la concession de licences de spectre et de licences pour appareils radio, ainsi que les restrictions à la propriété et le contrôle par des non-Canadiens. L'issue des instances réglementaires, des procédures, des appels, des annonces en matière de politiques, des procédures judiciaires et des autres faits nouveaux pourrait se répercuter sensiblement sur nos procédures opérationnelles et sur notre rentabilité.

Examens réglementaires et examens par le gouvernement fédéral

Le CRTC a récemment amorcé des instances publiques ayant notamment pour objet l'examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, qui pourraient se répercuter sur les résultats de TELUS. Le CRTC effectue également un suivi à l'égard d'instances précédentes concernant les services filaires de gros (y compris le bien-fondé de rendre obligatoire l'accès par les concurrents à nos installations FTTP) et les services mobiles de gros, qui pourrait également se répercuter sur TELUS. Une analyse de la décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata, de la récente instance sur les services de télécommunications de base conclue récemment, et de l'examen futur par le CRTC des licences de radiodiffusion de TELUS, ainsi que de l'examen continu de la politique culturelle par le gouvernement fédéral, est présentée ci-après.

Examen du Code sur les services sans fil

Le 28 juillet 2016, le CRTC a amorcé une instance ayant pour objet l'examen du Code sur les services sans fil mis en œuvre en 2013. Cette instance était planifiée étant donné que le CRTC avait indiqué qu'il procéderait à un examen du Code trois ans après son entrée en vigueur. Le Conseil a demandé aux parties de commenter l'efficacité du Code sur les services sans fil et d'indiquer s'il y a lieu de modifier l'une quelconque des dispositions du Code. Une audience relative à cette instance est prévue pour février 2017. TELUS a déposé son intervention

dans le cadre de l'instance, et demande notamment que des modifications soient apportées pour permettre une plus grande flexibilité dans le calcul des frais de résiliation anticipée, pour permettre de proposer un plus grand nombre d'offres aux clients, pour clarifier la façon dont les limites d'utilisation de données doivent être gérées et pour faire en sorte que la version par défaut de la copie permanente du contrat soit en format électronique. Ces modifications permettront d'accroître les choix offerts aux clients, et elles concordent avec les préférences des clients. La décision qui sera rendue relativement à cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur TELUS.

Examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet

Le 18 mai 2016, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2016-192, « Examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet », dans lequel il annonce qu'il compte procéder à un examen des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, en raison d'une plainte concernant les pratiques de différenciation des prix appliquées par Vidéotron dans le cadre de l'offre de services de musique illimitée à ses abonnés des services sans fil mobiles. La différenciation des prix a généralement lieu lorsqu'un produit ou service identique ou semblable est vendu à des clients à des prix différents. La différenciation des prix constitue une pratique normale dans des marchés concurrentiels, y compris les marchés des télécommunications. Des exemples de pratique de différenciation des prix sont la gratuité (lorsqu'un fournisseur de services Internet [« FSI »] exempté d'un forfait de données mensuel la transmission de données découlant d'une application particulière ou d'un ensemble d'applications, ce type de forfait étant souvent offert aux consommateurs à un prix mensuel fixe) et les données commanditées (lorsque les entreprises commanditent l'utilisation des données liées à un contenu précis, ce qui fait en sorte que les clients d'un FSI peuvent accéder à ce contenu sans que cela ait d'incidence sur l'utilisation de données aux termes de leurs forfaits de données mensuels). Cette instance du CRTC a pour objectif d'établir une approche globale aux fins de l'analyse des pratiques de différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet, plutôt que de statuer sur les plaintes au cas par cas. Une audience publique a débuté le 31 octobre 2016. La décision qui sera rendue relativement à cette instance ne devrait pas avoir une incidence significative sur TELUS.

Décision du CRTC d'exiger des remboursements au prorata

Le 5 mai 2016, le CRTC a publié la Décision de télécom CRTC 2016-170, « TELUS Communications – Interdiction des politiques d'annulation de 30 jours – Demande concernant les indemnités forfaitaires », dans laquelle il ordonne notamment que tous les fournisseurs de services versent des remboursements au prorata aux clients qui annulent les services de télécommunications et de radiodiffusion auxquels ils sont abonnés. Cette décision était inattendue en ce qu'elle contredit les lignes directrices fournies à TELUS et à des tiers par le personnel du CRTC par suite de la décision rendue par le CRTC en 2014 relativement à l'interdiction de la période de préavis pour l'annulation des services et à la lumière des décisions antérieures concernant le Code pour les services sans fil et les politiques visant les préavis d'annulation, qui ne comportaient pas d'exigences en matière de remboursements au prorata. La décision a des répercussions importantes sur les systèmes de facturation, et aucune période de transition n'est prévue aux fins de la mise en œuvre des changements requis. Le 4 juillet 2016, TELUS a déposé une demande auprès du CRTC, afin que lui soient fournies des lignes directrices et des clarifications à l'effet que la décision ne s'applique pas aux services mobiles nécessitant le recours à un appareil ayant fait l'objet d'un financement, aux services fondés sur l'utilisation et aux services de téléphonie locale dans les circonscriptions réglementées. TELUS a également demandé un délai plus long pour la mise en application de cette décision. Le CRTC n'a pas encore rendu de décision à cet égard. TELUS attend la résolution de la demande qu'elle a présentée, et elle ne s'attend pas à ce que cette décision ait une incidence significative.

Examen des services mobiles de gros

Le 5 mai 2015, le CRTC a rendu sa décision après avoir conclu son examen des services mobiles de gros. Il a été principalement décidé que le CRTC réglerait les tarifs d'itinérance liés aux services de gros basés sur la technologie GSM au pays que TELUS, Rogers et Bell facturent à d'autres fournisseurs de services mobiles. Le 23 novembre 2015, TELUS, Rogers et Bell ont déposé des propositions de tarifs définitifs basés sur la méthode d'établissement des coûts de la phase II du CRTC. Le CRTC a amorcé l'examen des propositions de tarifs, et on s'attend à ce que les tarifs définitifs soient annoncés au premier semestre de 2017. Bien que TELUS ne s'attende actuellement pas à ce que la décision ait une incidence défavorable importante, elle évaluera cette incidence lorsque les tarifs d'itinérance définitifs liés aux services de gros auront été approuvés.

Services de télécommunications de base

Le 9 avril 2015, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2015-134, « Examen des services de télécommunication de base », dans lequel il annonce qu'il compte procéder à un examen en deux phases afin de déterminer les services de télécommunications (p. ex., voix et large bande) dont tous les Canadiens ont besoin pour participer à l'économie numérique. Dans la première phase de l'examen, le CRTC a recueilli de l'information afin de mieux comprendre quels services de télécommunications sont offerts à l'échelle du Canada et de

déterminer si des régions sont mal desservies ou non desservies. Dans la deuxième phase de l'examen, le CRTC a consulté les Canadiens pour leur demander de fournir des commentaires sur les questions mises en évidence. À la suite de la deuxième phase, le CRTC a tenu une audience publique en avril 2016. L'examen effectué par le CRTC a consisté notamment à déterminer si le service Internet à large bande devrait constituer un service de télécommunications de base et si des changements devaient être apportés au Fonds de contribution national, en vertu duquel les services de transmission de la voix dans les zones de desserte à coût élevé sont subventionnés (le service de relais vidéo). Bien qu'elle appuie l'inclusion des services à large bande dans les services de télécommunications de base selon des vitesses de téléchargement de 5 Mbps et des vitesses de téléversement de 1 Mbps, TELUS s'oppose à toutes nouvelles exigences réglementaires concernant la fourniture de services à large bande de détail ou l'établissement de nouvelles limites minimales d'utilisation de données et de nouveaux indicateurs minimaux de la qualité du service, ainsi qu'à l'établissement de nouvelles subventions aux fins des services à large bande en vertu du Fonds de contribution national. Nous nous attendons à ce que le CRTC publie une décision découlant de cette instance d'ici la fin du quatrième trimestre de 2016. Il est trop tôt pour déterminer l'incidence de l'issue de cette instance sur TELUS.

Examen des services filaires de gros

Le 22 juillet 2015, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2015-326, « Examen du cadre des services filaires de gros et des politiques connexes ». Cette décision constitue une mise à jour du cadre du CRTC relatif à la prestation de services filaires de gros réglementés, et ce cadre demeurera en place pendant au moins cinq ans. La décision maintient en grande partie le *statu quo* établi dans le cadre relatif aux services filaires de gros publié par le CRTC en 2008, sauf en ce qui a trait à deux exceptions principales. Premièrement, le CRTC a ordonné la mise en place de services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les fournisseurs de services Internet concurrents. Ces services comprendront l'accès aux installations FTTP. Cette exigence sera mise en place graduellement dans les diverses zones géographiques, en débutant par les principaux marchés de l'Ontario et du Québec, à savoir les territoires de desserte de Bell Aliant, de Bell Canada, de Cogeco, de Rogers et de Vidéotron. Le Conseil a amorcé une instance de suivi afin de déterminer les configurations techniques, les coûts et les tarifs de gros fondés sur les coûts qui sont appropriés dans ces régions. Deuxièmement, le Conseil a déterminé que la fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées aux concurrents ne sera plus obligatoire et sera progressivement éliminée sur une période de transition de trois ans. Les lignes locales dégroupées sont les lignes en cuivre qui permettent le raccordement des foyers et des entreprises aux centraux du réseau de TELUS. Les concurrents utilisent ces lignes pour fournir des services de transmission de la voix ou des services Internet à faibles vitesses à leur clientèle de détail.

Les instances de suivi concernant les installations FTTP prévues par la Politique de télécom CRTC 2015-326 se poursuivent. Dans la Décision de télécom CRTC 2016-379, « Suivi de la politique réglementaire de télécom 2015-326 – Mise en œuvre d'un service d'accès haute vitesse de gros dégroupé, notamment au moyen d'installations d'accès par fibre jusqu'aux locaux de l'abonné », le Conseil a rendu une décision concernant la première phase du processus de suivi ayant trait aux services de gros dégroupés au moyen d'installations FTTP de Bell, de Rogers, de Vidéotron et de Cogeco, et s'est prononcé sur la configuration technique des services respectifs de ces entreprises. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes ont débuté pour ce qui est des entreprises qui présenteront leurs études de coûts et leurs tarifs proposés au quatrième trimestre de 2016. Pour la deuxième phase, qui a trait aux services de gros au moyen d'installations FTTP pour le reste du Canada (y compris les territoires de desserte de TELUS), l'instance concernant la configuration technique devrait débuter au quatrième trimestre de 2016. L'examen des tarifs et les études de coûts connexes seront effectués par la suite, et on s'attend à ce qu'ils aient lieu au deuxième trimestre de 2017.

TELUS ne s'attend pas à ce que la décision du CRTC ait une incidence défavorable significative à court terme. En raison de la mise en application graduelle de la fourniture de services de gros obligatoire ayant trait à l'accès à nos réseaux FTTP, il est encore trop tôt pour déterminer l'incidence à long terme finale de cette décision sur TELUS. La décision selon laquelle la fourniture de l'accès aux lignes locales dégroupées aux concurrents ne sera plus obligatoire et que la fourniture de l'accès à ces lignes sera éliminée progressivement au cours d'une période de transition de trois ans ne devrait pas avoir une incidence significative sur TELUS.

Pratiques relatives au débranchement entre fournisseurs de services de télécommunication

Le 18 août 2016, le CRTC a publié l'Avis de consultation de télécom CRTC 2016-333, « Appel aux observations – Pratiques relatives au débranchement entre fournisseurs de services de télécommunications », dans le cadre duquel il lance un appel aux observations dans l'industrie au sujet des pratiques relatives au débranchement d'un fournisseur de services de télécommunication par un autre fournisseur de services de télécommunication, et plus particulièrement dans le but de déterminer si des mesures réglementaires devraient être mises en place, y compris des exigences en matière d'avis obligatoire. Une décision devrait être rendue au premier trimestre de 2017, et cette décision ne devrait pas avoir une incidence défavorable significative sur TELUS.

Renouvellement des licences de radiodiffusion de TELUS

TELUS a obtenu le renouvellement administratif de la licence nationale qui lui permet d'exploiter une entreprise de vidéo sur demande, qui proroge cette licence jusqu'au 31 août 2017 (Décision de radiodiffusion CRTC 2016-7 publiée le 12 janvier 2016). Cette prorogation de la durée de la licence permet au CRTC de procéder à une consultation concernant les conditions de licence normales s'appliquant à toutes les licences des entreprises de vidéo sur demande (Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-195 publié le 20 mai 2016). De plus, TELUS a obtenu le renouvellement administratif des licences régionales aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Alberta et en Colombie-Britannique, qui proroge ces licences jusqu'au 31 août 2017. La licence régionale de TELUS aux fins de l'exploitation d'une entreprise de distribution de radiodiffusion au Québec prendra fin en 2018.

Dans le cadre des consultations annoncées dans l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-147 et dans l'Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2016-225 publiés le 21 avril 2016 et le 21 juin 2016, respectivement, le CRTC se penche sur le renouvellement des licences de radiodiffusion détenues par les grands groupes de propriété en télévision et par les grandes entreprises de distribution de radiodiffusion. Les licences de TELUS aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion en Colombie-Britannique et en Alberta font l'objet d'un examen dans le cadre de ces consultations. On s'attend à ce que le CRTC se serve de ces consultations aux fins du renouvellement des licences pour consolider les politiques favorisant les consommateurs annoncées dans les décisions liées à la conversation Parlons télé publiées en mars 2015.

Examen des politiques culturelles du Canada

Le 22 avril 2016, la ministre du Patrimoine canadien a annoncé un examen exhaustif des politiques culturelles du Canada, lequel a pour objectif de « stimuler la création, la découverte et l'exportation de contenu canadien » dans un monde numérique. Des modifications à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à la *Loi sur le droit d'auteur*, la modification des mandats des institutions et des agences telles que le CRTC et Radio-Canada, et la mise en place possible de nouvelles lois ainsi que la création de nouvelles agences seront prises en considération par la ministre.

La première phase de la consultation publique a consisté en une consultation préliminaire effectuée au moyen d'un sondage en ligne, qui a pris fin le 20 mai 2016. Un groupe d'experts a été nommé et agira à titre de source de rétroaction pour la ministre. Dans un document de consultation publié le 15 septembre 2016, le gouvernement fédéral indique qu'il compte adapter son approche afin de soutenir la culture et de faire du Canada un carrefour pour la créativité et l'innovation. La ministre a annoncé qu'elle compte organiser des tables rondes avec des parties prenantes à l'échelle du pays au cours des prochains mois et qu'elle invite les Canadiens et les Canadiennes à lui faire part de leurs points de vue par l'entremise des médias sociaux. Il est actuellement impossible de déterminer si cette consultation aura une incidence importante sur notre société.

Projet de loi 74 du gouvernement du Québec visant à bloquer certains sites Web associés au jeu en ligne

Le projet de loi 74 a été adopté le 17 mai 2016 et a été sanctionné le 18 mai 2016 par l'Assemblée nationale du Québec. Les dispositions de cette loi, en vertu de laquelle le gouvernement du Québec pourra exiger que les FSI et les fournisseurs de services mobiles exerçant des activités au Québec bloquent l'accès à une liste donnée de sites de jeu en ligne, n'ont pas encore pris d'effet (la date de prise d'effet prévue est 2018). Le 8 juillet 2016, le Centre pour la défense de l'intérêt public (« CDIP ») a déposé une demande auprès du CRTC dans le but d'obtenir une déclaration selon laquelle le projet de loi 74 est inconstitutionnel, ainsi qu'une déclaration selon laquelle toute demande déposée auprès du CRTC par une entreprise de télécommunications et ayant pour but de bloquer des sites Web en vertu de cette loi sera rejetée, et d'obtenir une injonction provisoire interdisant aux FSI et aux fournisseurs de services mobiles exerçant des activités au Québec de bloquer des sites Web ou de prendre des mesures en vue de la mise en œuvre du projet de loi 74. Il est encore trop tôt pour déterminer quelle sera l'incidence de cette loi sur TELUS. En juillet 2016, l'Association canadienne des télécommunications sans fil a déposé une contestation constitutionnelle à l'égard du projet de loi 74 auprès de la Cour supérieure du Québec. Le 1^{er} septembre 2016, le CRTC a publié une lettre dans laquelle il sollicite des observations concernant son avis préliminaire selon lequel la demande du CDIP devrait être suspendue en attendant qu'un jugement soit rendu relativement à la contestation constitutionnelle déposée devant la Cour supérieure du Québec. Le 16 septembre 2016, TELUS a déposé une lettre dans laquelle elle appuie la position selon laquelle la demande du CDIP présentée au CRTC devrait être suspendue. La contestation constitutionnelle du projet de loi 74 devrait être entendue par la Cour supérieure du Québec en avril 2017.

Examen des tarifs pour les services d'accès haute vitesse de gros groupés

Le CRTC a amorcé un examen des études de coûts et des tarifs associés aux services d'accès haute vitesse de gros groupés, qui sont fournis par les entreprises de services locaux titulaires (les « ESLT ») et les câblodistributeurs sur leurs installations DSL et leurs installations de câblodistribution respectives aux FSI aux fins de la revente de services Internet haute vitesse. En mars 2016, le CRTC a ordonné que tous les tarifs pour les

services d'accès haute vitesse de gros groupés soient considérés comme des tarifs provisoires et il a demandé aux ESLT et aux câblodistributeurs de lui fournir leurs études de coûts et leurs tarifs proposés relativement à ces services. Bien que cet examen soit en cours, le 6 octobre 2016, le Conseil a publié l'Ordonnance de télécom CRTC 2016-396, « Demandes de modification tarifaire concernant les services d'accès haute vitesse de gros groupés – Tarifs provisoires modifiés », dans laquelle il réduit un grand nombre des tarifs provisoires des ESLT et des câblodistributeurs, y compris TELUS. Le Conseil a ordonné la réduction des tarifs de TELUS, car il estime que TELUS n'a pas fourni assez d'éléments de preuve pour justifier ses études de coûts. Cet examen se poursuit, et TELUS aura l'occasion de présenter d'autres éléments de preuve pour justifier ses coûts ainsi que ses tarifs proposés. L'issue de cet examen ne devrait pas avoir une incidence significative sur TELUS.

Atténuation des risques : TELUS participe à diverses instances du CRTC et s'est prononcée sur les positions suivantes dans le cadre de sa participation :

- Les modifications au Code sur les services sans fil favorisant les choix offerts aux clients et les préférences des clients.
- La différenciation des prix se rapportant aux forfaits de données Internet favorise généralement la concurrence et les consommateurs et constitue une pratique normale dans des marchés concurrentiels, y compris les marchés des télécommunications, tandis que la différenciation des prix effectuée par des entreprises de communications intégrées verticalement relativement à leurs services de radiodiffusion affiliés pourrait soulever des inquiétudes, avec lesquelles le CRTC peut composer en vertu de la *Loi sur la radiodiffusion*.
- L'examen des services de télécommunications de base, s'opposant à toute nouvelle subvention financée par l'industrie en ce qui a trait aux services à large bande ou autres services.
- Les instances de suivi du CRTC concernant la mise en place des nouveaux services d'accès à Internet haute vitesse de gros dégroupés pour les FSI concurrents en Ontario et au Québec (y compris en ce qui a trait aux questions liées à la configuration des services), de manière à influencer sur la mise en place des services dans nos territoires de desserte, si la mise en place progressive de ces services a lieu.
- L'instance concernant les pratiques relatives au débranchement favorisant un avis de 30 jours avant le débranchement, que TELUS fournit déjà, et la position selon laquelle le CRTC ne devrait faire aucune autre intervention.
- Le dépôt de demandes de licences aux fins de l'exploitation d'entreprises de distribution de radiodiffusion dans les marchés de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, ainsi qu'une intervention dans le cadre de l'instance afin que celle-ci prenne en considération le renouvellement des licences des fournisseurs de services de radiodiffusion intégrés verticalement.
- L'assurance que des changements favorables seront apportés au système de radiodiffusion.
- L'avis préliminaire du CRTC selon lequel il devrait suspendre l'examen de la demande déposée par le Centre pour la défense de l'intérêt public dans le but d'obtenir une déclaration selon laquelle le projet de loi 74 du gouvernement du Québec (comme il est décrit ci-dessus) est inconstitutionnel, en attendant qu'un jugement soit rendu relativement à la contestation constitutionnelle du projet de loi 74 visant à bloquer certains sites Web associés au jeu en ligne qui a été déposée devant la Cour supérieure du Québec.
- Le dépôt d'autres éléments de preuve dans le cadre de l'examen des tarifs pour les services d'accès haute vitesse de gros groupés effectué par le CRTC, de manière à justifier les coûts ainsi que les tarifs proposés de TELUS relativement à ses services d'accès haute vitesse de gros groupés.

11. Définitions et rapprochements

11.1 Mesures financières non définies par les PCGR et autres mesures financières

Nous présentons certaines mesures non définies par les PCGR et fournissons des indications à ce sujet. Nous avons recours à ces mesures pour évaluer le rendement de TELUS et de ses secteurs opérationnels, et aussi pour déterminer si nous respectons les clauses restrictives de nos conventions d'emprunt et pour gérer notre structure du capital. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont généralement pas de signification normalisée, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables.

Bénéfice net ajusté et bénéfice par action de base ajusté : Ces mesures servent à évaluer le rendement consolidé et ne tiennent pas compte des éléments qui pourraient fausser les tendances sous-jacentes concernant le rendement. Ces mesures ne doivent pas être substituées au bénéfice net ou au bénéfice par action de base pour évaluer le rendement de TELUS. Les éléments qui pourraient, selon la direction, obscurcir les tendances sous-jacentes concernant le rendement comprennent les profits ou les pertes importants liés aux participations dans les coentreprises d'aménagement immobilières, les coûts de restructuration et autres coûts, la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), les ajustements liés à l'impôt sur le résultat, ainsi que les mises hors service d'immobilisations liées aux activités de restructuration (se reporter au tableau « *Analyse du bénéfice net* » et au tableau « *Analyse du BPA de base* », à la rubrique 1.3).

Intensité du capital : Cette mesure est calculée comme les dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre) divisées par le total des produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses d'investissement avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

Ratio de distribution : Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le total du bénéfice par action de base pour les quatre trimestres les plus récents en ce qui concerne les périodes intermédiaires. Le dénominateur applicable aux exercices est le bénéfice par action de base annuel. L'indication visée par notre politique est d'avoir un ratio de distribution annuel sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, qui représente 65 % à 75 % des bénéfices nets par action, sur une base prospective. (Se reporter à la rubrique 7.5, « *Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement* ».)

Calcul du ratio de distribution

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	2016	2015
Numérateur – Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,80	1,64
Dénominateur – Bénéfice par action de base	2,37	2,36
Ratio (en %)	76	69

Ratio de distribution du bénéfice net ajusté : Ce ratio est une mesure historique représentant le total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire, tels qu'ils sont présentés dans les états financiers, divisé par le bénéfice net ajusté par action. Le bénéfice net ajusté par action représente le bénéfice par action de base, tel qu'il est utilisé aux fins du calcul du **ratio de distribution**, ajusté de manière à ne pas tenir compte du profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, des profits nets et du bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, des provisions au titre de l'acquisition de certaines entreprises, des ajustements liés à charge de rémunération remaniée, de la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme (le cas échéant), et des ajustements liés à l'impôt.

Calcul du ratio de distribution du bénéfice net ajusté

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en dollars)	2016	2015
Numérateur – Total des dividendes des quatre derniers trimestres déclarés par action ordinaire	1,80	1,64
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars) :		
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 403	1 433
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil, après impôt sur le résultat	(13)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières, après impôt sur le résultat	(11)	—
Ajouter : provisions au titre de l'acquisition d'entreprises, après impôt sur le résultat	10	—
Ajouter : ajustements défavorables nets (déduire : ajustements favorables nets) liés à l'impôt sur le résultat	(11)	6
	1 378	1 439
Dénominateur – Bénéfice net ajusté par action	2,33	2,37
Ratio ajusté (en %)	77	69

Couverture par le bénéfice : Cette mesure est définie dans le Règlement 41-101 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et dans les règlements connexes, qui est calculée comme suit :

Calcul du ratio de couverture par le bénéfice

Périodes de 12 mois closes les 30 septembre (en millions de dollars, sauf les ratios)	2016	2015
Bénéfice net attribuable aux actions ordinaires	1 403	1 433
Impôt sur le résultat (attribuable aux actions ordinaires)	493	545
Coûts d'emprunt (attribuables aux actions ordinaires) ¹	532	488
Numérateur	2 428	2 466
Dénominateur – Coûts d'emprunt (ci-dessus)	532	488
Ratio (fois)	4,6	5,1

1. Intérêts sur la dette à long terme plus les intérêts sur les emprunts à court terme et les autres emprunts et plus la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, plus la réintégration des intérêts capitalisés et moins les coûts d'emprunt attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

BAIIA (bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements) : Nous présentons le BAIIA parce qu'il constitue une mesure clé utilisée pour évaluer le rendement consolidé ainsi que l'apport de nos deux secteurs opérationnels. Le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs et les établissements de crédit recourent largement en tant qu'indicateur du rendement opérationnel d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. Le BAIIA ne doit pas être substitué au bénéfice net comme mesure du rendement de TELUS ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie. Le BAIIA tel qu'il est calculé par TELUS correspond aux produits d'exploitation moins les montants inscrits aux postes « Achat de biens et services » et « Charge au titre des avantages du personnel ».

Nous calculons le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts, car il constitue une composante du **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts** et du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Nous pourrions également calculer un BAIIA ajusté qui exclurait les éléments de nature inhabituelle qui ne reflètent pas nos activités habituelles ou continues; selon nous, ce BAIIA ne devrait pas être considéré comme une mesure d'évaluation et ne devrait pas être pris en compte aux fins d'une évaluation de notre capacité à assurer le service de la dette ou à contracter des dettes.

Rapprochement du BAIIA

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Bénéfice net	355	365	1 149	1 121
Coûts de financement	129	106	386	333
Impôt sur le résultat	132	126	411	439
Amortissement des immobilisations corporelles	388	361	1 158	1 069
Amortissement des immobilisations incorporelles	127	110	356	322
BAIIA	1 131	1 068	3 460	3 284
Ajouter : coûts de restructuration et autres coûts	60	51	131	127
BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts	1 191	1 119	3 591	3 411
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	—	—	(15)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(10)	—	(19)	—
BAIIA ajusté	1 181	1 119	3 557	3 411

Couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts divisé par le montant net des charges d'intérêts, calculé sur 12 mois. Cette mesure est semblable au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS, comme il est décrit à la *rubrique 7.6, « Facilités de crédit »*.

Flux de trésorerie disponibles : Nous présentons cette mesure comme un indicateur supplémentaire de notre rendement opérationnel. Les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être substitués aux mesures présentées dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils excluent les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients et les dettes fournisseurs), le produit tiré des actifs cédés ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie. Ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses d'investissement (excluant les acquisitions de licences de

spectre) et qui peuvent notamment être utilisés pour payer les dividendes, rembourser la dette, racheter des actions, ou effectuer d'autres investissements. Les flux de trésorerie disponibles peuvent être complétés de temps à autre par le produit tiré des actifs cédés ou par les activités de financement.

Calcul des flux de trésorerie disponibles

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
BAIIA	1 131	1 068	3 460	3 284
Déduire : profit lié à l'échange de licences de spectre pour les services sans fil	—	—	(15)	—
Déduire : profits nets et bénéfice lié à la participation découlant des activités d'aménagement des coentreprises immobilières	(10)	—	(19)	—
Profits découlant de la vente d'immobilisations corporelles	(4)	—	(15)	—
Coûts de restructuration, déduction faite des décaissements	12	6	(27)	41
Éléments des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie :				
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions, montant net	27	38	65	40
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	23	27	67	81
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(20)	(53)	(68)
Intérêts versés	(132)	(115)	(387)	(329)
Intérêts reçus	—	—	1	3
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	(787)	(623)	(2 174)	(1 922)
Flux de trésorerie disponibles avant impôt	246	381	903	1 130
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements	(148)	(71)	(571)	(249)
Flux de trésorerie disponibles	98	310	332	881

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon notre définition et des entrées liées aux activités d'exploitation.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des entrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Flux de trésorerie disponibles	98	310	332	881
Ajouter (déduire) :				
Dépenses d'investissement (excluant les licences de spectre)	787	623	2 174	1 922
Ajustements aux fins du rapprochement avec les entrées liées aux activités d'exploitation	147	92	(19)	(117)
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 032	1 025	2 487	2 686

Dette nette : Nous estimons que la dette nette est une mesure utile, parce qu'elle représente le montant des emprunts à court terme et des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couverts par la trésorerie et les placements temporaires disponibles. La mesure définie par les IFRS qui se rapproche le plus de la dette nette est la dette à long terme, y compris la tranche à court terme de la dette à long terme. La dette nette est un élément du **ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**.

Calcul de la dette nette

Aux 30 septembre (en millions de dollars)	2016	2015
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	12 454	11 712
Frais d'émission de titres de créance portés en déduction de la dette à long terme	67	48
Passifs (actifs) dérivés, montant net	24	(7)
Cumul des autres éléments du résultat global découlant des instruments financiers utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change associés aux titres de créance à long terme libellés en dollars américains (excluant les incidences fiscales)	(18)	—
Trésorerie et placements temporaires	(410)	(141)
Emprunts à court terme	100	101
Dette nette	12 217	11 713

Ratio dette nette/BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts : Cette mesure est définie comme la dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts sur 12 mois. Notre indication à long terme pour ce ratio est de 2,00 à 2,50 fois. (Se reporter à l'analyse présentée à la rubrique 7.5, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».) Cette mesure est analogue au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives de nos facilités de crédit, comme il est décrit à la rubrique 7.6, « Facilités de crédit ».

Montant net des charges d'intérêts : Cette mesure est le dénominateur utilisé pour calculer le **ratio de couverture des intérêts par le BAIIA excluant les coûts de restructuration et autres coûts**. Le montant net des charges d'intérêts représente les coûts de financement excluant les intérêts sur la dette à long terme capitalisés, les intérêts nets des régimes à prestations définies du personnel et les recouvrements liés au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette, calculés sur 12 mois. Aucun recouvrement lié au remboursement par anticipation et à l'échéance de la dette n'a été comptabilisé en 2016 et en 2015. Les charges comptabilisées relativement à la prime au titre du remboursement par anticipation de la dette à long terme, le cas échéant, sont prises en compte dans le montant net des charges d'intérêts. Le montant net des charges d'intérêts s'est établi à 548 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2016 et à 454 millions de dollars pour la période de 12 mois close le 30 septembre 2015.

Coûts de restructuration et autres coûts : Afin de réduire nos coûts permanents, nous engageons des coûts de restructuration supplémentaires connexes non récurrents. Il est également possible que nous engagions des charges inhabituelles lorsque nous apportons des changements importants ou structurels à nos modèles d'affaires ou à nos modèles opérationnels. Les autres coûts comprennent les coûts externes supplémentaires engagés relativement aux acquisitions d'entreprises ou à la cession d'activités, ainsi que les frais de litige, dans le contexte de pertes ou de règlements importants.

Après le 30 septembre 2016, nous nous sommes engagés à verser, au quatrième trimestre de 2016, des sommes forfaitaires totalisant environ 300 millions de dollars (compte tenu des montants proposés dans une entente de principe non ratifiée), au titre d'une charge de rémunération remaniée dont les droits sont immédiatement acquis, à la plupart des membres du personnel syndiqués et non syndiqués actuels situés au Canada; une portion du montant après impôt versé à certains employés qui toucheront une somme forfaitaire sera versée sous forme d'actions ordinaires acquises sur le marché. (Se reporter à la note 23 b) des états financiers consolidés intermédiaires.)

Composantes des coûts de restructuration et autres coûts

(en millions de dollars)	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2016	2015	2016	2015
Achat de biens et services	23	17	39	59
Charge au titre des avantages du personnel	37	34	92	68
Coûts de restructuration et autres coûts compris dans le BAIIA	60	51	131	127

11.2 Indicateurs opérationnels

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement opérationnel d'une entité de télécommunications offrant des services mobiles et des services filaires. Elles n'ont cependant pas de signification normalisée prescrite par les IFRS.

Produits moyens par appareil d'abonné (« PMAA ») mensuels Nombre concernant les abonnés des services mobiles, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période.

Taux de désabonnement, par mois Nombre d'appareils d'abonnés désactivés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. L'appareil d'un abonné des services prépayés de TELUS ou des services prépayés de Koodo ou de Public Mobile est désactivé lorsque ce dernier n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration des crédits prépayés.

Frais d'acquisition Montant total au titre du financement des appareils (coût des appareils pour TELUS, moins le montant initial facturé au client), des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions (y compris le financement des appareils et les commissions) visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

Volumes de fidélisation Nombre d'appareils d'abonnés conservés au cours de la période en raison des efforts au chapitre de la commercialisation et des promotions, qui donnent lieu à l'échange d'appareils par les abonnés ou au renouvellement de leur contrat.

Appareil d'abonné des services mobiles (« abonné ») Unité génératrice de produits tirés des services mobiles active et récurrente (p. ex., un téléphone mobile, une tablette ou une clé Internet mobile) dotée d'un numéro d'identité d'abonné unique (numéro SIM ou IMEI). De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque appareil aux fins de la facturation ou des services de soutien. Les appareils d'abonnés excluent les appareils offrant les services machine à machine (« Màm ») (un sous-ensemble de l'Internet des objets) tels que ceux utilisés pour effectuer le suivi des biens, les systèmes de contrôle à distance et les compteurs, les distributeurs automatiques et les guichets automatiques sans fil.

Nombre d'abonnés des services filaires Unité génératrice de produits active et récurrente, qui a accès aux services autonomes y compris l'accès à Internet, TELUS TV et les lignes résidentielles d'accès au réseau. De plus, TELUS établit une relation directe avec l'utilisateur de chaque service aux fins de la facturation ou des services de soutien. Le nombre d'abonnés présentés ne tient pas compte des lignes d'affaires d'accès au réseau, car le remplacement des lignes utilisées pour les services de transmission de la voix par les services IP a entraîné des pertes de lignes d'affaires d'accès au réseau sans qu'aucune baisse similaire des produits soit observée, en raison de la pertinence réduite de ces lignes d'affaires d'accès au réseau en tant qu'indicateur de rendement clé.

Comptes consolidés intermédiaires résumés de résultat et de résultat global

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions, sauf les montants par action)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2016	2015	2016	2015
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Services	3 045 \$	2 934 \$	8 921 \$	8 647 \$
Équipement	180	207	516	597
Produits tirés de contrats conclus avec des clients	3 225	3 141	9 437	9 244
Autres produits d'exploitation	13	14	57	41
	3 238	3 155	9 494	9 285
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de biens et services	1 426	1 394	4 057	4 050
Charge au titre des avantages du personnel	681	693	1 977	1 951
Amortissement des immobilisations corporelles	388	361	1 158	1 069
Amortissement des immobilisations incorporelles	127	110	356	322
	2 622	2 558	7 548	7 392
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	616	597	1 946	1 893
Coûts de financement	129	106	386	333
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT	487	491	1 560	1 560
Impôt sur le résultat	132	126	411	439
BÉNÉFICE NET	355	365	1 149	1 121
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL				
Éléments qui peuvent être ultérieurement reclassés en résultat				
Variation de la juste valeur latente des dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie	(4)	1	(13)	(1)
Écart de change découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	2	12	4	17
Variation de la juste valeur latente des actifs financiers disponibles à la vente	2	1	(1)	(2)
	—	14	(10)	14
Élément qui ne sera jamais ultérieurement reclassé en résultat				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	150	(156)	167	(41)
	150	(142)	157	(27)
BÉNÉFICE GLOBAL	505 \$	223 \$	1 306 \$	1 094 \$
BÉNÉFICE NET ATTRIBUABLE :				
Aux actions ordinaires	348 \$	365 \$	1 142 \$	1 121 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	7	—	7	—
	355 \$	365 \$	1 149 \$	1 121 \$
BÉNÉFICE GLOBAL ATTRIBUABLE :				
Aux actions ordinaires	501 \$	223 \$	1 298 \$	1 094 \$
À la participation ne donnant pas le contrôle	4	—	8	—
	505 \$	223 \$	1 306 \$	1 094 \$
BÉNÉFICE NET PAR ACTION ORDINAIRE				
De base	0,59 \$	0,61 \$	1,93 \$	1,85 \$
Dilué	0,59 \$	0,61 \$	1,93 \$	1,85 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION				
De base	592	601	593	605
Dilué	592	603	593	606

États consolidés intermédiaires résumés de la situation financière (non audité)

(en millions)	Au 30 septembre 2016	Au 31 décembre 2015
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et placements temporaires, montant net	410 \$	223 \$
Débiteurs	1 422	1 428
Impôt sur le résultat et autres impôts à recevoir	85	1
Stocks	262	360
Charges payées d'avance	307	213
Avances aux coentreprises immobilières	—	66
Actifs dérivés courants	11	40
	2 497	2 331
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles, montant net	10 297	9 736
Immobilisations incorporelles, montant net	10 292	9 985
Goodwill, montant net	3 776	3 761
Autres actifs non courants	830	593
	25 195	24 075
	27 692 \$	26 406 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Emprunts à court terme	100 \$	100 \$
Créditeurs et charges à payer	2 181	1 990
Impôt sur le résultat et autres impôts à payer	37	108
Dividendes à payer	272	263
Facturation par anticipation et dépôts de clients	747	760
Provisions	170	197
Tranche à court terme de la dette à long terme	850	856
Passifs dérivés courants	12	2
	4 369	4 276
Passifs non courants		
Provisions	432	433
Dette à long terme	11 604	11 182
Autres passifs non courants	731	688
Impôt sur le résultat différé	2 263	2 155
	15 030	14 458
Passif	19 399	18 734
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actions ordinaires	8 281	7 672
Participation ne donnant pas le contrôle	12	—
	8 293	7 672
	27 692 \$	26 406 \$

Tableaux consolidés intermédiaires résumés des flux de trésorerie

(non audité)

Périodes closes les 30 septembre (en millions)	Trimestres		Périodes de neuf mois	
	2016	2015	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Bénéfice net	355 \$	365 \$	1 149 \$	1 121 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des entrées liées aux activités d'exploitation :				
Amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des immobilisations incorporelles	515	471	1 514	1 391
Impôt sur le résultat différé	47	31	48	77
Charge de rémunération fondée sur des actions, montant net	27	38	65	40
Montant net des charges au titre des régimes à prestations définies du personnel	23	27	67	81
Cotisations de l'employeur aux régimes à prestations définies du personnel	(14)	(20)	(53)	(68)
Autres	8	22	(5)	36
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié aux activités d'exploitation	71	91	(298)	8
Entrées liées aux activités d'exploitation	1 032	1 025	2 487	2 686
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Paiements en trésorerie au titre des immobilisations, excluant les licences de spectre	(711)	(616)	(1 971)	(1 903)
Paiements en trésorerie au titre des licences de spectre	—	(12)	(145)	(2 002)
Paiements en trésorerie au titre des acquisitions	(14)	(5)	(16)	(10)
Avances et apports aux coentreprises immobilières	(5)	(14)	(28)	(38)
Sommes reçues des coentreprises immobilières	50	95	91	97
Autres	—	3	(6)	4
Sorties liées aux activités d'investissement	(680)	(549)	(2 075)	(3 852)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires	(274)	(253)	(798)	(740)
Rachat d'actions ordinaires à des fins d'annulation	(19)	(140)	(140)	(402)
Émission et remboursement d'emprunts à court terme	(3)	(399)	—	1
Émission de titres de créance à long terme	1 336	2 985	4 623	6 279
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(1 403)	(2 605)	(4 186)	(3 882)
Émission d'actions par une filiale aux détenteurs d'une participation ne donnant pas le contrôle	(1)	—	291	—
Autres	(6)	—	(15)	(9)
Entrées (sorties) liées aux activités de financement	(370)	(412)	(225)	1 247
SITUATION DE TRÉSORERIE				
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des placements temporaires, montant net	(18)	64	187	81
Trésorerie et placements temporaires, montant net au début	428	77	223	60
Trésorerie et placements temporaires, montant net à la fin	410 \$	141 \$	410 \$	141 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION				
Intérêts versés	(132) \$	(115) \$	(387) \$	(329) \$
Intérêts reçus	— \$	— \$	1 \$	3 \$
Impôt sur le résultat payé, montant net	(148) \$	(71) \$	(571) \$	(249) \$

Trimestres clos les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'exploitation								
Produits externes	1 818 \$	1 767 \$	1 420 \$	1 388 \$	— \$	— \$	3 238 \$	3 155 \$
Produits intersectoriels	15	16	48	44	(63)	(60)	—	—
	1 833 \$	1 783 \$	1 468 \$	1 432 \$	(63) \$	(60) \$	3 238 \$	3 155 \$
BAIIA¹	759 \$	715 \$	372 \$	353 \$	— \$	— \$	1 131 \$	1 068 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	295 \$	209 \$	492 \$	414 \$	— \$	— \$	787 \$	623 \$

Produits d'exploitation (ci-dessus)	3 238 \$	3 155 \$
Achat de biens et services	1 426	1 394
Charge au titre des avantages du personnel	681	693
BAIIA (ci-dessus)	1 131	1 068
Amortissement des immobilisations corporelles	388	361
Amortissement des immobilisations incorporelles	127	110
Bénéfice d'exploitation	616	597
Coûts de financement	129	106
Bénéfice avant impôt	487 \$	491 \$

- Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
- Total des dépenses d'investissement.

Périodes de neuf mois closes les 30 septembre (en millions)	Services mobiles		Services filaires		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
Produits d'exploitation								
Produits externes	5 274 \$	5 161 \$	4 220 \$	4 124 \$	— \$	— \$	9 494 \$	9 285 \$
Produits intersectoriels	43	44	143	130	(186)	(174)	—	—
	5 317 \$	5 205 \$	4 363 \$	4 254 \$	(186) \$	(174) \$	9 494 \$	9 285 \$
BAIIA¹	2 308 \$	2 178 \$	1 152 \$	1 106 \$	— \$	— \$	3 460 \$	3 284 \$
Dépenses d'investissement, excluant les licences de spectre ²	733 \$	684 \$	1 441 \$	1 238 \$	— \$	— \$	2 174 \$	1 922 \$

Produits d'exploitation (ci-dessus)	9 494 \$	9 285 \$
Achat de biens et services	4 057	4 050
Charge au titre des avantages du personnel	1 977	1 951
BAIIA (ci-dessus)	3 460	3 284
Amortissement des immobilisations corporelles	1 158	1 069
Amortissement des immobilisations incorporelles	356	322
Bénéfice d'exploitation	1 946	1 893
Coûts de financement	386	333
Bénéfice avant impôt	1 560 \$	1 560 \$

- Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») n'a pas de signification normalisée prescrite par les IFRS de l'IASB et, par conséquent, il est peu probable qu'il soit comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs; selon notre définition, le BAIIA correspond aux produits d'exploitation diminués des biens et services achetés et de la charge au titre des avantages du personnel. Nous avons publié des indications au sujet du BAIIA et l'avons inclus dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de nos activités et qu'il sert aussi à déterminer si nous respectons certaines clauses restrictives de nos conventions d'emprunt.
- Total des dépenses d'investissement.



Communiqué

TELUS Corporation AVIS DE DIVIDENDE EN ESPÈCES

LE PRÉSENT AVIS ANNONCE que le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de quarante-huit cents (0,48 \$) canadiens par action sur les actions ordinaires émises et en circulation. Ce dividende sera versé le 3 janvier 2017 aux détenteurs inscrits à la clôture des marchés le 9 décembre 2016.

Par ordre du conseil d'administration

Monique Mercier
Vice-présidente à la direction, Affaires corporatives, chef des services juridiques et secrétaire générale

Vancouver (Colombie-Britannique)
3 novembre 2016

Personne-ressource : Relations avec les investisseurs
1-800-667-4871
ir@telus.com